

# COLLECTION DES RaPPORTS

JUILLET 1994



N°149

**Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"**

**LES OPINIONS DES FRANÇAIS FACE AU CHOMAGE  
ET AUX POLITIQUES D'EMPLOI AU DEBUT 1994**

**Catherine DUFLOS**

**Etude réalisée à la demande du Ministère du Travail,  
de l'emploi et de la Formation professionnelle (DARES)**

**1, place de Fontenoy - 75700 PARIS**

**CRÉDOC**

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



**Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"**

**LES OPINIONS DES FRANÇAIS FACE AU CHOMAGE  
ET AUX POLITIQUES D'EMPLOI AU DÉBUT 1994**

**Catherine Duflos**

Etude réalisée à la demande du Ministère du Travail,  
de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DARES)  
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS

**JUILLET 1994**

142, rue du Chevaleret  
7 5 0 1 3 - P A R I S

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

**Etude réalisée à la demande du Ministère du Travail,  
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DARES)**

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Lucette Laurent.

### **CREDOC**

Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort

## Sommaire

Pages

---

<b>Introduction</b> .....	1
<b>Chapitre 1 : Le chômage préoccupe les Français</b> .....	5
<b>1 - Le vécu du chômage</b> .....	5
1.1 Une aggravation du chômage .....	5
1.2 Presque un tiers des Français ont vécu au moins une période de chômage dans la décennie écoulée .....	7
1.3 Le taux de chômage des actifs continue de progresser .....	11
<b>2 - Inquiétude et sentiment de menace se renforcent dans l'opinion, malgré un début d'espoir de stabilisation du chômage</b> .....	13
2.1 Le sentiment de menace de chômage se renforce .....	13
2.2 Une lueur d'espoir dans les prévisions d'évolution du chômage... ..	16
2.3 ... Mais l'inquiétude vis-à-vis du chômage continue de progresser .....	18
2.4 Le chômage est de loin en tête des préoccupations des Français .....	21
2.5 Les raisons de l'importance du chômage actuel .....	22
<b>Chapitre 2 : Les opinions sur le système d'indemnisation</b> .....	27
1 - Un quart de la population connaît mal le système de couverture du chômage ....	27
2 - Les Français s'en remettent à l'Etat pour combler le déficit de l'assurance chômage .....	30
3 - Le calcul des indemnités de chômage : la préférence reste à la modulation selon les ressources du foyer .....	37
4 - Les effets de l'allocation unique dégressive (AUD) .....	41
4.1 Des différences sensibles d'opinions dans certains groupes bien précis .....	42
4.2 Une perception associée à celle des politiques sociales .....	44
<b>Chapitre 3 : Les opinions sur la politique de lutte contre le chômage</b> .....	49
1 - Les demandeurs d'emploi à aider en priorité .....	50
2 - Les actions possibles pour lutter contre le chômage .....	56
2.1 Le travail à temps partiel et la réduction du chômage .....	56
2.2 Les Français face à la réduction de la durée du travail .....	64
2.2.1 Les Français sont plutôt sceptiques sur les effets de la réduction de la durée du travail en matière d'emploi .....	64
2.2.2 Il faut, selon l'opinion, laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure .....	67
2.2.3 Les modalités souhaitées par les Français dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée du travail .....	70

2.3 La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire .....	72
2.3.1 Plus d'un actif sur deux accepterait une diminution de salaire, mais le plus souvent avec réserves .....	73
2.3.2 La principale condition pour accepter une diminution de salaire : l'embauche de chômeurs .....	78
<b>3 - Le sentiment d'inefficacité des mesures de lutte contre le chômage reste très fort dans l'opinion .....</b>	<b>80</b>
<b>Chapitre 4 : Les problèmes de recrutements et de licenciements .....</b>	<b>85</b>
<b>1 - Les cotisations sociales trop élevées restent considérées comme le principal     frein à l'embauche .....</b>	<b>85</b>
<b>2 - Les problèmes de licenciements .....</b>	<b>90</b>
2.1 Vers un consensus pour le départ en pré-retraite en cas de licenciements pour cause économique .....	90
2.2 Pour les Français, c'est d'abord aux entreprises de faire un effort pour sauver l'emploi .....	92
<b>Conclusion .....</b>	<b>99</b>
<b>Annexe 1 : Les désirs des Français en matière de TTP : une partition en quatre classes .....</b>	<b>105</b>
<b>Annexe 2 : Nomenclature de postcodage (1993) Résultats et évolutions .....</b>	<b>113</b>
<b>Annexe 3 : Questions posées à la demande du Ministère du Travail (DARES) .....</b>	<b>117</b>

## Introduction

---

En ce début 1994, le climat général de notre pays reste marqué par une profonde inquiétude vis-à-vis du chômage, malgré la renaissance de quelques lueurs d'espoir. En un an, le mal s'est en effet accru, le sentiment de menace de chômage s'est aussi plus largement diffusé. Et même si une part plus importante de la population commence à espérer en une stabilisation du nombre de chômeurs dans un avenir proche, les trois quarts de nos concitoyens n'en gardent pas moins une vision pessimiste de l'avenir de l'emploi. C'est dans ce contexte que les Français ont été interrogés sur la manière dont ils perçoivent le système d'indemnisation ou les politiques d'emploi.

Précisément, devant les difficultés d'équilibre des comptes de l'assurance-chômage, les Français ne raisonnent plus tant en termes d'arbitrage entre une augmentation des cotisations ou une réduction des dépenses, mais ils s'en remettent largement à l'Etat, à charge pour lui d'augmenter sa part de financement. Mobilisés par l'ampleur du chômage, dont ils font de loin le premier sujet de leurs préoccupations, les Français restent très attentifs aux différentes formes de lutte contre le mal, mais ils ne semblent pas prêts, pour autant, à toutes les accepter sans conditions. Ainsi, pensent-ils que le travail à temps partiel peut effectivement contribuer à réduire le chômage, mais ils sont beaucoup plus réservés sur les effets que la réduction de la durée du travail avec diminution de salaire pourrait avoir sur la création d'emplois.

D'autre part, si le départ en pré-retraite des salariés les plus âgés restent, selon les Français, la solution préférée en cas de licenciements économiques, nos concitoyens estiment qu'il est avant tout du devoir des entreprises, en cas de menaces de licenciements, de préserver l'emploi en acceptant de réduire leurs marges. Mais, ce n'est pas pour autant que les Français ont une attitude "laxiste" vis-à-vis des chômeurs: ils pensent, en majorité, que l'allocation unique dégressive (AUD) sera plus incitative au retour à l'emploi qu'elle n'aggraverait les difficultés de réinsertion.

Enfin, c'est sous l'assurance qu'elles diminuent effectivement le nombre de chômeurs qu'une partie de la population accepterait certaines des mesures envisagées. Mais,

pour l'heure, le sentiment d'inefficacité des politiques d'emploi reste très largement ressenti dans l'opinion : huit français sur dix estiment que les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage ne sont pas efficaces ou le sont peu.

Tel est, en résumé, l'état d'esprit qui ressort de l'analyse des opinions de nos compatriotes, interrogés sur ces problèmes dans le cadre de l'enquête *Conditions de vie et Aspirations des Français* du Crédoc. Ce rapport est consacré à l'examen des réponses fournies par la population à l'enquête de fin 1993; celle-ci s'est déroulée sur l'ensemble du territoire de la mi-décembre 1993 à la mi-janvier 1994, auprès d'un échantillon de 2001 personnes âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas<sup>1</sup>.

L'analyse des résultats est menée en quatre parties :

**La première partie** dresse le constat de l'aggravation du chômage effectif et de sa diffusion dans toutes les catégories sociales. Elle fait état de la forte inquiétude qui existe aujourd'hui vis-à-vis du risque de chômage. Elle fait aussi le point sur les anticipations que les Français font en ce domaine : malgré le pessimisme qui prédomine largement dans le pays, l'espoir d'une stabilisation du chômage renaît chez certains. Enfin, on y analyse les causes avancées par les Français pour expliquer l'ampleur du chômage actuel.

**La deuxième partie** traite des réactions des Français face au système d'indemnisation: connaissance du système, solution pour combler le déficit du régime, mode de calcul des indemnités, effets de la réforme du système d'indemnisation. Un quart de la population continue d'ailleurs de penser que les chômeurs sont tous indemnisés. Toujours est-il que si les Français optent le plus souvent pour une modulation des prestations selon les ressources globales du foyer, preuve d'une certaine solidarité à l'égard des plus défavorisés, ils n'en restent pas moins exigeants face aux chômeurs. Ils attendent aussi une intervention de l'Etat dans le financement du système d'assurance-chômage.

---

<sup>1</sup> Les caractéristiques techniques de l'enquête figurent dans le rapport général de présentation des premiers résultats de la vague de fin 1993 (Crédoc, n° 144, mars 1994). Les premiers résultats concernant plus particulièrement le chômage et les politiques d'emploi, ainsi que les évolutions observées, ont été présentés dans un document intitulé : *"Le chômage, le système d'indemnisation et les politiques d'emploi, vus par les Français en fin 1993"* (Crédoc, C.Duflos, mars 1994). Le commanditaire de l'étude est la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

---

**La troisième partie** analyse les opinions des Français sur les politiques de lutte contre le chômage. D'une part, nos concitoyens restent très sensibles au chômage des jeunes, ainsi qu'au chômage de longue durée, mais une autre catégorie de demandeurs d'emploi leur apparaît tout aussi prioritaire à aider : les personnes isolées chargées de famille. D'autre part, parmi les actions possibles, on analyse les réactions de la population face à un éventuel développement des emplois à temps partiel. Ce développement constituerait-il une manière de réduire effectivement le chômage ? Une mesure de réduction de la durée du travail accompagnée d'une diminution corrélative de salaire serait-elle efficace ? De telles mesures ne sembleraient de toutes façons être, pour les Français, acceptables qu'à la condition de se traduire par l'embauche de chômeurs.

Enfin, **la quatrième partie** est axée sur les problèmes de recrutement et de licenciements. Face aux difficultés d'embauche et au nombre croissant de suppressions d'emplois, les Français réagissent de manière assez catégorique : selon eux, le poids des charges sociales reste le principal frein à l'embauche; la pré-retraite apparaît de plus en plus comme la solution à adopter en cas de licenciements pour cause économique; enfin, lorsque des menaces de licenciements planent sur une entreprise, ils pensent que celle-ci doit accepter de réduire ses marges pour garder son personnel.

## L'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

Réalisé chaque automne depuis 1978, avec une vague supplémentaire au printemps depuis 1984, ce système d'enquêtes contractuel a pour objet l'observation et le suivi dans le temps des phénomènes en mutation dans notre société. Il répond à un besoin des décideurs en matière d'information économique et sociale.

Son objectif est le repérage, en niveau, de l'évolution et de la structure d'un ensemble d'indicateurs objectifs et subjectifs décrivant *les attitudes, les opinions et les aspirations des Français vis-à-vis des conditions de vie et de la qualité de la vie.*

Son originalité tient à ce que chaque thème est abordé à la fois sous son aspect factuel, concret, et à travers l'opinion des personnes interrogées. On enregistre ainsi des informations subjectives et objectives qui sont analysées simultanément. Ceci permet d'appréhender des tendances et des évolutions et de procéder aussi à des "*coupes instantanées*" dans un cadre d'analyse rigoureux.

A l'origine de la mise en place de cet instrument, on trouve en effet l'idée suivante : le repérage de changements significatifs et la détermination ou l'identification d'aspirations nouvelles, en période de mutations relativement rapides, exigent la prise en compte d'indicateurs subjectifs. Ce que pensent, ce que perçoivent les Français, ou au moins ce qu'ils disent penser ou percevoir, constitue un élément essentiel d'information pour appréhender ces transformations.

De ces objectifs, découlent les trois caractéristiques principales du système d'enquêtes :

- les thèmes traités sont multiples et visent, à l'intérieur des limites techniques ou contractuelles, à recouvrir les aspects les plus variés des conditions de vie, telles qu'elles sont vécues et perçues.
- Le questionnaire contient une large part de questions subjectives (incluant notamment des questions ouvertes), volontairement mêlées à un grand nombre d'indicateurs de situations.
- Une périodicité annuelle. Environ les deux tiers du questionnaire sont reconduits tous les ans. Cependant, certaines questions reviennent avec une périodicité plus grande que d'autres. Ces variations proviennent du caractère contractuel de nos interrogations.

Indiquons enfin que l'enquête porte, à chaque vague, sur un échantillon de 2000 individus, représentatif de l'ensemble des Français métropolitains de 18 ans et plus. La méthode adoptée est celle des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, région et taille d'agglomération). L'échantillon est renouvelé à chaque vague. Les 2000 personnes de chacune des vagues sont interrogées à domicile par des enquêteurs professionnels.

## Chapitre 1 : Le chômage préoccupe les Français

---

L'année 1993 est restée marquée par la pénétration du chômage dans la société française. Le mal continue de s'étendre; il atteint désormais toutes les couches de la population, même celles qui jusque-là étaient relativement épargnées. Dans ce contexte, le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage ne pouvait que s'amplifier : il se renforce en intensité et gagne à présent l'ensemble de la population, atteignant en ce début 1994 un taux record. Plus que jamais présent à l'esprit de nos concitoyens qui restent, malgré quelques lueurs d'espoir chez certains, relativement pessimistes sur l'avenir de l'emploi, le chômage se place donc en tête des préoccupations actuelles : il devance même très largement des problèmes comme les maladies graves ou la drogue qui, il n'y a pas si longtemps encore, occupaient la première place au "hit-parade" des problèmes de société.

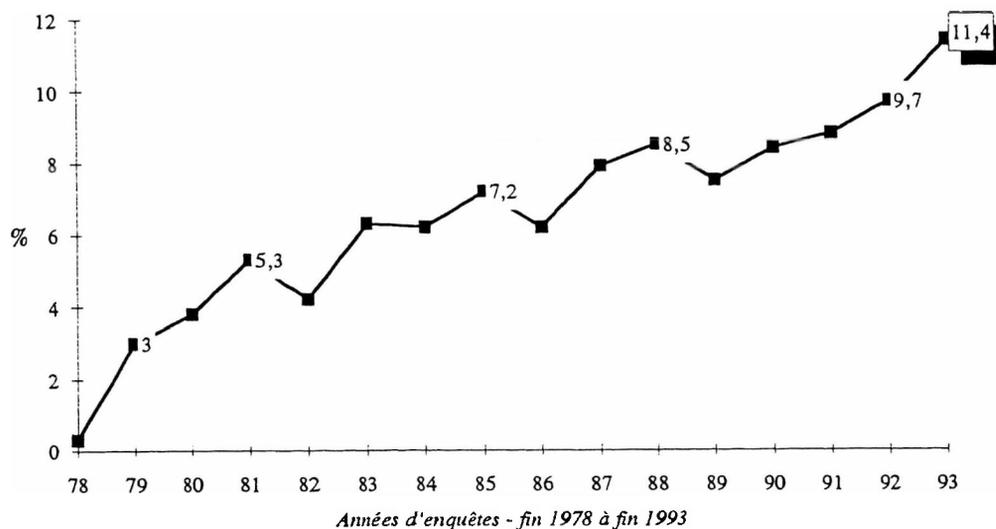
### 1 - Le vécu du chômage

#### 1.1 Une aggravation du chômage

11,4% des Français déclarent, en fin 1993, être au chômage ou à la recherche d'un emploi, 12,5% mentionnent être inscrits à l'ANPE. Ils étaient respectivement 9,7% et 10,7% fin 1992, 8,8% et 9,8% en fin 1991. La progression du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit; le taux de chômage déclaré<sup>1</sup> est à présent deux à trois fois plus élevé que celui des années quatre-vingt (graphique 1).

---

<sup>1</sup> On rappellera qu'est ici considéré comme chômeur tout individu de 18 ans et plus ayant lui-même répondu *être chômeur ou à la recherche d'un emploi* à la question concernant sa situation personnelle à la date de l'enquête. S'appuyant uniquement sur les déclarations spontanées des personnes interrogées, le "taux de chômage" dans l'échantillon enquêté ne peut être comparé stricto sensu au taux national, pour lequel sont appliqués les critères du BIT. On rappellera aussi, à cet effet, que les indicateurs de chômage doivent être comparés avec prudence, les conventions de définition et de mesures différentes étant à l'origine d'écarts importants.

**Graphique 1 - Evolution du taux de chômage déclaré (1979 à 1993)**

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1978 à fin 1993

Le chômage continue d'affecter le plus souvent des jeunes, surtout non diplômés (un quart des moins de 30 ans sans diplômes n'ont pas d'emploi); mais, en fin 1993, le taux de chômage s'est surtout renforcé dans la population des 25-59 ans (+ 3 points). Il a également progressé en un an dans les catégories déjà fortement touchées : les ouvriers (+ 2 points), les employés (+ 3 points) et les personnes ayant un niveau d'études inférieur au baccalauréat (+ 1 point); enfin, il s'est accru aussi chez les cadres, catégorie désormais touchée par le chômage. On remarque d'ailleurs que le taux de chômage dans la catégorie des cadres rejoint, cette année, le taux moyen. De plus, on note que les diplômés ne sont plus aussi épargnés qu'auparavant : en fin 1993, 8% des diplômés du supérieur déclarent être en situation de chômage; ils étaient 5% il y a un an (tableau 1).

Le taux de chômage reste, par ailleurs, deux fois plus élevé dans la population féminine des moins de 25 ans qu'en moyenne (23% contre 11%) et le chômage de longue durée, qui s'est globalement renforcé dans la population entre 1992 et 1993 (tableau 1), concerne à présent les hommes autant que les femmes : parmi les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, 46% des femmes et 44% des hommes le sont depuis 1 an et plus (contre 45% en moyenne).

**Tableau 1 : Taux de chômage dans différentes catégories de la population  
- fin 1992 et fin 1993 -**

(en %)

	Fin 1992 A	Fin 1993 B	Ecart B-A
<b>Ensemble des personnes déclarant être au chômage .....</b>	<b>9,7</b>	<b>11,4</b>	<b>+ 1,7</b>
Homme .....	8,7	10,5	+ 1,8
Femme .....	10,6	12,2	+ 1,6
18 à 24 ans .....	23,8	18,8	- 5,0
25 à 39 ans .....	11,9	16,5	+ 4,6
40 à 59 ans .....	9,3	12,3	+ 3,0
Niveau de diplôme inférieur au bac ..	11,0	12,4	+ 1,4
Bac, technique (niveau bac) .....	7,9	9,7	+ 1,8
Etudes supérieures .....	5,2	8,1	+ 2,9
Moins de 30 ans, sans diplômes .....	35,3	25,4	- 9,9
Moins de 30 ans, bepc .....	14,4	20,0	+ 5,6
moins de 30 ans, bac et plus .....	9,9	14,1	+ 4,2
30-49 ans, sans diplômes .....	13,0	20,1	+ 7,1
Cadre supérieur, prof. intermédiaire	8,2	11,5	+ 3,3
Employé .....	20,6	24,0	+ 3,4
Ouvrier .....	25,3	27,4	+ 2,1
Est inscrit à l'ANPE depuis 1 an et plus *	4,3	5,7	+ 1,4

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1992 et fin 1993.

\* % calculé sur l'ensemble de la population.

On remarquera enfin que si le taux de chômage chez les moins de 25 ans a diminué, il s'est, au contraire, sensiblement renforcé dans les classes d'âge suivantes. Le taux moins élevé de chômage chez les jeunes peut s'expliquer, en partie, par la multiplicité des contrats d'insertion ou de formation qui leur sont proposés et qui les font, pour un temps, sortir du statut de chômeur.

## 1.2 Presque un tiers des Français ont vécu au moins une période de chômage dans la décennie écoulée

En fin 1993, un peu plus de trois Français sur dix déclarent être passés par au moins une période de chômage au cours des dix dernières années. Cette proportion s'est accrue de 2 points en un an et de 6 points depuis 1987. De fait, la part des Français qui pouvaient se réjouir de n'avoir jamais connu le chômage n'est plus aussi élevée qu'auparavant : elle se situe à présent en-dessous de la barre des 70%, pour la première fois en sept années de suivi de la question (tableau 2).

**Tableau 2 : Vécu de périodes de chômage au cours des 10 dernières années**

(en %)

Au cours des 10 dernières années, avez-vous été au chômage ?							
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
. Oui*.....	25,1	26,0	26,7	27,2	25,1	29,0	31,0
. Non, jamais .....	74,9	74,0	73,3	72,8	74,9	71,0	69,0
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(Effectifs)	(1998)	(2000)	(2000)	(2010)	(2012)	(2013)	(2001)

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1987 à fin 1993.

\* Y compris période actuelle de chômage pour les enquêtés concernés ou recherche actuelle d'un premier emploi.

Parmi les 31 % de Français qui ont connu le chômage au cours de la décennie écoulée, 18% n'ont vécu qu'une seule période sans emploi, 12% en ont vécu au moins deux. Dans chacun des cas, la part des personnes concernées a sensiblement augmenté en deux ans (+ 3 points entre fin 1991 et fin 1993).

Si le chômage a atteint plus fortement, au cours de ces dix dernières années, certaines catégories de population, notamment les jeunes qui sont toujours les plus vulnérables, il continue de se diffuser largement au sein de tous les groupes sociaux. Aujourd'hui, avoir connu une période de chômage tend à se "banaliser", et même la récurrence de chômage touche à présent des catégories jusque-là peu concernées.

### *Les moins de 40 ans sont ceux qui sont le plus touchés*

En fin 1993, près de la moitié des Français de moins de 40 ans (49,5%) déclarent avoir été au moins une fois au chômage au cours des dix dernières années, soit 4,6 points de plus qu'il y a un an. Mais si les jeunes de moins de 25 ans restent, comme en fin 1992, aussi massivement atteints par le chômage (42% sont concernés, cf. tableau 3), les personnes ayant entre 25 et 40 ans sont, à présent, davantage touchées : 52% d'entre elles ont été au moins une fois au chômage, contre 46% fin 1992. En outre, 23% ont connu la récurrence de chômage (contre 16% il y a un an). Enfin, parmi les personnes ayant entre 40 et 59 ans, la proportion de celles ayant connu le chômage reste, comme en fin 1992, moins importante qu'en moyenne (environ un quart de cette population), mais la part de celles qui ont vécu plusieurs périodes de chômage s'est sensiblement accrue en un an (tableau 3).

**Tableau 3 : Au cours des dix dernières années, avez-vous été au chômage ?**  
**- Analyse par classes d'âge\* -**

	(en %)							
	Moins de 25 ans		25-39 ans		40-59 ans		Ensemble des Français	
A été au chômage depuis 10 ans	42,5	(41,9)	52,3	(46,1)	24,8	(25,7)	31,0	(29,0)
<i>Dont : Une seule fois .....</i>	23,3	(22,6)	28,8	(24,8)	16,2	(16,9)	18,3	(16,8)
<i>Deux fois ou plus .....</i>	15,2	(8,4)	23,1	(16,1)	8,1	(4,4)	11,9	(7,6)
N'a pas été au chômage depuis 10 ans.....	57,5	(58,1)	47,7	(53,9)	75,2	(74,3)	69,0	(71,0)
Total .....	100,0	(100,0)	100,0	(100,0)	100,0	(100,0)	100,0	(100,0)

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

\* Sont rappelés entre parenthèses les résultats de fin 1992.

Lecture du tableau : Parmi les individus de moins de 25 ans, 57,5% n'ont jamais connu le chômage ces dix dernières années (contre 69% en moyenne); 42,5% d'entre eux ont connu le chômage (c'est le cas de 31% de l'ensemble des Français) : 23,3% l'ont vécu une seule fois et 15,2% plusieurs fois.

Ces résultats montrent la portée des efforts qui sont faits aujourd'hui pour lutter contre le chômage des plus jeunes, mais ils confirment aussi la diffusion du chômage dans les différentes catégories en âge d'activité.

Enfin, les moins de 40 ans vivant en province semblent un peu plus touchés par le chômage que leurs homologues parisiens : 51% des premiers ont traversé au moins une période sans emploi depuis 10 ans, contre 44% de ceux habitant en agglomération parisienne.

### ***Les hommes sont aussi souvent concernés que les femmes***

En fin 1992, les femmes apparaissaient plus massivement frappées par le chômage, mais les hommes l'étaient plus souvent de façon récurrente. Un an plus tard, le chômage, même récurrent, atteint autant les premières que les seconds : 31% des hommes comme des femmes déclarent, fin 1993, avoir traversé au moins une période de chômage au cours des dix dernières années; c'était le cas de 27% des hommes et de 31% des femmes il y a un an.

### ***Le diplôme ne constitue plus une barrière aussi efficace contre le chômage***

Même si les individus peu diplômés restent davantage affectés par le chômage, et par le chômage répétitif, les diplômés ne sont plus à l'abri du mal. En effet, en fin 1993,

43% des personnes de moins de 60 ans possédant des diplômes inférieurs au baccalauréat ont connu au moins une période de chômage au cours des dix dernières années; 18% en ont même vécu au moins deux. Les individus disposant d'une formation de niveau bac ont eux aussi connu, dans des proportions élevées, le chômage (35% l'ont été au moins une fois en dix ans) ou la récurrence de chômage (14% l'ont été deux fois ou plus). Les diplômés du supérieur sont certes un peu moins affectés par le fléau, mais 28% ont cependant été au chômage au moins une fois : 19% l'ont été une seule fois (soit presque autant que chez les personnes ayant le niveau du bac) et 9% à plusieurs reprises. C'est donc plus de la récurrence de chômage que du chômage "tout court" que les personnes le plus diplômées sont encore protégées (tableau 4).

**Tableau 4 : Au cours des dix dernières années, avez-vous été au chômage ?**  
- Analyse selon le diplôme le plus élevé obtenu -  
(population des moins de 60 ans, données fin 1993)

	(en %)			
	Diplôme inférieur au bac	Diplôme de niveau bac	Diplôme supérieur au bac	Ensemble des Français
A été au chômage depuis 10 ans	43,2	34,9	28,3	39,4
<i>Dont : Une seule fois .....</i>	<i>24,3</i>	<i>19,7</i>	<i>18,5</i>	<i>22,7</i>
<i>Deux fois ou plus .....</i>	<i>17,7</i>	<i>13,9</i>	<i>9,1</i>	<i>15,6</i>
N'a pas été au chômage depuis 10 ans .....	56,8	65,1	71,7	60,6
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : 56,8% des individus de moins de 60 ans ayant un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat n'ont jamais été au chômage depuis 10 ans (contre 60,6% de l'ensemble des moins de 60 ans). 43,2% de ces individus ont été au chômage (contre 39,4% en moyenne) : 24,3% l'ont été une seule fois et 17,7%, plusieurs fois.

Certes, le chômage sévit avant tout chez les jeunes sans diplômes ou sans formation professionnelle : 70% des moins de 30 ans sans diplômes ont été concernés au moins une fois depuis 10 ans par le chômage (contre 31% dans l'ensemble de la population); le pourcentage passe à 36% pour les moins de 30 ans qui ont au moins le baccalauréat; toutefois, ce taux est en hausse de 4 points par rapport à fin 1992.

### *Plus de la moitié des ouvriers et des employés sont touchés par le chômage*

La répercussion de l'aggravation du chômage dans toutes les catégories sociales, que l'on avait déjà observée en fin 1992, se poursuit cette année. Cependant, les ouvriers et les employés restent avant tout les deux catégories le plus affectées : fin 1993, 60 % des premiers et 55 % des seconds déclarent avoir été au moins une fois au chômage ces dix dernières années; ils étaient respectivement 50 % et 49 % en fin 1992. En outre, le chômage répétitif dans ces deux catégories concerne un quart des individus (contre 12 % en moyenne).

Chez les cadres, le chômage sévit aussi, mais moins massivement : 30 % d'entre eux ont connu une période sans emploi depuis dix ans; ils étaient 27 % dans ce cas, il y a deux ans. En outre, la récurrence de chômage reste, dans cette catégorie, deux fois moins fréquente que chez les ouvriers ou les employés.

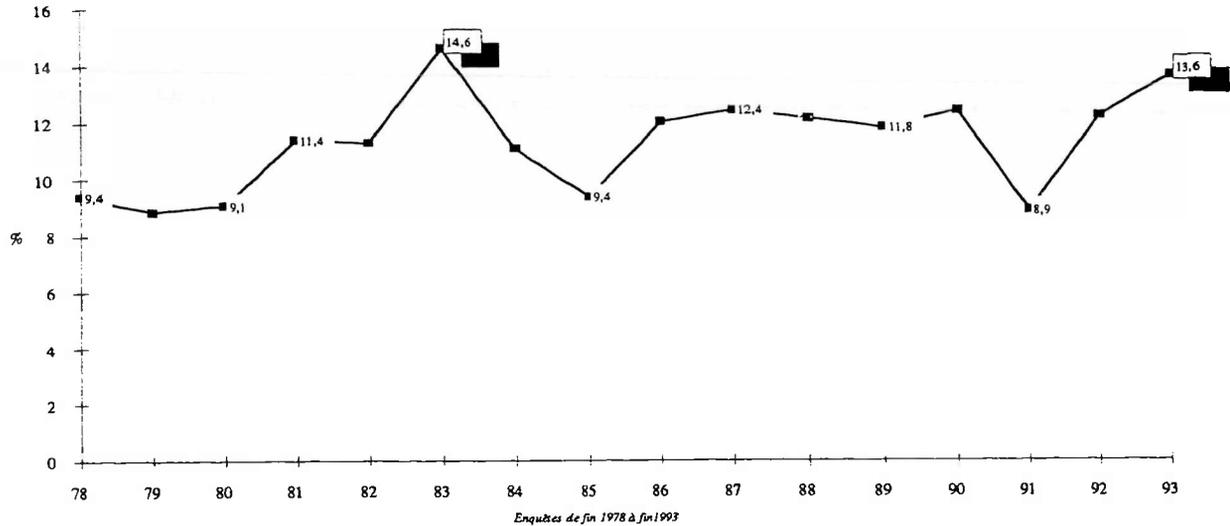
### *Les actifs à temps partiel sont plus souvent concernés par le chômage*

Plus des deux tiers (67 %) des individus exerçant une activité professionnelle à la date de l'enquête déclarent ne pas avoir été concernés par le chômage depuis dix ans (69 % en moyenne). Or, ne sont dans ce cas que 56 % des actifs qui travaillent à temps partiel. Autrement dit, 44 % des personnes exerçant à horaires réduits ont traversé au moins une période de chômage au cours de la décennie écoulée, soit bien plus que les actifs à temps plein (30 %). D'ailleurs, même si l'écart entre actifs à temps plein et ceux à temps partiel se réduit dans le cas d'une récurrence de chômage, les seconds restent plus souvent affectés (à 19 %) que les premiers (à 11 %) par le chômage récurrent.

### **1.3 Le taux de chômage des actifs continue de progresser**

Parmi les 47 % d'actifs, 14 % déclarent avoir été en situation de rupture d'emploi durant les douze mois qui ont précédé l'interview, contre 12 % en fin 1992 et 9 % en fin 1991. Le chômage continue donc de progresser : le taux enregistré en fin 1993 approche celui de 1983, le plus élevé observé durant les seize dernières années (graphique 2).

**Graphique 2 : Le chômage chez les actifs au cours des 12 derniers mois<sup>1</sup>**  
 - Evolution de 1978 à 1993 -



Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1978 à fin 1993.

L'analyse selon les différents groupes d'actifs confirme la diffusion du chômage dans toutes les catégories : un tiers des actifs de moins de 25 ans ont été au chômage au cours de l'année écoulée; ils étaient 25% en fin 1992 et 17% en fin 1991. Les hommes qui étaient auparavant plutôt moins touchés que les femmes le sont à présent tout autant. Les employés et les ouvriers sont, encore une fois, davantage affectés par le chômage et le sont de plus en plus. Enfin, les personnes travaillant à temps partiel restent deux fois plus souvent concernées par le fléau que celles exerçant un emploi à temps plein (tableau 5).

Ces résultats et leurs évolutions témoignent ainsi de l'ampleur du chômage, quelles que soient d'ailleurs la définition qu'on en donne et la mesure qu'on lui applique. On comprend, dans ces conditions, que les inquiétudes sur ce sujet ne cessent de croître.

<sup>1</sup> Rappel du libellé de la question : "Avez-vous été au chômage ou sans travail à un moment donné pendant les douze derniers mois (arrêt de travail dû à la maladie, la maternité ou à un accident exclu) ?"

**Tableau 5 : Actifs ayant été au chômage dans les douze derniers mois selon quelques caractéristiques**  
(résultats 1991, 1992, 1993)

A été au chômage depuis 12 mois :	(en %)		
	Fin 1991	Fin 1992	Fin 1993
Homme .....	7	11	13
Femme .....	12	13	14
Moins de 25 ans .....	17	25	33
25 - 39 ans .....	12	13	15
40 - 59 ans .....	4	8	7
Employé .....	13	16	19
Ouvrier .....	9	15	19
Travaille à temps plein .....	7	10	11
Travaille à temps partiel .....	18	25	26
<b>Ensemble des actifs .....</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>14</b>

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1991, fin 1992 et fin 1993.

Lecture du tableau : Fin 1993, 13% des hommes actifs ont été au chômage au cours des 12 derniers mois. C'est le cas de 14% de l'ensemble des actifs. Fin 1992, 11% des hommes déclaraient avoir été au chômage depuis 12 mois (12% de l'ensemble des actifs); ils étaient 7% fin 1991 (9% en moyenne).

## 2 - Inquiétude et sentiment de menace se renforcent dans l'opinion, malgré un début d'espoir de stabilisation du chômage

Le climat général reste donc sombre au début 1994 : l'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage se renforce, le sentiment de menace se répand plus largement; enfin, le chômage se situe au premier rang des préoccupations actuelles de la population. Pourtant, dans cette ambiance morose, semble paradoxalement renaître l'espoir - encore mitigé- d'une stabilisation du mal.

### 2.1 Le sentiment de menace de chômage se renforce

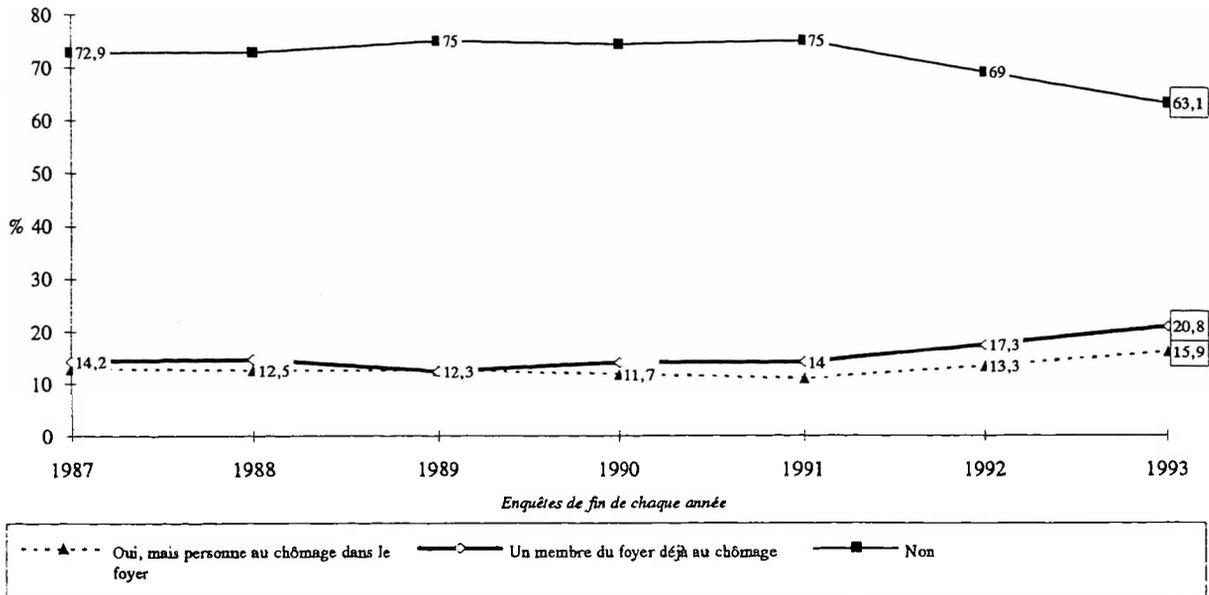
Interrogés sur les menaces de chômage ressenties par l'intermédiaire d'une question "élargie" à l'ensemble du foyer ("*Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?*"), 63% des Français répondent par la négative. Par contre, 21% sont déjà frappés dans leur foyer par le chômage et 16% déclarent en ressentir la menace, sans qu'il y ait pour autant un membre du foyer sans emploi. Autrement dit, 37% de nos concitoyens se sentent menacés de chômage ou sont

touchés, personnellement ou au sein de leur ménage, par ce fléau. Ils étaient 30 % à la fin de l'année dernière.

Le sentiment de menace de chômage, après une période de relative stabilité entre 1987 et 1991, continue donc sa progression (de 13 % fin 1992 à 16 % fin 1993), tout autant que le chômage effectif (+ 3,5 points entre 1992 et 1993). Autrement dit, la peur du chômage gagne de plus en plus de Français : 63 % de nos concitoyens ne ressentent pas de menace à cet égard, contre 69 % il y a un an et 75 % en fin 1991 (graphique 3).

**Graphique 3 : Le sentiment de menace de chômage**  
- Evolution 1987 à 1992 -

*Etes-vous, vous même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?*



Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1987 à fin 1993.

Mais il est frappant de constater que ce sentiment de menace de chômage s'est globalement accru dans pratiquement toutes les catégories de la population tout comme, d'ailleurs, le chômage effectif dans les foyers. Finalement, même si la menace est un peu plus fortement ressentie dans quelques groupes, même si le chômage réel frappe encore plus durement certains foyers (comme ceux des ouvriers ou des employés), c'est, à présent, l'ensemble des professions et catégories sociales qui sont atteintes (tableau 6).

**Tableau 6 : Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?**  
- Analyse selon différentes caractéristiques socio-démographiques -

	(En %) <sup>1</sup>			
	Oui, mais n'est pas actuellement au chômage	Oui, déjà au chômage	Non	Total
<b>Ensemble des Français....</b>	<b>15,9 (+ 2,6)</b>	<b>20,8 (+ 3,5)</b>	<b>63,1 (- 5,9)</b>	<b>100,0</b>
Homme .....	18,2 (+ 5,7)	20,9 (+ 4,3)	60,7 (- 9,8)	100,0
Femme.....	13,9 (- 0,2)	20,6 (+ 2,6)	65,3 (- 2,3)	100,0
Moins de 25 ans.....	17,7 (+ 6,5)	29,3 (- 2,8)	53,0 (- 3,4)	100,0
25-39 ans.....	21,6 (+ 1,4)	24,9 (+ 4,6)	53,2 (- 6,1)	100,0
40-59 ans.....	19,6 (+ 4,3)	25,0 (+ 6,0)	55,2 (- 9,8)	100,0
60 ans et plus.....	3,4 (- 0,4)	5,7 (+ 2,0)	90,8 (- 1,4)	100,0
Cadre, prof. libérale.....	20,8 (- 0,1)	21,2 (+ 6,1)	57,7 (- 5,8)	100,0
Employé.....	20,1 (+ 1,4)	32,5 (+ 4,8)	47,4 (- 6,0)	100,0
Ouvrier.....	24,5 (+ 8,5)	38,8 (+ 5,2)	36,0 (- 14,0)	100,0
Aucun diplôme, cep.....	9,6 (- 2,4)	22,1 (+ 5,8)	68,2 (- 2,9)	100,0
Bepc, technique (< bac)...	18,5 (+ 6,3)	22,4 (+ 1,5)	58,8 (- 7,9)	100,0
Bac, technique (niv. bac) ..	18,2 (+ 5,0)	18,4 (+ 3,3)	63,4 (- 8,0)	100,0
Etudes sup., grdes écoles ..	19,5 (+ 0,4)	15,6 (+ 2,9)	64,6 (- 3,4)	100,0

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

<sup>1</sup> Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) entre 1992 et 1993.

Lecture du tableau : Fin 1993, 18,2% des hommes ressentent une menace de chômage, soit un pourcentage en hausse de 5,7 points par rapport à la fin de l'année 1992. C'est le cas de 15,9% de l'ensemble des Français (+ 2,6 points en un an).

On observe en particulier que :

- Les hommes se sentent un peu plus menacés que les femmes et ils sont, à présent, autant touchés qu'elles par le chômage.
- C'est au sein des jeunes de moins de 25 ans que la menace de chômage s'est le plus fortement accrue entre fin 1992 et fin 1993, mais c'est entre 25 et 59 ans que le chômage réel a le plus augmenté.
- Les cadres restent, dans leur foyer, un peu moins affectés par le chômage que les employés et les ouvriers, mais ce sont eux qui ont connu la plus forte progression en un an. Chez les ouvriers, le sentiment de menace s'est également fortement renforcé.

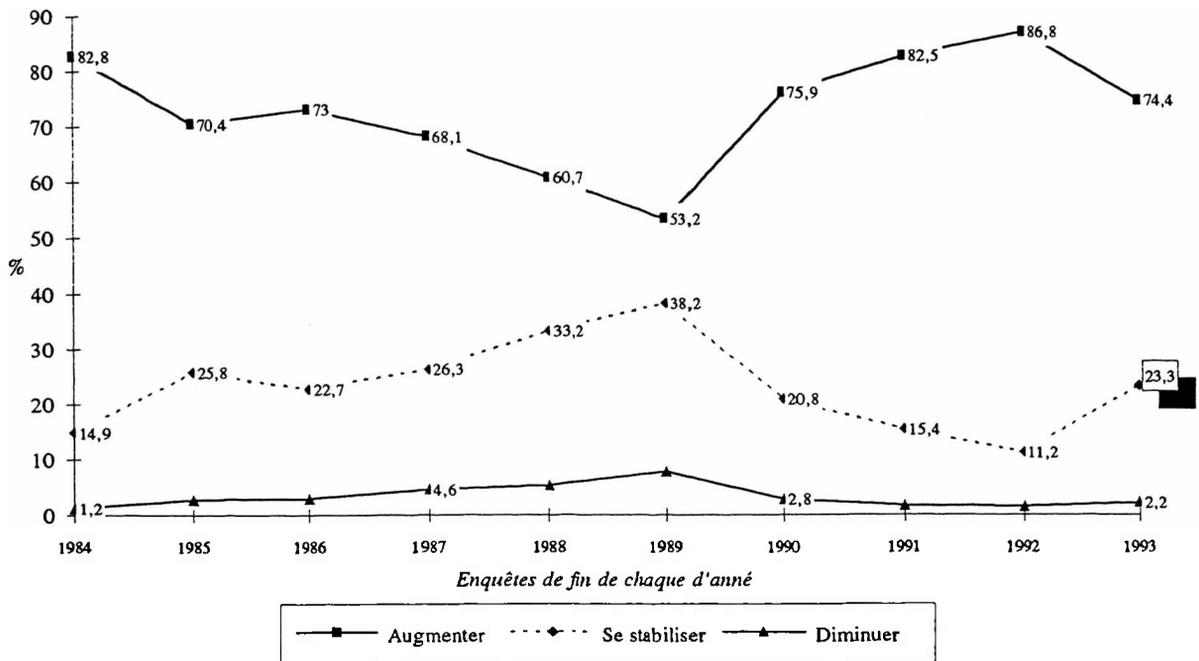
## 2.2 Une lueur d'espoir dans les prévisions d'évolution du chômage ...

Certes, les anticipations d'évolution du chômage restent très majoritairement pessimistes : 74% des Français pensent que *le nombre de chômeurs va augmenter encore pendant plusieurs années*. Pourtant, l'espoir d'une *stabilisation dans un avenir proche* semble renaître pour certains : 23% de la population y croient, soit deux fois plus qu'à la fin de l'année dernière. L'idée d'une *diminution possible du nombre de chômeurs* n'effleure toujours, quant à elle, qu'une poignée d'individus (2%).

De fait, le niveau de pessimisme, en hausse constante depuis 1990, et qui avait atteint un taux record il y a un an (87%), régresse très sensiblement cette année (- 12 points entre fin 1992 et fin 1993, cf. graphique 4).

**Graphique 4 : Les prévisions d'évolution du chômage  
- Evolution 1984-1993 -**

*A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il ...*



Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1984 à fin 1993.

Ce moindre niveau de pessimisme, tout relatif soit-il, peut être observé dans la plupart des catégories professionnelles et des groupes sociaux. Ainsi, en fin 1993, la part des

individus qui espèrent en une stabilisation du chômage apparaît systématiquement un peu plus importante qu'il y a un an aussi bien chez les hommes que chez les femmes, chez les jeunes que chez les moins jeunes, chez les cadres ou chez les ouvriers, chez les diplômés ou ceux qui ne le sont pas (tableau 7). Autrement dit, le courant d'espoir n'émane pas d'une catégorie bien précise, mais semble plutôt s'être généralement diffusé dans l'ensemble de l'opinion.

Toutefois, "l'optimisme" semble un peu plus prononcé dans certains groupes. Ainsi, les prévisions de stabilisation du chômage dans un avenir proche sont un peu plus souvent envisagées par les cadres (27% contre 23% en moyenne), les retraités (29%) et les personnes de plus de 60 ans (28%), tandis que les ouvriers, les employés et les chômeurs sont plus pessimistes que la moyenne des Français : 80% des premiers, 79% des seconds et 78% des derniers pensent toujours que le nombre de chômeurs va continuer d'augmenter pendant plusieurs années (contre 74% en moyenne).

Les jeunes de moins de 25 ans, ainsi que les individus de 40 à 59 ans, ne sont ni plus ni moins pessimistes que la moyenne des Français. Par contre, dans les âges intermédiaires (25 à 39 ans), les Français tendent à croire un peu moins souvent en une stabilisation prochaine du chômage (tableau 7).

On remarquera encore que les diplômés sont un peu moins pessimistes que les non-diplômés.

Enfin, le fait d'avoir traversé une ou plusieurs périodes sans emploi, le fait de rechercher actuellement un travail ainsi que le sentiment de menace de chômage favorisent plutôt des anticipations à la hausse du chômage. Estiment, en effet, que le nombre de chômeurs va continuer d'augmenter :

- 79% des personnes ayant été au moins une fois au chômage depuis 10 ans et 85% de celles l'ayant été au moins trois fois (contre 74% en moyenne);
- 80% des individus qui déclarent, à la date de l'enquête, chercher un emploi rémunéré et régulier;
- 78% des individus qui ressentent une menace de chômage.

**Tableau 7 : Les prévisions d'évolution du nombre de chômeurs<sup>1</sup>**  
 - Analyse selon différentes caractéristiques socio-démographiques -

	Le nombre de chômeurs va ....			Total	
	Augmenter pendant plusieurs années		Se stabiliser dans un avenir proche		
<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>74,4</b>	<b>(- 12,4)</b>	<b>23,3</b>	<b>(+ 12,1)</b>	<b>100,0</b>
Homme.....	73,1	(- 11,8)	24,7	(+ 11,9)	100,0
Femme .....	75,5	(- 13,0)	22,0	(+ 12,3)	100,0
Moins de 25 ans .....	73,7	(- 14,3)	22,5	(+ 7,8)	100,0
25-39 ans .....	78,5	(- 8,7)	19,7	(+ 8,4)	100,0
40-59 ans .....	74,3	(- 13,1)	23,7	(+ 13,0)	100,0
60 ans et plus.....	69,6	(- 18,5)	27,8	(+ 18,2)	100,0
Cadre, prof. libérale .....	72,0	(- 10,0)	26,7	(+ 10,3)	100,0
Employé .....	79,3	(- 9,7)	17,5	(+ 8,2)	100,0
Ouvrier.....	80,2	(- 9,1)	17,6	(+ 9,7)	100,0
Reste au foyer.....	74,9	(- 14,8)	22,5	(+ 14,0)	100,0
Retraité.....	68,5	(- 18,6)	29,2	(+ 18,3)	100,0
Chômeur .....	78,5	(- 12,0)	19,1	(+ 7,9)	100,0
Aucun diplôme, cep.....	76,2	(- 12,1)	21,5	(+ 12,0)	100,0
Bepc, technique (< bac) .....	75,5	(- 12,8)	22,2	(+ 12,4)	100,0
Bac, technique (niv. bac).....	70,3	(- 13,3)	27,2	(+ 13,4)	100,0
Etudes sup., grdes écoles.....	70,9	(- 11,9)	26,8	(+ 11,0)	100,0

(En %)\*

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

\* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) entre 1992 et 1993.

Lecture du tableau : Fin 1993, 73,7% des moins de 25 ans, soit un pourcentage en baisse de 14,3 points par rapport à fin 1992, pensent que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années, contre 74,4% dans l'ensemble de la population.

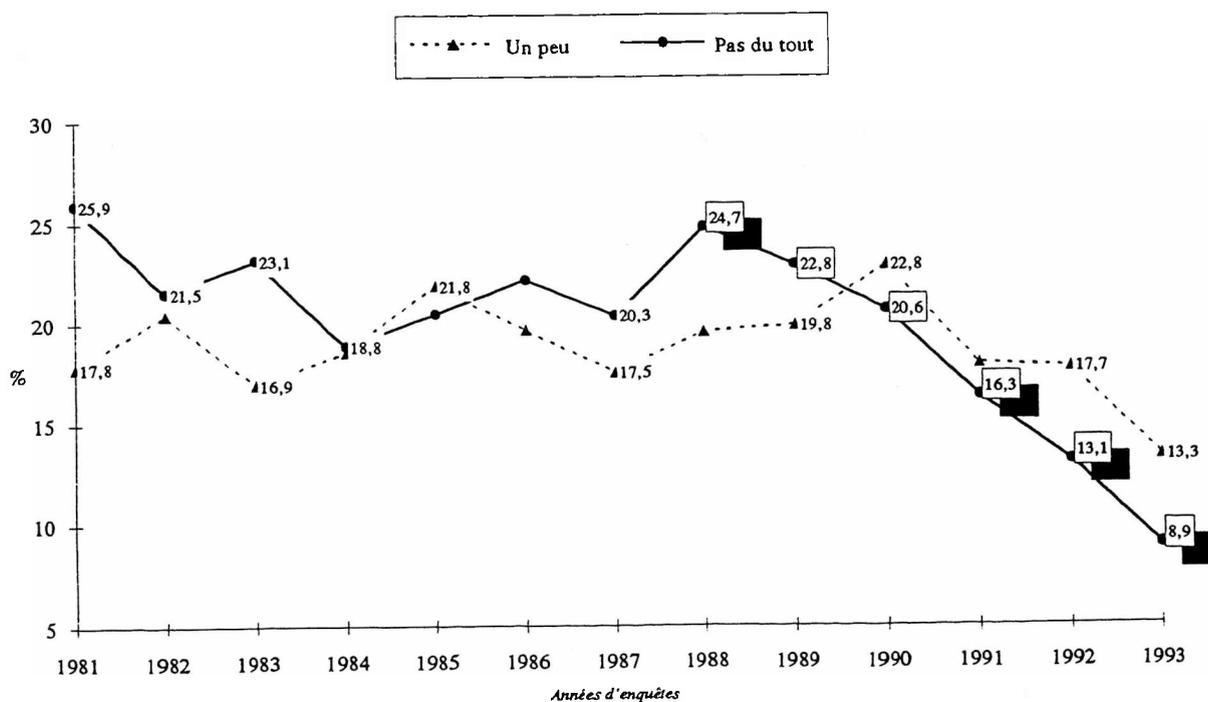
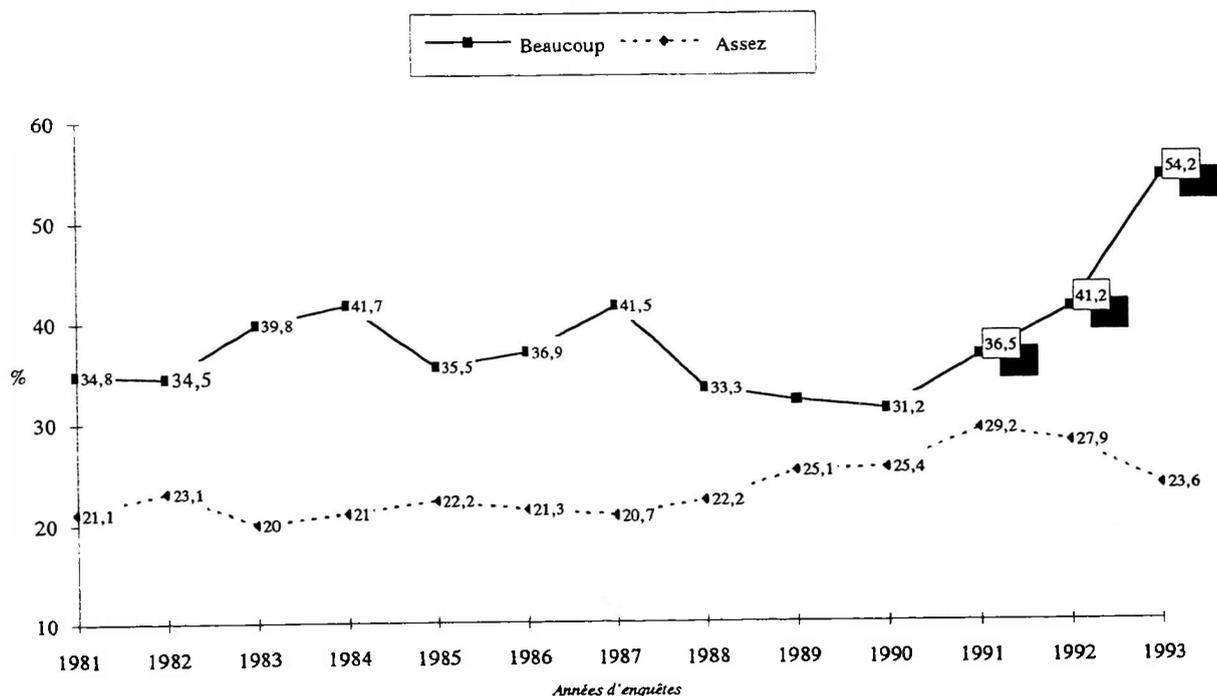
### 2.3 ... Mais l'inquiétude vis-à-vis du chômage continue de progresser

Cette légère lueur d'espoir sur l'avenir de l'emploi n'empêche pas la peur du chômage de se renforcer dans l'opinion. Elle atteint même, en fin d'année 1993, un taux record: 78% de nos concitoyens sont inquiets du chômage (+ 9 points par rapport à fin 1992). Jamais depuis 13 ans, l'inquiétude dans ce domaine n'avait donc été aussi aiguë : pour la première fois depuis 1981, plus de la moitié des Français disent en être "beaucoup" inquiets; ils étaient 41% en fin 1992 et 35% en fin 1981. Corrélativement, la part des Français que ce risque n'inquiète pas ou peu diminue fortement (- 9 points en un an); moins de 10% des individus déclarent à présent ne pas être du tout inquiétés par le fléau. Au total, on relève donc (graphique 5) que :

<sup>1</sup> Les personnes estimant que le chômage va diminuer dans un avenir proche sont trop peu nombreuses (2,2%) pour pouvoir figurer dans le tableau.

**Graphique 5 : Le sentiment d'inquiétude vis-à-vis du risque de chômage**  
- Evolution 1981 à 1993 -

*On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches.  
Pouvez-vous dire si le risque de chômage vous inquiète :*



Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1981 à fin 1993.

- la peur du chômage n'a cessé de s'intensifier au cours des quatre dernières années : le pourcentage des personnes "très inquiètes" est passé de 31 % en fin 1990 à 54 % en fin 1993, soit une hausse de 23 points.

- l'absence totale d'inquiétude est en baisse constante depuis 1988 : la part des individus déclarant ne pas être du tout inquiets a évolué de 25 % fin 1988 à 9 % fin 1993, soit une baisse de 16 points.

La poussée de l'inquiétude que l'on avait déjà observée, il y a un an, dans pratiquement toutes les catégories sociales, se poursuit cette année : quels que soient le sexe, l'âge, le diplôme, l'appartenance sociale ou la taille de l'agglomération de résidence de l'enquêté, toutes les catégories sont à présent affectées, y compris celles qui, a priori, ne sont pas directement concernées par le chômage, comme les retraités (74 % sont inquiets).

L'évolution la plus marquante concerne les femmes au foyer (+ 17 points en un an, contre + 9 points en moyenne), les ouvriers (+ 13 points) - deux catégories au sein desquelles la crainte du chômage est particulièrement forte (autour de 88 %) -, mais aussi les indépendants (+ 12 points).

Chez les cadres, catégorie dans laquelle la montée de l'inquiétude avait été spectaculaire il y a un an (+ 14 points entre fin 1991 et fin 1992), la peur du chômage tend à se stabiliser : en fin 1993, 63 % d'entre eux sont inquiets, contre 65 % en fin d'année dernière. Chez les cadres supérieurs, l'inquiétude semblerait même s'atténuer (- 5 points), tout en restant à un niveau plus élevé qu'il y a deux ans.

De même, les diplômés du supérieur qui, il y a un an, n'échappaient plus à la peur de perdre leur emploi ou de voir un de leurs proches le perdre, continuent certes, fin 1993, d'afficher une vive inquiétude (65 % d'entre eux sont inquiets), mais celle-ci ne s'est pas autant renforcée que chez les non-diplômés (+ 3 points environ chez les premiers, + 11 points chez les seconds). Les non-diplômés restent donc bien plus inquiets que les diplômés; on constate d'ailleurs que le niveau d'inquiétude décroît au fur et à mesure que s'élève le diplôme : de 83 % chez les sans diplômes, le pourcentage des individus inquiets du risque de chômage passe à 79 % chez ceux qui possèdent un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat, à 75 % chez ceux qui ont un diplôme du niveau du bac et à 65 %, chez les diplômés du supérieur. Corrélativement, la part des personnes non inquiètes s'élève de 17 % chez les non-diplômés à 35 % chez

les diplômés du supérieur (22% en moyenne); autrement dit, les diplômés sont deux fois moins inquiets que les non-diplômés.

Enfin, les habitants de l'agglomération parisienne, qui jusque-là, se montraient un peu moins inquiets, le sont désormais tout autant (77%) que la moyenne des Français. C'est aussi à Paris et dans l'agglomération parisienne que la peur du chômage a le plus évolué entre 1992 et 1993 (+ 11 points).

D'autre part, on relèvera quelques autres tendances :

- Les femmes continuent d'être un peu plus inquiètes que les hommes (respectivement 81% et 74%).
- Les célibataires affichent plus d'inquiétude que la moyenne des Français (85% contre 78%).
- Ce sont les moins de 25 ans que le risque de chômage inquiète le plus (86%).
- Les chômeurs sont, dans leur quasi-totalité, inquiets (92%); les inactifs le sont globalement plus que les actifs occupés (79% et 73%).

#### **2.4 Le chômage est de loin en tête des préoccupations des Français**

Traduction du climat de forte inquiétude vis-à-vis du chômage, plus de la moitié des Français (52%) le classent maintenant parmi les deux sujets qui les préoccupent le plus, le plaçant loin devant la drogue (28%) ou les maladies graves (26%). Le chômage retient même une attention nettement plus soutenue en première réponse : 38% de nos concitoyens le citent comme le sujet le plus préoccupant, parmi une liste de onze thèmes, soit un pourcentage en hausse de 7 points en un an et une fréquence de citations près de trois fois supérieure à celles des maladies graves ou de la drogue. Il est à présent deux fois plus souvent mentionné en première réponse qu'en 1990 (tableau 8).

**Tableau 8 : Les sujets de préoccupations des Français<sup>1</sup>**  
- Evolution 1990-1993 -

(En %)

Classement par ordre décroissant du % de citations en 1993	Deux premières réponses en ...				Première réponse	
	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992	Fin 1993	Fin 1993	Ecart 93-90
Le chômage .....	27,4	38,1	43,8	52,2	38,2	+ 19,9
La drogue .....	37,2	33,6	29,7	28,4	13,3	- 7,5
Les maladies graves .....	27,7	28,1	28,9	26,2	14,1	- 2,7
La pauvreté en France .....	16,3	15,6	20,2	22,4	9,0	+ 1,5
La violence, l'insécurité .....	23,0	20,1	15,5	20,2	6,2	-1,0
La pauvreté dans le monde ...	14,5	17,7	18,6	16,4	7,5	+ 0,1
L'immigration .....	16,5	15,9	13,9	14,0	5,6	- 0,6
Dégradation de l'environnement	12,0	12,1	10,9	8,1	2,2	- 2,9
Les tensions internationales ..	15,8	9,0	8,7	7,1	2,3	- 5,1
Les conflits sociaux .....	3,7	3,5	3,1	2,6	0,7	- 0,2
L'Europe .....	5,7	6,1	6,4	2,0	0,8	- 1,5

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1990 à fin 1993.

Lecture du tableau : Fin 1993, 52,2% des Français ont cité le chômage soit en première soit en deuxième réponse; ils étaient 27,4% en fin 1990. 38,2% l'ont cité en première réponse, soit 19,9 points de plus qu'en fin 1990.

Quatre catégories apparaissent tout particulièrement préoccupées par le chômage : les ouvriers (61% le citent comme sujet de préoccupation, contre 52% en moyenne, dont 48% en première réponse), les jeunes de moins de 25 ans (60%, dont 48% en première réponse), les étudiants (61%, dont 48%) et les chômeurs (58%, dont 46%).

## 2.5 Les raisons de l'importance du chômage actuel

Résignés ou impuissants à contrôler les mécanismes complexes qui régissent nos économies, les Français expliquent avant tout l'importance du chômage actuel par des raisons économiques au sens large : progrès, crise ou simplement manque d'emplois. Les explications par des raisons plutôt politiques, visant à désigner un responsable (l'Etat, les patrons, le système éducatif) ou faisant d'une catégorie un peu le "bouc-émissaire" du chômage (les femmes, les étrangers), leur apparaissent bien plus secondaires.

Ainsi, "la modernisation, le progrès technologique, la robotisation" et "la crise économique, la mauvaise conjoncture" arrivent en tête des principales raisons

<sup>1</sup> Rappel du libellé de la question : "Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?"

expliquant le chômage, raisons avancées spontanément<sup>1</sup> par 23% et 19% de la population. Vient ensuite l'explication par "l'insuffisance d'emplois" (*pas assez d'emplois, fermeture des entreprises, pas d'embauche, pas de travail*), mentionnée par 14% des enquêtés. Au total, ces trois causes "externes" couvrent plus de la moitié des réponses (56%). Autrement dit, les Français invoquent d'abord des grands phénomènes difficilement maîtrisables, tels que l'incertitude de la conjoncture économique, et ne cherchent pas à "accuser" un acteur particulier de la vie politique ou sociale.

Parmi les autres motifs dénonçant plus particulièrement certains dysfonctionnements susceptibles d'être améliorés ou responsabilisant tel ou tel acteur, "le poids des charges sociales" ou "les problèmes de compétitivité des entreprises" passent avant le lien entre inadéquation de la formation et chômage. Enfin, "l'Etat, la gestion du gouvernement" se classe un peu avant "les patrons". Mais toutes ces raisons apparaissent nettement moins souvent avancées (tableau 9).

**Tableau 9 : les raisons avancées par les Français pour expliquer l'importance du chômage actuel**  
- Résultats 1989, 1991 et 1993 -

Classement par ordre décroissant des réponses en 1993	(En %)		
	1989	1991	1993
Modernisation, progrès .....	25,6	20,4	22,7
Crise économique .....	5,1	15,3	18,6
Pas assez d'emplois .....	15,8	10,2	14,2
Charges trop lourdes .....	5,5	6,9	6,2
Problèmes de compétitivité des entreprises.....	4,0	2,5	6,0
L'Etat, la politique, la gestion du gouvernement ...	3,7	8,1	5,4
Inadéquation de la formation / emploi .....	15,4	11,5	4,5
Les patrons .....	2,9	5,1	4,2
Trop d'étrangers .....	6,3	4,6	3,9
Problème de mentalité .....	4,5	6,4	2,0
Les femmes au travail .....	0,9	0,6	0,7
Le travail au noir .....	0,4	0,4	0,2
Les emplois précaires .....	0,9	0,3	0,1
Autres réponses .....	1,9	3,9	7,3
Ne sait pas, non réponse .....	7,1	3,8	4,0
<b>Ensemble des Français.....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations fin 1989, fin 1991 et fin 1993.

<sup>1</sup> Il s'agit d'une question ouverte, postcodée a posteriori. La nomenclature détaillée des items de postcodage figure en annexe.

Deux raisons ont connu une évolution plus marquante dans l'opinion<sup>1</sup> : aujourd'hui, les Français sont de plus en plus nombreux à expliquer le chômage par la crise économique (+ 13 points par rapport à 1989), tandis qu'ils dénoncent de moins en moins l'inadéquation de la formation (- 11 points entre 1989 et 1993).

Les explications du chômage par le progrès ou le manque d'emplois retrouvent, en fin 1993, un écho très voisin de celui de 1989, après avoir été un peu moins souvent mises en avant en 1991 (tableau 9).

D'autre part, si les raisons économiques, prises globalement, sont majoritairement avancées par les Français pour expliquer l'ampleur du chômage, les personnes qui évoquent l'une ou l'autre de ces raisons ont des profils un peu différents.

#### *Les personnes âgées accusent plutôt le progrès*

Ce sont les personnes de plus de 60 ans et les retraités qui rendent le plus souvent *la modernisation, le progrès, la robotisation, la mécanisation, la restructuration de l'industrie ...* responsables du chômage : 34% des premières et 35% des seconds ont fourni une réponse de ce type (contre 23% en moyenne). Les non-diplômés et les ruraux (caractéristiques liées à la population âgée) argumentent également plus souvent en ce sens (respectivement 30% et 29%).

Si la modernisation n'apparaît pas franchement plus souvent mise en cause par les personnes plutôt réticentes au progrès en général, celles qui estiment par exemple que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie quotidienne, elle est très nettement plus souvent dénoncée comme facteur de chômage par les individus qui voient dans le développement de technologies économisant la main d'oeuvre le principal frein actuel à l'embauche (tableau 10).

#### *Les diplômés dénoncent plutôt la crise économique*

L'explication du chômage par la "crise économique", qui comprend les réponses de type : *conjuncture actuelle, problèmes économiques, ralentissement de la croissance économique, mauvaise situation économique, récession, baisse de la consommation,* est plutôt le fait de personnes diplômées : 32% des diplômés du supérieur et 28% des

---

<sup>1</sup> L'utilisation d'une nomenclature de postcodage identique en 1989, 1991 et 1993 rend possible le rapprochement des résultats obtenus chaque année.

individus ayant le niveau du baccalauréat avancent cette raison, contre 18% de l'ensemble des Français. De fait, elle est plus souvent fournie par les cadres (27%), ainsi que par les étudiants (25%).

C'est une argumentation qui s'associe également plutôt à des attitudes favorables au progrès scientifique et qui est plus fréquemment avancée par les individus qui attribuent à l'incertitude de la conjoncture les difficultés actuelles d'embauche (tableau 10).

**Tableau 10 : Les deux raisons le plus avancées pour expliquer l'importance du chômage**  
- Réponses pour quelques catégories -

Modernisation, progrès (23% des Français)		Crise économique (19% des Français)	
Retraité .....	35%	Diplômés du supérieur .....	32%
60 ans et plus .....	34%	Diplômés, niveau bac .....	28%
Aucun diplôme, cep .....	30%	Cadre supérieur, profession intermédiaire	27%
Réside dans une commune de moins de 2000 habitants .....	29%	Etudiant .....	25%
		Employé .....	24%
		Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne .....	21%
Principal frein à l'embauche : le développement de technologies économisant la main d'œuvre	43%	Principal frein à l'embauche : situation économique incertaine .....	25%
Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout le quotidien .....	25%	Pense que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup le quotidien .....	22%
Pense que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable et dangereuse .....	25%	Pense que la diffusion de l'informatique est une chose souhaitable .....	25%

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : 35% des retraités donnent comme raison principale du chômage, la modernisation, le progrès, contre 23% de l'ensemble des Français.

### *Les jeunes argumentent davantage pour le manque d'emplois*

"Il y a du chômage parce qu'il n'y a pas de travail" : cette réponse tautologique, en quelque sorte, évoquée par 14% de la population, correspond le plus souvent à l'idée que se font les jeunes du chômage. 21% des moins de 25 ans ont ainsi mentionné des raisons du type : *pas assez d'emplois, manque d'entreprises, fermeture d'usines, manque de création d'emplois, pas d'embauche, suppression des emplois, pas de travail.*

C'est aussi une explication plus souvent fournie par les chômeurs (20%), ainsi que par les non-diplômés (19% de ceux qui n'ont aucun diplôme). Les employés et les femmes au foyer tendent également à mentionner ce type de raison un peu plus souvent qu'en moyenne (19%).

Par contre, moins net apparaît le lien entre une telle explication du chômage et ce que les individus peuvent penser par ailleurs des freins à l'embauche ou des retombées du progrès en général (tableau 11).

**Tableau 11 : L'explication "tautologique" du chômage**  
- Réponses pour quelques catégories -

Pas assez d'emplois (14% des Français)	
Moins de 25 ans .....	21%
Chômeur .....	20%
Aucun diplôme, cep .....	19%
Employé .....	19%
Femme au foyer .....	19%
Ouvrier .....	16%
Principal frein à l'embauche :	
. cotisations sociales trop élevées .....	15%
. situation économique incertaine .....	15%
Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout le quotidien .....	
	17%

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : 21% des moins de 25 ans expliquent l'importance du chômage par l'insuffisance d'emplois, contre 14% de l'ensemble des Français.

Enfin, on remarquera que les ouvriers ont des opinions plus partagées sur les raisons de l'importance du chômage : 19% dénoncent la modernisation, le progrès, 16% l'insuffisance d'emplois et 14% la crise économique.

Les autres explications fournies, en dehors des raisons économiques générales, sont trop peu mentionnées pour permettre une analyse catégorielle des réponses. Tout au plus peut-on constater que les problèmes de compétitivité des entreprises sont un peu plus souvent mentionnés par les ouvriers (11%, contre 6% en moyenne) et que les charges trop lourdes le sont par les individus qui voient précisément dans les cotisations sociales trop élevées un frein à l'embauche (11%, contre 6%).

---

## Chapitre 2 : Les opinions sur le système d'indemnisation

---

Comme chaque année dans l'enquête, plusieurs questions visent à apprécier les opinions des Français sur la politique d'indemnisation des chômeurs : connaissance du système, financement du régime d'assurance-chômage, modalités de calcul des indemnités et effets de la réforme intervenue en matière d'indemnisation.

Si une part relativement stable de la population continue de mal connaître le système en pensant que tous les chômeurs sont indemnisés, si les Français pensent toujours que les indemnités devraient dépendre des ressources du foyer, plutôt que des années d'activité ou du salaire antérieur, et s'ils se montrent majoritairement exigeants à l'égard des chômeurs, le résultat le plus marquant est ici l'attitude de la population face au financement du régime d'assurance-chômage. Cette année, les Français ne se partagent plus, comme auparavant, entre la solution d'augmenter les cotisations ou celle de réduire les dépenses de chômage, mais ils se "réconcilient" autour de celle d'une augmentation de la part du financement de l'Etat pour couvrir les frais d'indemnisation.

### **1 - Un quart de la population connaît mal le système de couverture du chômage**

En fin 1993, 24 % des Français ne savent toujours pas que les chômeurs ne sont pas tous indemnisés. Cette part de la population mal informée - composée, sans changement, de personnes plutôt âgées, peu instruites et n'ayant jamais été confrontées au problème du chômage -, est restée relativement stable depuis une dizaine d'années, même si elle a connu quelques fluctuations au cours de la période. Il reste que les trois quarts des Français connaissent le système d'indemnisation des chômeurs (tableau 12).

**Tableau 12 : Connaissance du système d'indemnisation**  
- Evolution 1984 à 1993 -

(en %)

Pensez-vous que tous les chômeurs reçoivent des indemnités de chômage ?										
	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Oui .....	20,3	24,0	21,8	26,3	22,0	24,2	25,8	29,5	25,5	24,0
Non .....	79,7	76,0	78,2	71,9	72,2	73,6	72,7	68,9	73,1	74,9
Ne sait pas	-	-	-	1,8	0,8	2,2	1,5	1,6	1,4	1,1
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations.

Confirmant les résultats déjà mis en évidence antérieurement, la connaissance du système de couverture des chômeurs dépend de trois facteurs majeurs : l'expérience du chômage, l'âge et le niveau d'études.

On ne mentionnera donc ici que les principaux résultats<sup>1</sup> :

- L'expérience du chômage renforce la connaissance du système d'indemnisation. Ce sont donc les chômeurs ou les ex-chômeurs, ainsi que les individus atteints dans leur foyer par le chômage, qui sont le mieux informés : le taux de connaissance est, dans ces groupes, supérieur à 80%. Il atteint même 90% chez les individus qui ont été au moins trois fois au chômage depuis 10 ans.
- Plus les Français sont âgés, moins ils sont au courant du système de couverture des chômeurs : le taux de connaissance varie de 81% chez les moins de 25 ans à 52% chez les plus de 70 ans. Ce sont les moins de 40 ans qui sont le mieux informés (82%); le taux de connaissance, tout en restant supérieur à la moyenne, fléchit ensuite entre 40 et 59 ans (77%), pour chuter nettement à partir de 60 ans (60%).
- Les diplômés affichent une meilleure connaissance que les non-diplômés. Le taux de connaissance est de 84% chez les diplômés du supérieur, tandis qu'un tiers des sans-diplômes pensent que les chômeurs sont tous indemnisés (contre 24% en moyenne). Les personnes qui ont le baccalauréat ou un niveau équivalent sont mieux informées qu'en moyenne (78%), mais leur taux de connaissance est sensiblement inférieur à celui des "très diplômés".

<sup>1</sup> Une analyse détaillée de cette question a été réalisée dans le rapport : "Le chômage et les politiques d'emploi, vos par les Français en fin 1992" (C.Duflos, Collection des rapports du Crédoc, N° 140, Décembre 1993).

- La plupart des catégories professionnelles apparaissent maintenant bien renseignées. Les retraités restent cependant le moins bien informés, avec les femmes au foyer et les indépendants. Dans toutes les autres catégories, y compris chez les étudiants, le taux de connaissance du système de couverture du chômage dépasse ou avoisine les 80% (tableau 13).

**Tableau 13 : Taux de connaissance du système de couverture pour quelques catégories**

(% d'individus sachant que les chômeurs ne sont pas tous indemnisés)

Profession intermédiaire .....	87%
Ouvrier .....	85%
Cadre supérieur, profession libérale .....	82%
Employé .....	80%
Etudiant .....	78%
Reste au foyer .....	72%
Indépendant .....	67%
Retraité .....	60%
Chômeur actuellement .....	86%
Chômage présent dans le foyer .....	84%
A été au chômage depuis 10 ans .....	83%
<i>dont</i> : trois fois ou plus .....	90%
Diplômé du supérieur .....	84%
Moins de 40 ans .....	82%
Ensemble des Français .....	75%

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Les Français mal informés (24%) sont le plus souvent des personnes âgées, retraitées, non diplômées, n'ayant pas connu de rupture d'emploi. Ces individus, peu informés en général, ont plutôt des opinions traditionalistes à l'égard de la famille et adoptent, vis-à-vis des chômeurs, des positions plus tranchées : 63% estiment que la diminution des ressources pour les chômeurs sera plutôt incitative au retour à l'emploi (opinion partagée par 52% de l'ensemble des Français). Ce sont, enfin, des personnes qui vivent plutôt repliées sur elles-mêmes, n'ayant guère d'autres activités que celle de regarder quotidiennement la télévision (tableau 14).

**Tableau 14 : Quelques caractéristiques et opinions distinctives des personnes mal informées (24% de la population)**

	% dans le groupe	Ecart à la moyenne
Est âgé de 60 ans et plus .....	39	(+ 14)
Est retraité .....	36	(+ 13)
Ne possède aucun diplôme ou le cep .....	43	(+ 12)
Ne ressent pas de menace de chômage .....	74	(+ 11)
N'a jamais été au chômage depuis 10 ans .....	78	(+ 9)
Pense que la famille est le seul endroit où l'on se sent bien	82	(+ 12)
Pense que la diminution des ressources pour les chômeurs va les inciter à reprendre plus rapidement un emploi .....	63	(+ 11)
Ne fréquente jamais un cinéma .....	56	(+ 13)
Ne fréquente jamais une bibliothèque .....	73	(+ 7)
Regarde la télévision tous les jours .....	83	(+ 7)

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : Dans le groupe des individus qui pensent que tous les chômeurs sont indemnisés, 39% ont 60 ans et plus, soit 14 points de plus qu'en moyenne (25% de la population ont 60 ans et plus).

## 2 - Les Français s'en remettent à l'Etat pour combler le déficit de l'assurance chômage

Le problème de l'équilibre des comptes de l'indemnisation du chômage a été, cette année, abordé différemment dans l'enquête<sup>1</sup>. L'opinion, oscillant jusqu'alors entre une augmentation des cotisations et une réduction des dépenses, en fonction du déficit ou de l'équilibre du régime, a choisi de se porter majoritairement sur la "nouvelle" solution proposée : 59% des Français pensent que la solution préférable pour combler le déficit du régime est "*d'augmenter la part du financement de l'Etat*".

L'introduction de cet item de réponse a donc littéralement "bouleversé" le paysage des opinions. De fait, le financement de l'indemnisation ne se pose plus, pour nos concitoyens, en termes d'arbitrage entre réduction des dépenses et hausse des cotisations, mais il apparaît maintenant être d'abord du ressort de l'Etat (tableau 15).

<sup>1</sup> On rappellera que la question du financement de l'indemnisation des chômeurs a été abordée chaque année dans l'enquête depuis 1984. Toutefois, les libellés ont connu plusieurs modifications au cours du temps, notamment en raison des fluctuations intervenues dans l'équilibre des comptes du régime d'assurance chômage. On se reportera au document déjà cité pour plus de précisions sur l'historique de la question ainsi que sur les résultats des enquêtes antérieures sauf pour les résultats les plus récents (1991-1992) qui figurent en annexe. Il reste que la question de 1993 comporte un nouvel item de réponse "*augmenter la part du financement de l'Etat*", qui empêche toute comparaison avec les résultats des autres années.

Tableau 15 : Solution pour couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage

(en %)

Vous savez peut-être que les cotisations ne suffisent plus aujourd'hui à couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage. Quelle est la solution qui vous semble préférable pour faire face à cette situation ?	
	Fin 1993
. Augmenter les cotisations .....	15,9
. Augmenter la part du financement de l'Etat (impôt, TVA)	58,9
. Diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage .....	20,6
. Ne sait pas .....	4,6
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Sans pouvoir établir de comparaison avec les résultats des années antérieures, on rappellera simplement celui de fin 1992, période de déficit des comptes du chômage : devant le choix proposé de "plus de cotisations" ou de "moins de dépenses", 51 % des Français avaient opté pour la première des deux solutions et 42 % pour la seconde<sup>1</sup>. Les Français se sont donc, en fin 1993, "réconciliés" entre eux pour s'en remettre massivement à l'Etat. Il est vrai que la proposition de ce nouvel item a probablement facilité le choix : peu enclins à supporter de nouvelles hausses de cotisations, mais aussi attachés au maintien de la protection sociale des chômeurs, les Français ont donc adopté, comme solution, celle de s'adresser à l'Etat : à charge pour lui, de régler la question du financement du régime d'assurance-chômage.

Il reste que 21 % de la population continuent de privilégier une diminution des dépenses d'indemnisation et 16 %, une augmentation des cotisations.

La solution d'une contribution plus importante de l'Etat rencontre un écho majoritaire dans toutes les catégories sociales de la population, à l'exception des indépendants qui restent deux fois plus favorables qu'en moyenne à une diminution des dépenses d'indemnisation. Les jeunes aussi -même si le plus grand nombre d'entre eux s'en remettent aussi à l'Etat-, le font moins souvent qu'en moyenne. Par contre, ce sont eux qui sont le plus partisans d'une hausse des cotisations.

Autrement dit, seuls les indépendants et les moins de 25 ans prennent ici des positions particulières. En dehors de ces deux groupes, peu de différences catégorielles apparaissent. On ne constate, en effet, aucun effet majeur, ni de l'âge, ni du diplôme, ni de la catégorie professionnelle, ni même de la situation d'emploi ou du revenu. Seules quelques légères variations peuvent être observées par catégories.

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2.

**Augmenter la part du financement de l'Etat : une opinion dominante qui varie peu selon les groupes sociaux**

Jusqu'alors, le choix entre "plus de cotisations" et "moins de dépenses" dépendait fortement de la situation d'emploi et du statut par rapport à l'assurance chômage : les chômeurs et les inactifs étaient nettement plus favorables à une hausse des cotisations, les indépendants et les salariés du secteur privé préconisaient au contraire plus souvent une réduction des dépenses de chômage. Maintenant, le désir de voir augmenter la part du financement de l'Etat ne varie pas selon les groupes : que les Français soient actifs, inactifs ou chômeurs, qu'ils cotisent ou non au régime d'assurance-chômage, tous pensent que c'est d'abord à l'Etat d'accroître sa contribution pour combler le déficit des comptes (tableau 16).

A l'exception des indépendants, cette solution apparaît majoritairement préférée dans toutes les catégories professionnelles. Toutefois, on remarquera que les salariés du secteur public la privilégient un peu moins que les salariés du secteur privé et que les professions intermédiaires et les femmes au foyer la préconisent plus que les cadres supérieurs et les étudiants (tableau 16).

**Tableau 16 : Le souhait de voir augmenter la part du financement de l'Etat**  
- Taux de réponses dans différentes catégories -

	% dans la catégorie	Ecart à la moyenne
Chômeur .....	60	(+ 1)
Inactif .....	60	(+ 1)
Actif occupé .....	58	(- 1)
Salarié .....	60	(+ 1)
<i>dont</i> : Salarié du secteur privé .....	63	(+ 3)
Salarié du secteur public .....	56	(- 4)
Travaille à son compte .....	47	(- 12)
Profession intermédiaire .....	66	(+ 7)
Reste au foyer .....	64	(+ 5)
Ouvrier .....	60	(+ 1)
Retraité .....	60	(+ 1)
Employé .....	57	(- 2)
Cadre supérieur, profession libérale .....	53	(- 6)
Etudiant .....	50	(- 9)
Agric., artisan, commerçant, chef entreprise	46	(-13)
Ensemble des Français .....	59	

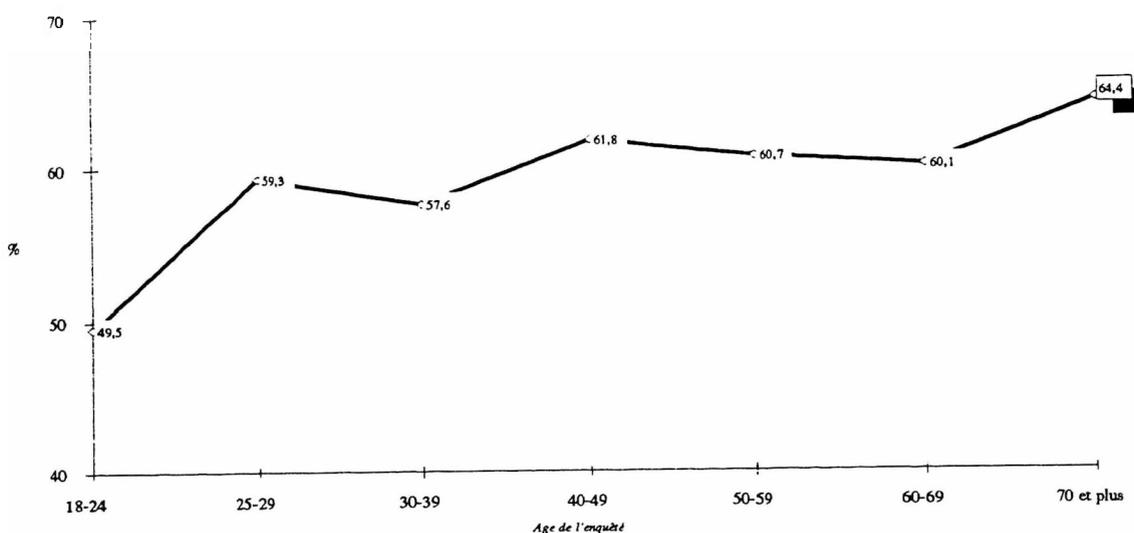
Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : 60% des chômeurs optent pour la solution d'augmenter la part du financement de l'Etat, soit 1 point de plus qu'en moyenne (59% de l'ensemble des Français);

D'autre part, c'est une solution qui apparaît un peu plus choisie par les individus les plus âgés : 64% des personnes de 70 ans et plus optent pour l'augmentation de la part du financement de l'Etat, contre environ 60% des classes d'âge comprises entre 25 et 69 ans. En revanche, les jeunes se distinguent, au contraire, par une moindre préférence pour ce choix (graphique 6).

**Graphique 6 : Le souhait de voir augmenter la part du financement de l'Etat selon l'âge**

(% de personnes ayant répondu : augmenter la part du financement de l'Etat)



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

On notera encore que les diplômés ne se différencient pas véritablement des non-diplômés sur ce point. De même, que les Français disposent ou non de revenus élevés ne modifie en rien leur choix : la solution d'une plus grande contribution de l'Etat est préconisée par 60% des individus disposant d'un revenu mensuel global inférieur à 10 000 francs et par 58% de ceux dont les ressources sont supérieures à ce montant.

#### *Augmenter les cotisations : une position "caractéristique" des jeunes*

16% de la population pensent que la solution préférable pour couvrir les dépenses d'indemnisation des chômeurs est d'*augmenter les cotisations*. Ce sont avant tout les jeunes qui prennent position en ce sens, qu'ils soient d'ailleurs diplômés ou non : 26% des moins de 25 ans préconisent cette solution. Celle-ci est encore un peu plus

fréquemment exprimée qu'en moyenne chez les 25-29 ans (19%), mais elle ne l'est plus ensuite que par moins de 15 % des enquêtés. C'est donc une attitude qui apparaît plutôt "typique" des jeunes.

Enfin, on remarquera que la hausse des cotisations rencontre un peu plus d'adeptes parmi les chômeurs : 21 % d'entre eux pensent que c'est la solution préférable pour combler le déficit du régime d'assurance chômage (16 % en moyenne).

***Réduire les dépenses d'indemnisation : une solution surtout préconisée par les indépendants et les personnes plutôt hostiles à la protection sociale***

Le choix de *diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage* est très caractéristique: c'est celui des indépendants et des individus peu favorables aux politiques sociales en général.

Ainsi, 42 % des exploitants agricoles, artisans, commerçants et chefs d'entreprise et 39 % des individus travaillant à leur compte optent pour cette solution (contre 21 % en moyenne). A l'inverse, les salariés et surtout les chômeurs y sont nettement moins favorables (20 % des premiers et 16 % des seconds).

D'autre part, le désir de réduire les dépenses d'indemnisation, ou en d'autres termes de revoir le système de couverture sociale des chômeurs, s'associe plutôt à une attitude globalement défavorable aux mesures sociales en général. Ainsi, les partisans de la diminution des dépenses de chômage se rencontrent plus fréquemment parmi les individus qui pensent que les prestations familiales sont suffisantes, que la prise en charge des familles défavorisées enlève le sens des responsabilités, que le RMI n'incite pas les gens à chercher du travail ou qui expliquent la pauvreté plus par manque d'effort que par manque de chance. Le choix de la réduction des dépenses du chômage va aussi de pair avec l'idée que la nouvelle allocation (AUD)<sup>1</sup> consécutive à la réforme du système d'indemnisation sera, pour les chômeurs, surtout incitative au retour à l'emploi, comme avec celle qu'il conviendrait de réduire en priorité les prestations de chômage, si l'on devait aujourd'hui diminuer certaines prestations sociales (tableau 17).

---

<sup>1</sup> AUD : allocation unique dégressive mise en place en 1992 pour couvrir le déficit du régime d'assurance chômage. Cette allocation versée aux chômeurs diminue plus rapidement et de façon plus importante que par le passé.

**Tableau 17 : Quelques opinions caractéristiques des individus exprimant le souhait de voir diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage**

(21 % de la population)

	% dans le groupe	Ecart à la moyenne
. L'AUD va principalement inciter les chômeurs à reprendre plus rapidement un emploi .....	70	(+ 18)
. Si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir .....	44	(+ 17)
. Le RMI risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail .....	56	(+ 17)
. L'aide aux familles (prestations familiales) est suffisante .....	45	(+ 16)
. La prise en charge des familles défavorisées leur enlève tout sens des responsabilités .....	48	(+ 15)
. On devrait diminuer en priorité les prestations chômage .....	22	(+ 15)

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : Dans le groupe des individus qui préconisent de diminuer les dépenses de chômage, 70% pensent que l'AUD incitera les chômeurs à retrouver plus rapidement un emploi, soit 18 points de plus qu'en moyenne (52% des Français partagent cet avis).

Il reste que la diminution des dépenses de chômage peut se faire sous plusieurs formes. C'est la **réduction de la durée d'indemnisation** qui apparaît toujours comme la formule préférée.

#### *Diminuer les dépenses en réduisant la durée d'indemnisation*

Quoique deux fois moins nombreux qu'il y a un an, les Français favorables à une diminution des dépenses de chômage continuent de préférer, comme auparavant, une réduction de la durée d'indemnisation plutôt que de toucher au montant des allocations ou d'indemniser moins de chômeurs; toutefois, cette dernière formule tend à recueillir plus d'avis (+ 4 points entre fin 1991 et fin 1993, cf. tableau 18). Le durcissement de la position de ces individus, que l'on avait observé en fin 1992, se maintient donc cette année. Ceci apparaît logique, dans la mesure où les Français qui expriment maintenant le désir de voir réduire les coûts du chômage le font avec d'autant plus de conviction qu'ils ne font pas partie du mouvement général de "report" sur l'Etat .

**Tableau 18 : Forme souhaitée de réduction des dépenses**(Personnes favorables à une diminution des dépenses d'indemnisation du chômage, soit 21 % de la population en 1993)<sup>(1)</sup>

(en %)			
Sous quelle forme principalement ?			
	1991	1992	1993
. Raccourcir la durée de versement des indemnités .....	46,0	37,3	37,8
. Diminuer le montant des indemnités de chômage .....	27,2	30,9	29,6
. Indemniser moins de chômeurs* .....	17,3	20,2	21,5
. Retarder la date du début de versement des indemnités ..	6,8	8,3	8,8
. Ne sait pas .....	2,7	3,3	2,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations, fin 1991 à fin 1993.

\* En 1993, l'expression *moins de chômeurs* a remplacé celle d' *un moins grand nombre de chômeurs* utilisée en 1991 et 1992.

(1) En 1991 et 1992, la question était posée respectivement à 51 % et 42 % de la population.

Quelles que soient les préférences, les opinions apparaissent fort peu différentes selon les groupes sociaux. Ni le diplôme, ni l'âge, ni le fait d'avoir été ou non confronté au chômage ne modifient véritablement les choix exprimés. On notera simplement que les personnes de plus de 40 ans opteraient un peu plus pour la réduction de la durée de versement des prestations, tandis que les moins de 40 ans préféreraient un peu plus la formule d'indemniser moins de chômeurs (tableau 19).

**Tableau 19 : Forme préférée de diminution des dépenses de chômage - Réponses pour quelques catégories -**

(Personnes favorables à une diminution des dépenses d'indemnisation du chômage, soit 21 % de la population en 1993)

	Age		Niveau de diplôme		Ensemble
	Moins de 40 ans	Plus de 40 ans	Inférieur au bac	Bac et plus	
Raccourcir la durée de versement .....	34,0	41,7	38,2	36,4	37,8
Diminuer le montant des indemnités .....	30,0	28,9	28,6	32,7	29,6
Indemniser moins de chômeurs .....	25,5	18,0	23,0	17,8	21,5
Retarder le début de versement .....	8,5	9,0	8,2	11,2	8,8
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
	(Effectifs)	(200)	(211)	(304)	(107)
		(211)	(304)	(107)	(411)

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

**Lecture du tableau :** Parmi les partisans d'une diminution des dépenses d'indemnisation du chômage, 25,5 % des moins de 40 ans optent pour la forme d'indemniser moins de chômeurs, soit 4 points de plus qu'en moyenne (21,5 % de l'ensemble des personnes concernées).

La catégorie professionnelle n'a guère d'influence plus marquante sur les opinions. On relèvera seulement, comme auparavant, la tendance des ouvriers à vouloir

davantage diminuer le montant des prestations, voire d'indemniser moins de chômeurs.

### 3 - Le calcul des indemnités de chômage : la préférence reste à la modulation selon les ressources du foyer

Depuis plusieurs années, l'enquête permet de recueillir les opinions de nos concitoyens sur les modalités de calcul des indemnités de chômage. En fin 1993, l'opinion continue de préférer, parmi les formules proposées, une *modulation des prestations selon les ressources globales du foyer*; c'est l'avis de 47% des Français. 19% de la population pensent, quant à eux, que les indemnités devraient être *calculées en fonction du montant du salaire* et 18% se prononcent pour des *indemnités identiques pour tous les chômeurs*. Enfin, 16% des personnes interrogées estiment que le calcul des indemnités devrait plutôt reposer sur *le nombre d'années d'activité*.

Les choix ne se sont pas profondément modifiés en un an, pas plus que depuis 1987. L'évolution la plus marquante concerne l'indemnisation identique pour tous les chômeurs, formule qui reçoit un écho moins favorable qu'auparavant (- 7 points entre fin 1987 et fin 1993); par contre, le calcul tenant compte des années d'activité tend à retenir à présent un peu plus l'attention (tableau 20).

**Tableau 20 : Le calcul des indemnités de chômage<sup>1</sup>**

A votre avis, les indemnités de chômage devraient-elles être ?			
(Classement par ordre décroissant des réponses)	Fin 1993 (en %)	Ecart par rapport à fin 1992	Ecart par rapport à fin 1987
Modulées selon les ressources globales du foyer....	46,6	+ 0,6	+ 2,8
Calculées en fonction du montant du salaire.....	19,0	+ 2,2	+ 0,6
Identiques pour tous les chômeurs.....	17,5	- 2,9	- 6,7
Calculées en fonction du nombre d'années d'activité	16,1	0	+ 3,6
Ensemble des Français .....	100,0	-	-

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français.

Ainsi, les Français continuent d'afficher le désir d'une certaine "justice sociale", en estimant d'abord que le calcul des indemnités de chômage doit tenir compte de l'ensemble des revenus du ménage. Les modes de calcul plus individualisés reposant

<sup>1</sup> On trouvera en annexe le détail des résultats de 1987 à 1993.

sur les années d'activité ou le salaire antérieur restent des avis beaucoup plus secondairement exprimés.

Ces positions plus "individualistes" ne varient d'ailleurs pas beaucoup entre les différentes catégories sociales. On notera que la prise en compte du salaire antérieur semble être un peu plus souvent souhaitée par les moins de 40 ans (21 %, contre 19 % en moyenne) et les chômeurs (21 %) et que la référence aux années d'activité tendrait à trouver un peu plus d'écho auprès des non-diplômés (19 %, contre 16 % en moyenne).

En revanche, le choix pour une modulation des indemnités selon les revenus ou la préférence pour une indemnité uniforme semblent être davantage liés à l'âge et au diplôme.

*Les jeunes sont le plus favorables à la modulation selon les ressources, tandis que le choix de l'uniformisation est plus fréquent chez les plus âgés*

La moitié des jeunes de moins de 25 ans pensent que le calcul des indemnités de chômage devrait tenir compte de la totalité des ressources du foyer (contre 47 % en moyenne), tandis que la préférence pour des prestations identiques pour tous les chômeurs apparaît le plus marquée chez les personnes de plus de 60 ans : 23 % d'entre elles y sont favorables (contre 17 % en moyenne). On constate d'ailleurs que plus les Français prennent de l'âge, plus ils optent pour l'uniformisation et moins ils soutiennent la formule de modulation (tableau 21).

**Tableau 21 : La modulation ou l'uniformisation des indemnités de chômage, selon l'âge**

Les indemnités de chômage devraient être :	(en %)*				
	Moins de 25 ans	25-39 ans	40-59 ans	60 ans et plus	Ensemble Français
Modulées selon les ressources globales du foyer .....	51 (54)	49 (47)	45 (44)	43 (43)	47 (46)
Identiques pour tous les chômeurs .....	12 (12)	13 (18)	19 (23)	23 (25)	17 (20)

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français.

\* Sont rappelés entre parenthèses les résultats de fin 1992.

Lecture du tableau : Fin 1993, 51 % des moins de 25 ans (54 % en fin 1992) pensent que les indemnités de chômage devraient être modulées selon les ressources globales du foyer. Cette opinion est celle de 43 % des personnes de 60 ans et plus (43 % également en 1992) et de 47 % de l'ensemble des Français (46 % fin 1992).

Mais on relève aussi, à la lecture du tableau 21, que de fin 1992 à fin 1993, la part des individus favorables à la modulation a fléchi de 3 points en un an chez les moins de 25 ans, alors qu'elle est restée stable chez les "60 ans et plus"; celle des individus préférant plutôt des indemnités identiques pour tous les chômeurs a, à l'inverse, diminué dans toutes les classes d'âge, excepté chez les moins de 25 ans. Autrement dit, dans les deux cas, l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés s'est atténué en un an.

***Les diplômés penchent davantage pour la modulation selon les ressources, les non-diplômés sont plus sensibles à l'uniformisation***

En partie lié à cet effet d'âge, on remarque aussi que la part des partisans d'une modulation des indemnités croît avec le diplôme (de 36% chez les non-diplômés à 58% chez les diplômés du supérieur), tandis que celle des personnes favorables à l'uniformisation décroît très régulièrement (de 25% à 8%).

Le sens des variations selon le diplôme est resté le même entre fin 1992 et fin 1993. Mais, à l'inverse de ce que nous avons constaté à propos de l'âge, l'écart entre non-diplômés et diplômés s'est sensiblement creusé en un an. Autrement dit, le diplôme tendrait ici, au contraire de l'âge, à différencier davantage les positions.

**Tableau 22 : La modulation ou l'uniformisation des indemnités de chômage, selon le niveau de diplôme**

Les indemnités de chômage devraient être :	(en %)*				
	Aucun diplôme	Diplôme inférieur au bac	Bac ou diplôme équivalent	Diplôme supérieur au bac	Ensemble Français
Modulées selon les ressources globales du foyer .....	36 (41)	47 (44)	56 (54)	58 (54)	47 (46)
Identiques pour tous les chômeurs .....	25 (28)	18 (19)	9 (14)	8 (14)	17 (20)

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français.

\* Sont rappelés entre parenthèses les résultats de fin 1992.

Lecture du tableau : Fin 1993, 25% des non-diplômés (28% en fin 1992) pensent que les indemnités de chômage devraient être identiques pour tous les chômeurs. Cette opinion est celle de 8% des diplômés du supérieur (14% fin 1992) et de 17% de l'ensemble des Français (20% fin 1992).

***Des variations selon la catégorie professionnelle***

La prise en compte des ressources dans le calcul des indemnités de chômage est majoritairement souhaitée dans trois catégories : chez les cadres, les indépendants et les étudiants. On remarquera que les indépendants sont très sensiblement plus

favorables à ce mode de calcul qu'il y a un an (+ 11 points). Les cadres supérieurs y restent plus sensibles que les cadres moyens et le sont un peu plus qu'en fin 1992, tandis que les étudiants le sont un peu moins (comme les moins de 25 ans). Ce sont les ouvriers qui continuent d'y être le moins partisans. Ces derniers penchent d'ailleurs encore un peu plus souvent qu'en moyenne, mais moins que les retraités, pour des indemnités identiques pour tous les chômeurs, mais ce choix est en recul dans toutes les catégories (tableau 23).

**Tableau 23 : La modulation ou l'uniformisation des indemnités de chômage, selon la catégorie professionnelle\***

		(en %)	
Pensent que les indemnités de chômage devraient être modulées selon les ressources du foyer		Pensent que les indemnités de chômage devraient être identiques pour tous les chômeurs	
Cadre supérieur, prof. lib.....	58 (+ 3)	Retraité.....	24 (- 2)
EA, artisan, commerçant .....	55 (+ 11)	EA, artisan, commerçant .....	20 (= )
Etudiant.....	54 (- 4)	Ouvrier.....	19 (- 4)
Profession intermédiaire .....	51 (- 2)	<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>17 (- 3)</b>
<b>Ensemble des Français.....</b>	<b>47 (+ 1)</b>	Reste au foyer.....	16 (- 4)
Reste au foyer .....	45 (= )	Employé.....	16 (- 5)
Employé.....	44 (- 1)	Etudiant .....	13 (- 1)
Retraité .....	42 (- 1)	Cadre .....	10 (- 4)
Ouvrier .....	41 (+ 3)		

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

\* Sont mentionnés entre parenthèses les écarts (en points) par rapport aux résultats de fin 1992.

EA = Exploitant agricole.

Lecture du tableau : Fin 1993, 58 % des cadres supérieurs pensent que les indemnités de chômage devraient être modulées selon les ressources du foyer (soit 3 points de plus qu'en fin 1992). Cet avis est celui de 47 % de l'ensemble de la population.

Peu d'autres éléments permettent de nuancer les préférences des Français en matière de mode de calcul des indemnités de chômage. Ni le revenu, ni la composition familiale, ni la localisation géographique ne semblent intervenir dans les opinions, pas plus la menace de chômage ressentie ou l'inquiétude vis-à-vis de ce risque. On remarquera simplement que les habitants de Paris et de l'agglomération parisienne tendraient à être un peu plus favorables qu'en moyenne aux formules plus individualisées - calcul tenant compte des années d'activité (18 % contre 16 % en moyenne) ou du salaire antérieur (21 % contre 19 %) -, tandis que les ruraux optent plus souvent pour l'uniformisation (24 % contre 17 %).

Enfin, les tenants de la réduction des coûts d'indemnisation du chômage souhaiteraient un peu plus souvent une indemnité uniforme (23 %, contre 17 %), alors que les

partisans d'une hausse des cotisations pour couvrir le déficit de l'assurance chômage préféreraient plutôt un calcul tenant compte du salaire antérieur (26 %, contre 19 %).

#### 4 - Les effets de l'Allocation Unique Dégressive (AUD)

Inquiets du chômage et plutôt soucieux d'une certaine équité sociale, les Français n'en affichent pas moins une forte exigence à l'égard des personnes sans emploi. Un peu plus de la moitié de la population (52 %) pense que la diminution des ressources des chômeurs liée à la mise en place de l'Allocation Unique Dégressive (AUD) les incitera à reprendre plus rapidement un emploi. Néanmoins, pour 45 % des Français, cela rendra plus difficile, pour les chômeurs, leur recherche d'emploi (tableau 24).

**Tableau 24 : L'opinion des Français sur les effets de l'allocation unique dégressive (AUD)<sup>1</sup>**

(en %)

<b>Pour couvrir le déficit du régime d'assurance-chômage, l'allocation unique dégressive (AUD) a été mise en place. Cette allocation diminue plus rapidement et de façon plus importante qu'auparavant. Pensez-vous que cette diminution des ressources pour les chômeurs va principalement ...</b>	
	<b>Fin 1993</b>
. Les inciter à reprendre plus rapidement un emploi ....	52,2
. Rendre plus difficile leur recherche d'emploi .....	45,3
. Ne sait pas .....	2,5
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Les effets de l'AUD ne sont pas évidemment pas ressentis de la même manière dans tous les groupes sociaux; dans certains cas, c'est l'aspect négatif (difficultés accrues de réinsertion) qui devient même majoritaire.

Mais les positions des Français sur ce point dépendent aussi de ce qu'ils pensent par ailleurs des politiques sociales en général ou des mesures prises dans le domaine de l'emploi. L'opposition entre "l'effet incitatif" de l'AUD et son "effet négatif" n'est autre que le reflet d'attitudes plutôt favorables ou défavorables au "social" en général.

<sup>1</sup> Les résultats de fin 1992, non comparables avec ceux de fin 1993, sont rappelés dans l'annexe 2.

#### 4.1 Des différences sensibles d'opinions dans certains groupes bien précis

La perception des effets de l'AUD ne semble pas, en vérité, fonction de l'âge ou du diplôme ou même de l'appartenance sociale, mais elle apparaît différente dans certains groupes sociaux bien précis. Elle se nuance aussi selon le niveau de concernement face au chômage.

##### *Les chômeurs, les ouvriers et les jeunes sont le plus convaincus des effets négatifs de l'AUD*

L'aggravation, pour les chômeurs, des difficultés de recherche d'emploi est majoritairement perçue dans trois catégories : les chômeurs actuels (60%), les ouvriers (56%) et les jeunes de moins de 25 ans (53%). Les étudiants, qui sont aussi le plus souvent des jeunes, partagent également, à 50%, cet avis. Ce sont là les seuls cas où les effets négatifs de l'AUD l'emportent sur l'aspect incitatif (tableau 24).

##### *Les indépendants croient le plus à l'effet incitatif de l'AUD*

Ce sont les indépendants qui croient le plus (à 62%) que l'AUD aura plutôt comme effet d'inciter les chômeurs à reprendre plus rapidement un emploi. Cette position est aussi plus largement défendue par les retraités (57%), les personnes âgées (56% des "60 ans et plus") et les femmes au foyer (55%).

On remarquera que, sur ce sujet, les cadres supérieurs ne se distinguent pas de l'ensemble des Français; les cadres moyens sont, quant à eux, totalement partagés entre les deux positions. Enfin, les opinions n'apparaissent pas ici particulièrement liées au diplôme : on relèvera simplement que les plus diplômés sont un peu moins nombreux que les non-diplômés à croire à l'effet incitatif de l'AUD (tableau 25).

**Tableau 25 : L'opinion des Français sur les effets de l'AUD**  
- Analyse selon quelques caractéristiques -

(en %)

	La diminution des ressources pour les chômeurs (AUD) va principalement ...	
	Les inciter à reprendre plus rapidement un emploi	Rendre plus difficile leur recherche d'emploi
Chômeur .....	40	60
Indépendant* .....	62	32
Retraité .....	57	39
Reste au foyer .....	55	43
Cadre supérieur .....	53	41
Employé .....	52	47
Profession intermédiaire .....	49	49
Etudiant .....	47	50
Ouvrier .....	44	56
Moins de 25 ans .....	46	53
25-39 ans .....	53	46
40-59 ans .....	51	46
60 ans et plus .....	56	40
Aucun diplôme .....	54	44
Diplôme inférieur au bac .....	52	46
Bac ou diplôme équivalent .....	52	47
Diplôme supérieur au bac .....	50	46
Ensemble des Français .....	52	45

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

\* Sont ici regroupés les exploitants agricoles, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise.

lecture du tableau : 62% des indépendants pensent que l'AUD incitera les chômeurs à reprendre plus rapidement un emploi. Cette opinion est partagée par 52% de l'ensemble des Français.

### *Le vécu du chômage favorise la perception de l'effet négatif de l'AUD*

Les chômeurs actuels, nous l'avons vu, sont ceux qui croient le plus que la diminution de leurs ressources va accroître leurs difficultés de réinsertion. Cette perception négative de l'AUD est aussi plus fréquente parmi les personnes qui ont été concernées au cours des dix dernières années par le chômage : 53% d'entre elles le pensent (contre 45% en moyenne).

Par contre, les personnes que le risque de chômage inquiète ou celles qui ressentent une menace de chômage ont des positions moins tranchées : 48% des premières et 49% des secondes perçoivent négativement l'AUD, mais elles sont respectivement

49% et 48% à croire à l'effet d'incitation à la réinsertion. C'est donc plus la réalité du chômage que son éventualité qui fait prendre ici position.

#### 4.2 Une perception associée à celle des politiques sociales

Plus fort, en effet, apparaît le lien existant entre les opinions concernant l'AUD et les jugements portés sur les politiques sociales ou sur les mesures prises dans le domaine de l'emploi. Toutefois, le groupe constitué des individus qui ont une perception négative de l'AUD apparaît un peu plus "typé" que celui des personnes qui croient en son effet incitatif à la réinsertion.

##### *La perception de l'effet incitatif de l'AUD s'associe à des attitudes peu favorables au "social"*

Ainsi, les individus qui estiment que la diminution des ressources des chômeurs va principalement *les inciter à reprendre plus rapidement un emploi* (52% de la population) se montrent, globalement, plus souvent défavorables à toutes les formes de redistribution ou moins demandeurs d'interventions sociales. Ces personnes préconisent plutôt des mesures d'économie, notamment en matière de dépenses de chômage ou de versement de prestations (tableau 26).

Les individus de ce groupe apparaissent donc un peu plus souvent opposés à toute prise en charge collective et à la solidarité nationale, dans laquelle ils voient plutôt une source de déresponsabilisation des individus et de non-incitation au travail. Pour eux, l'Etat ou la collectivité n'ont pas à se substituer systématiquement, par exemple à la famille dans le cas des adolescents au chômage, pour répondre aux difficultés actuelles.

On remarquera, dans ce groupe, une présence un peu plus forte d'individus relativement optimistes sur l'avenir de l'emploi, qui estiment que le chômage va se stabiliser, mais aussi d'individus mal informés sur le système d'indemnisation des chômeurs.

Enfin, ces personnes n'expriment pas de revendication particulière; elles ne se montrent pas non plus critiques en général : pour elles, les politiques d'emploi sont

perçues un peu plus souvent comme assez efficaces et les entreprises comme entièrement responsables de la gestion de leur personnel.

**Tableau 26 : Quelques opinions liées à la réponse : la diminution des ressources pour les chômeurs va principalement "les inciter à reprendre plus rapidement un emploi"**

(52 % de la population)

		(en %)
	% dans le groupe	Ecart à la moyenne
. Pour combler le déficit de l'assurance chômage, la solution est de diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage.....	28	+ 7
. Si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir .....	34	+ 7
. Le RMI risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail .....	46	+ 7
. La prise en charge des familles défavorisées leur enlève tout sens des responsabilités .....	40	+ 6
. C'est l'aide de la famille qui doit subvenir aux besoins d'un jeune à la recherche d'un emploi.....	52	+ 6
. Les chômeurs reçoivent tous des indemnités de chômage .....	29	+ 5
. Les prestations destinées aux familles constituent une aide suffisante...	34	+ 5
. Le nombre de chômeurs va se stabiliser dans un avenir proche .....	28	+ 5
. Les mesures contre le chômage sont assez efficaces .....	21	+ 4
. En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, il n'y a pas grand chose à faire : les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation .....	20	+ 3

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : Parmi les personnes qui pensent que la diminution des ressources des chômeurs les incitera à reprendre plus rapidement un emploi, 28 % sont favorables à la diminution des dépenses d'indemnisation du chômage pour combler le déficit du régime d'assurance chômage, soit 7 points de plus que dans l'ensemble de la population.

### *La perception négative de l'AUD s'associe à une plus forte demande de "social" et à des opinions critiques*

Par opposition aux précédents, les individus qui considèrent que l'AUD *rendra, pour les chômeurs, plus difficile leur recherche d'emploi* (45 % de la population) sont plutôt favorables à toutes les formes de redistribution et à des mesures contraignant les entreprises à faire les efforts nécessaires pour préserver leur personnel.

On trouve donc exprimées ici, plus souvent qu'en moyenne, des opinions à la fois favorables aux aides aux personnes en difficulté et critiques sur l'efficacité des politiques d'emploi.

Ainsi, les membres de ce groupe considèrent plus souvent que l'aide aux plus défavorisés leur permet de vivre et non qu'elle leur enlève le sens des responsabilités; ils estiment aussi que les prestations familiales sont insuffisantes, ou que si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance. Ces individus comptent plus souvent sur l'Etat, notamment pour combler le déficit de l'indemnisation du chômage ou attendent beaucoup de la solidarité nationale (prestations sociales diverses). En bref, le recours à "l'Etat-providence" semble ici bien caractériser la mentalité dominante.

**Tableau 27 : Quelques opinions liées à la réponse : la diminution des ressources pour les chômeurs va principalement "rendre plus difficile leur recherche d'emploi"**

(45 % de la population)

	(en %)	
	% dans le groupe	Ecart à la moyenne
. Si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance .....	79	+ 9
. Le RMI donnera aux gens le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir .....	66	+ 8
. C'est la solidarité nationale qui doit subvenir aux besoins d'un jeune à la recherche d'un emploi.....	62	+ 8
. Les mesures de lutte contre le chômage ne sont pas du tout efficaces ...	29	+ 7
. La prise en charge des familles défavorisées leur permet de vivre .....	72	+ 7
. Les chômeurs ne sont pas tous indemnisés.....	81	+ 6
. Les prestations destinées aux familles constituent une aide insuffisante.	75	+ 6
. Les prestations familiales n'aident pas assez les familles ayant des enfants étudiants ou au chômage : tout à fait d'accord.....	57	+ 6
. Pour combler le déficit de l'assurance chômage, la solution est d'augmenter la part du financement de l'Etat .....	65	+ 6
. Le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années.....	80	+ 5
. Le chômage est le sujet le plus préoccupant aujourd'hui .....	43	+ 5
. En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel	54	+ 5

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Lecture du tableau : Parmi les personnes qui pensent que la diminution des ressources des chômeurs rendra plus difficile leur recherche d'emploi, 79% considèrent que si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Critiques vis-à-vis des politiques de lutte contre le chômage, qu'ils estiment plutôt inefficaces, ces individus désignent d'ailleurs plus les entreprises que les salariés, parmi ceux qui doivent agir pour sauver l'emploi : à charge, pour les premières, de réduire leurs marges afin de garder leurs employés.

Ce sont enfin des personnes plutôt pessimistes sur l'avenir de l'emploi, inquiètes du risque de chômage et bien informées du système d'indemnisation (tableau 27).

Ce groupe contient, il est vrai, une proportion de chômeurs et d'ouvriers plus élevée qu'en moyenne. Il s'agit d'ailleurs d'une population plutôt peu aisée et particulièrement préoccupée par les problèmes de chômage.

### Chapitre 3 : Les opinions sur la politique de lutte contre le chômage

---

Parmi les actions régulièrement mises en place par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage, certaines visent à aider un public spécifique, d'autres, d'ordre plus fondamental, tendent à remettre en cause les habitudes mêmes face au travail, comme le développement des emplois à horaires réduits.

Les Français ont donc été de nouveau appelés, en fin 1993, à se prononcer sur quelques-unes de ces mesures, ainsi que sur l'efficacité de l'ensemble des politiques d'emploi. Ils ont été plus particulièrement interrogés cette année sur des aspects qui sont actuellement au coeur du débat et de la réflexion sur les différents moyens d'enrayer la progression du chômage: le travail à temps partiel et la réduction de la durée du travail.

Les résultats indiquent que les Français réagissent différemment selon les types de mesures :

- Les jeunes et les chômeurs de longue durée restent, aux yeux de l'opinion, des catégories de chômeurs qu'il faut aider tout particulièrement. Mais, cette année, la priorité accordée aux *personnes isolées chargées de famille* détrône celle relative aux chômeurs de longue durée.
- Une bonne moitié de la population pense que le travail à temps partiel peut contribuer à réduire le chômage. Les chômeurs en sont le plus convaincus, tandis que les actifs se montrent dans l'ensemble un peu plus sceptiques.
- La réduction de la durée du travail est, au contraire, très largement perçue par les Français comme une mesure qui ne sera pas créatrice d'emplois. En tout état de cause, l'opinion considère qu'il faudrait laisser la liberté aux entreprises d'appliquer la mesure, plutôt que de les contraindre à le faire. Dans le cas où une mesure de ce type serait généralisée, les Français préféreraient la solution d'une journée en moins de travail par semaine.

- Les actifs, directement concernés par l'application d'une éventuelle mesure de réduction de la durée du travail, sembleraient en partie d'accord pour accepter une diminution de salaire corrélative, mais ils le feraient le plus souvent avec réserve.
- Enfin, le jugement des Français sur l'ensemble des mesures de lutte contre le chômage continue d'être globalement négatif.

## 1 - Les demandeurs d'emploi à aider en priorité

Selon les Français, trois catégories de chômeurs sont à aider en priorité : *les jeunes* (cités globalement par 51 % de la population), *les personnes isolées chargées de famille* (49 %) et *les chômeurs de longue durée* (43 %). Arrivent ensuite, loin derrière, les chômeurs de plus de 50 ans (mentionnés par 19 % des Français), les bénéficiaires du RMI (14 %) et les chômeurs les moins qualifiés (12 %). Ce sont les personnes en situation récente de chômage (personnes venant d'être licenciées) qui relèvent le moins, aux yeux de l'opinion, d'une priorité d'action.

On remarquera que, quel que soit le rang de la réponse<sup>1</sup>, les trois catégories prioritaires restent les mêmes : les jeunes, les personnes isolées chargées de famille et les chômeurs de longue durée. Elles regroupent 77 % des premières réponses et les deux tiers des choix mentionnés en second lieu (tableau 28).

Malgré les modifications intervenues dans le libellé de la question<sup>2</sup>, la sensibilité des Français reste, comme auparavant, très forte vis-à-vis du chômage des jeunes et du chômage de longue durée; mais l'introduction, en fin 1993, de l'item : "les personnes isolées chargées de famille" (en remplacement de celui des "femmes", qui obtenait moins de 1 % des réponses) a retenu toute l'attention de nos concitoyens : pour eux, cette catégorie apparaît tout aussi prioritaire à aider que les jeunes chômeurs.

---

<sup>1</sup> La question comportait deux réponses possibles.

<sup>2</sup> Voir en annexe le tableau des résultats des années 1988 à 1992.

Tableau 28 : Qui faut-il aider en priorité ?

(en %)

Les pouvoirs publics apportent une aide particulière aux demandeurs d'emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.  
Selon vous, qui faut-il aider en priorité ?

	Réponse 1	Réponse 2	% de citations
<i>(Classement par ordre décroissant au cumul des 2 réponses)</i>			
. Les jeunes .....	26,9	24,1	51,0
. Les personnes isolées chargées de famille .....	26,9	22,4	49,3
. Les chômeurs de longue durée .....	23,5	19,6	43,1
. Les chômeurs de plus de 50 ans .....	7,3	11,8	19,1
. Les bénéficiaires du RMI .....	4,7	8,8	13,5
. Les chômeurs les moins qualifiés .....	3,8	7,7	11,5
. Les chômeurs venant d'être licenciés .....	5,8	4,1	9,9
. Autre .....	0,6	0,6	1,2
. Ne sait pas .....	0,5	0,9	-
Ensemble .....	100,0	100,0	-

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Les différents choix des Français n'apparaissent pas ici liés à des caractéristiques socio-démographiques précises, pas plus qu'à des opinions particulières. Seules quelques tendances ou variations peuvent être notées.

*Les jeunes sont le plus sensibles au chômage des jeunes et au chômage de longue durée, les plus âgés accordent plus de priorité aux chômeurs de plus de 50 ans*

Sans constater d'effet véritable de l'âge sur le choix des catégories de chômeurs à aider en priorité, on fera trois remarques principales :

- Pour les jeunes, deux catégories méritent d'être plus particulièrement aidées : les jeunes chômeurs (cités par 59% des moins de 25 ans, contre 51% en moyenne) et les chômeurs de longue durée (54%, contre 43%).

- Les personnes âgées sont le plus sensibles aux chômeurs de plus de 50 ans. La fréquence de citation de cette catégorie est, globalement, plus de deux fois plus importante chez les personnes de 60 ans et plus que chez les moins de 25 ans.
- Dans les classes d'âge intermédiaire, "les 25-39 ans" privilégient davantage les personnes isolées chargées de famille (54% contre 49% en moyenne), tandis que "les 40-59 ans" sont plutôt mobilisés par le chômage des jeunes (tableau 29).

**Tableau 29** : Les catégories de chômeurs à aider en priorité, selon l'âge de l'enquêté  
(cumul des deux réponses)

	Catégories à aider en priorité :			
	Les jeunes	Les personnes seules avec famille	Les chômeurs de longue durée	Les chômeurs de plus de 50 ans
Moins de 25 ans .....	59	36	54	11
25-39 ans.....	43	54	43	18
40-59 ans.....	56	50	40	18
60 ans et plus.....	51	50	41	26
<b>Ensemble des Français.</b>	<b>51</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>19</b>

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 59% des moins de 25 ans ont cité "les jeunes" (en premier ou en deuxième choix), comme catégorie de chômeurs à aider en priorité. Ce choix a été fait par 51% de l'ensemble des Français.

### *Les diplômés donnent plutôt la priorité aux personnes isolées chargées de famille*

60% des personnes disposant du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et 55% des diplômés du supérieur considèrent que la priorité d'aide doit être donnée aux personnes seules ayant charge de famille (49% en moyenne).

Les non-diplômés privilégient davantage l'aide aux jeunes chômeurs (55% contre 51% en moyenne); on remarque d'ailleurs que plus les Français sont diplômés, moins ils tendent à considérer que le chômage des jeunes constitue une priorité.

Enfin, la priorité d'aide aux chômeurs de longue durée est un peu plus souvent mentionnée par les personnes ayant le niveau du bac, tandis que l'aide aux chômeurs de plus de 50 ans sensibilise un peu plus les non-diplômés (tableau 30).

**Tableau 30 : Les catégories de chômeurs à aider en priorité,  
selon le niveau de diplôme de l'enquêté  
(cumul des deux réponses)**

(en %)

	Catégories à aider en priorité :			
	Les jeunes	Les personnes seules avec famille	Les chômeurs de longue durée	Les chômeurs de plus de 50 ans
Aucun diplôme.....	55	44	42	23
Diplôme inférieur au bac	52	48	43	19
Bac ou équivalent.....	48	60	47	13
Diplôme du supérieur..	44	55	44	16
Ensemble des Français.	51	49	43	19

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 60% des personnes ayant le bac ou un diplôme équivalent ont cité "les personnes isolées chargées de famille" (en premier ou en deuxième choix), comme catégorie de chômeurs à aider en priorité. Ce choix a été fait par 49% de l'ensemble des Français.

### *Les étudiants sont tout particulièrement sensibles au chômage de longue durée*

Là encore, sans parler de lien véritable entre la situation professionnelle de l'enquêté et les priorités affichées en matière d'aides, on constate quelques nuances dans les opinions. Ce sont les étudiants qui considèrent le plus que les chômeurs de longue durée sont les personnes à aider en premier lieu (65% les ont mentionnés, contre 43% en moyenne), ce qui ne les empêche pas d'être sensibles aussi au chômage des jeunes (61%, contre 51%).

La priorité aux jeunes chômeurs est également plus souvent requise par les indépendants et les employés, alors que les professions intermédiaires privilégient très majoritairement l'aide aux personnes seules chargées de famille. Cette dernière catégorie, ainsi que celle des chômeurs de longue durée, sensibilisent aussi un peu plus les femmes au foyer.

L'aide prioritaire aux chômeurs le plus âgés est un choix plus fréquent parmi les retraités et les indépendants.

Enfin, les cadres supérieurs n'affichent pas en cette matière de positions très spécifiques. Par contre, les chômeurs semblent un peu plus sensibles qu'en moyenne au chômage de longue durée (tableau 31).

**Tableau 31 : Les catégories de chômeurs à aider en priorité,  
selon la catégorie professionnelle de l'enquêté  
(cumul des deux réponses)**

(en %)

	Catégories à aider en priorité :			
	Les jeunes	Les personnes seules avec famille	Les chômeurs de longue durée	Les chômeurs de plus de 50 ans
Indépendant.....	54	51	30	23
Cadre supérieur .....	47	51	40	18
Profession intermédiaire	47	62	42	14
Employé.....	54	49	41	18
Ouvrier .....	45	42	44	21
Reste au foyer .....	50	52	46	16
Retraité .....	52	49	42	25
Étudiant .....	61	37	65	-
Chômeur .....	43	47	47	14
Ensemble des Français.	51	49	43	19

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 65 % des étudiants ont cité "les chômeurs de longue durée" (en premier ou en deuxième choix), comme catégorie de chômeurs à aider en priorité. Ce choix a été fait par 43 % de l'ensemble des Français.

On notera, en dernier lieu, que les femmes se montrent plus sensibles que les hommes envers une catégorie spécifique de chômeurs : les personnes seules ayant charge de famille (54 % des premières, contre 44 % des seconds). Ceci s'explique probablement par le fait que ce sont plus souvent des femmes qui se trouvent dans ce type de situation. D'ailleurs, 68 % des femmes séparées ou divorcées donnent la priorité à cette catégorie de chômeurs (contre 54 % des femmes en général et 49 % de l'ensemble des Français).

*Des choix qui ne sont peut-être pas sans rapport avec les coûts présumés d'indemnisation*

Globalement, les choix que les Français font en matière d'aides prioritaires n'apparaissent guère liés à la connaissance qu'ils ont du système d'indemnisation du chômage, ni aux opinions qu'ils affichent par ailleurs plus généralement sur l'ensemble des politiques sociales ou d'emploi.

Cependant, certains choix ne semblent pas totalement indépendants de la manière dont est perçu le fonctionnement du système d'indemnisation, donc des coûts qu'il engendre. Ce constat, qui avait déjà pu être mis en évidence au cours d'analyses antérieures est, toutefois, beaucoup plus masqué cette année du fait de l'attente massive des Français de voir l'Etat s'impliquer davantage dans le financement des dépenses d'indemnisation.

Ainsi, quelle que soit la catégorie de chômeurs considérée comme prioritaire à aider, la majorité des avis s'associe au désir d'une contribution financière plus importante de l'Etat.

On peut néanmoins remarquer que les partisans d'une augmentation des cotisations pour combler le déficit du régime d'assurance chômage tendent toujours à privilégier un peu plus les chômeurs de longue durée, catégorie "lourde" à indemniser; alors que les tenants d'une réduction des coûts d'indemnisation donnent un peu plus de priorité aux jeunes, aux chômeurs "récents" (personnes venant d'être licenciées) ou aux chômeurs de plus de 50 ans, c'est-à-dire à des catégories dont le coût pourrait apparaître moins lourd (tableau 32).

**Tableau 32 : Catégories de chômeurs à aider en priorité et financement de l'assurance chômage**

Catégories à aider en priorité (cumul des deux réponses)	Solution pour faire face aux dépenses de chômage			(en %)
	Augmenter les cotisations	Réduire les dépenses d'indemnisation du chômage	Augmenter la part du financement de l'Etat	Ensemble des Français
Les jeunes.....	48	54	51	51
Les personnes isolées chargées de famille.....	44	49	51	49
Les chômeurs de longue durée.....	50	34	45	43
Les chômeurs de plus de 50 ans.....	18	22	19	19
Les bénéficiaires du RMI.....	13	12	14	13
Les chômeurs les moins qualifiés.....	14	14	10	12
Les chômeurs venant d'être licenciés.....	11	13	9	10

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

**Lecture du tableau :** 54 % des personnes favorables à une augmentation des cotisations pour combler le déficit du régime d'assurance chômage considèrent que les jeunes constituent la catégorie de chômeurs à aider en priorité. Ceci est l'avis de 51 % de l'ensemble des Français.

## 2 - Les actions possibles pour lutter contre le chômage

Le développement du travail à temps partiel (TTP) et la réduction de la durée du travail constituent aujourd'hui deux aspects importants des actions possibles pour lutter contre le chômage. En fin 1993, les Français ont été interrogés, dans leur ensemble, sur ces concepts qui remettent profondément en cause les mentalités et les habitudes face au travail, ainsi que sur quelques-unes des modalités d'application éventuelle de ce type de mesures. Les actifs, directement concernés par une réduction éventuelle du travail avec diminution de salaire, devaient en outre fournir, sur ce point, un avis plus personnalisé.

Globalement, nos concitoyens sont plus convaincus du rôle du TTP dans la lutte contre le chômage que des effets de la réduction du temps de travail. Mais, dans les deux cas, on constate des différences sensibles d'opinions selon les groupes sociaux. D'autre part, les positions prises sur ces sujets ne sont pas indépendantes des attitudes plus générales que les individus ont vis-à-vis du travail, ou de leurs conceptions des formes possibles d'aménagement du temps de travail, ainsi que des opinions qu'ils affichent sur l'ensemble des politiques d'emploi.

### 2.1 Le travail à temps partiel et la réduction du chômage

Fin 1993, un peu plus de la moitié des Français (55 %) pensent que le développement des emplois à temps partiel *peut effectivement réduire le chômage*; 44 % expriment l'opinion inverse. Cette majorité est cependant moins forte, rappelons-le, que lorsque la

proposition avait été soumise aux Français, en fin 1992, assortie d'une formulation utilisant le conditionnel : les deux tiers de la population estimaient alors que le développement du travail à temps partiel (TTP) *réduirait* le chômage (tableau 33).

**Tableau 33 : Travail à temps partiel et chômage**

Fin 1992		Fin 1993	
Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel <u>réduirait</u> le chômage ?		Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel <u>peut effectivement réduire</u> le chômage ?	
. Oui .....	66,3	. Oui .....	55,0
. Non .....	33,0	. Non .....	44,2
. Ne sait pas .....	0,7	. Ne sait pas .....	0,8
Ensemble .....	100,0	Ensemble .....	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1992 et fin 1993.

Est-ce le passage de l'hypothèse à la réalité qui fait, cette année, douter plus de Français? Ou bien une partie de l'opinion est-elle réellement moins convaincue de l'effet du TTP sur le chômage ? En tout état de cause, une bonne moitié des Français pense que les horaires réduits peuvent contribuer à lutter contre le mal. Il reste que cette opinion dominante s'inverse dans certaines catégories de population

*Les femmes sont plus favorables à l'argument du TTP pour lutter contre le chômage, les hommes actifs s'y opposent plus largement*

Les femmes, dans leur ensemble, sont plus sensibles que les hommes à la conception du TTP comme moyen de réduire le chômage (59% des premières, contre 51% des seconds), les actives comme les inactives. L'approbation est encore plus forte chez les femmes de moins de 40 ans. Ce sont même les plus jeunes qui approuvent le plus l'idée que le TTP peut contribuer à réduire le chômage : les deux tiers de la population féminine de moins de 25 ans ont cet avis.

Les hommes, qui sont globalement moins convaincus des effets positifs du TTP sur le chômage, le sont d'autant moins qu'ils sont en pleine période de la vie active : entre 25 et 59 ans, ils sont même majoritaires à ne pas y croire. Par contre, avant 25 ans ou après 60 ans, les hommes approuvent plus largement l'idée (tableau 34).

**Tableau 34 : Le développement du TTP et la lutte contre le chômage**  
- Analyse selon le sexe, l'âge et l'activité -

		(en %)	
		Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?	
		Oui	Non
Homme	actif .....	48	52
	inactif .....	54	45
Femme	active .....	58	42
	inactive.....	60	39
Homme	moins de 25 ans .....	59	40
	25 à 39 ans .....	48	52
	40 à 59 ans .....	46	54
	60 ans et plus .....	54	44
Femme	moins de 25 ans .....	66	34
	25 à 39 ans .....	61	39
	40 à 59 ans .....	56	43
	60 ans et plus .....	56	41
Ensemble des hommes .....		51	49
Ensemble des femmes .....		59	40
Ensemble des Français .....		55	44

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 60% des femmes inactives pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage. Cet avis est partagé par 59% de l'ensemble des femmes et par 55% de l'ensemble des Français.

Autrement dit, les femmes défendent plutôt le TTP et les hommes actifs s'y opposent davantage. Mais cette distinction n'est en réalité que le reflet des attitudes de chacun face au travail à temps partiel en général. En effet, on sait par ailleurs que d'une part, le travail à temps partiel concerne aujourd'hui principalement les femmes, et que d'autre part, la demande de travail à horaires réduits est essentiellement une demande féminine, et des femmes de moins de 40 ans, tandis que les hommes actifs en expriment beaucoup moins le désir<sup>1</sup>. On peut donc penser que les Français réagissent ici plus par convenance personnelle que par une conviction fondée sur les seuls effets présumés du TTP en matière de chômage. Il n'est, en ce sens, pas surprenant de constater que les actifs qui

<sup>1</sup> On mentionnera à ce propos quelques résultats de l'enquête : un tiers des femmes actives travaillent à temps partiel, contre 7% des hommes actifs. D'autre part, un quart des femmes actives travaillant à temps plein souhaiteraient travailler à temps partiel, contre 15% des hommes. 73% de ces femmes désireuses de temps partiel ont moins de 40 ans.

souhaiteraient travailler à temps partiel sont plus nombreux à penser que le développement de cette forme de travail peut être effectivement un moyen de lutte contre le chômage (62 % le pensent, contre 50 % de l'ensemble des actifs à temps plein).

*Les chômeurs, les cadres et les étudiants sont le plus convaincus, les indépendants et les ouvriers sont ceux qui y croient le moins*

Les chômeurs sont ceux qui croient le plus à l'effet bénéfique du TTP sur le chômage: 61 % d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Ces individus privés d'emploi voient vraisemblablement dans le développement des emplois à temps partiel un moyen, pour eux, et un espoir plus grand de réinsertion possible.

Par contre, les actifs occupés s'y montrent globalement un peu moins favorables qu'en moyenne (52 %, contre 55 %), tandis que les inactifs, dans leur ensemble, se distinguent moins nettement de l'ensemble des Français : 57 % approuvent, 41 % désapprouvent.

Parmi les actifs, ce sont les cadres qui soutiennent le plus largement l'argumentation, les cadres supérieurs plus encore que les professions intermédiaires, tandis que les indépendants et les ouvriers s'y opposent au contraire en majorité. Les employés n'affichent pas, sur ce point, de positions très distinctes de l'opinion "moyenne".

Là encore, on remarque que ce sont dans les catégories où s'exprime le plus le refus de travailler à temps partiel ou dans les catégories non concernées (indépendants) que le TTP est le moins souvent perçu comme un moyen pouvant contribuer à réduire le chômage.

Enfin, chez les inactifs, les étudiants apparaissent plus mobilisés par cette idée que les retraités ou les femmes au foyer (tableau 35).

**Tableau 35 : Le TTP et la lutte contre le chômage, selon la profession et catégorie sociale (PCS)**

(en %)

	Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?	
	Oui	Non
Chômeur .....	61	39
Cadre supérieur .....	62	38
Profession intermédiaire .....	58	42
Employé .....	53	46
EA, artisan, commerçant, chef entrepr.	47	53
Ouvrier .....	43	56
Ensemble des actifs occupés .....	52	48
Etudiant .....	60	39
Reste au foyer .....	57	41
Retraité .....	56	42
Ensemble des inactifs .....	57	41
Ensemble des Français .....	55	44

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

**Lecture du tableau** : 62 % des cadres supérieurs pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage. Cet avis est partagé par 52 % de l'ensemble des actifs occupés et par 55 % de l'ensemble des Français.

Le fait que les cadres et les étudiants se montrent plus mobilisés par l'argument avancé sur le TTP est en partie lié à un effet de diplôme.

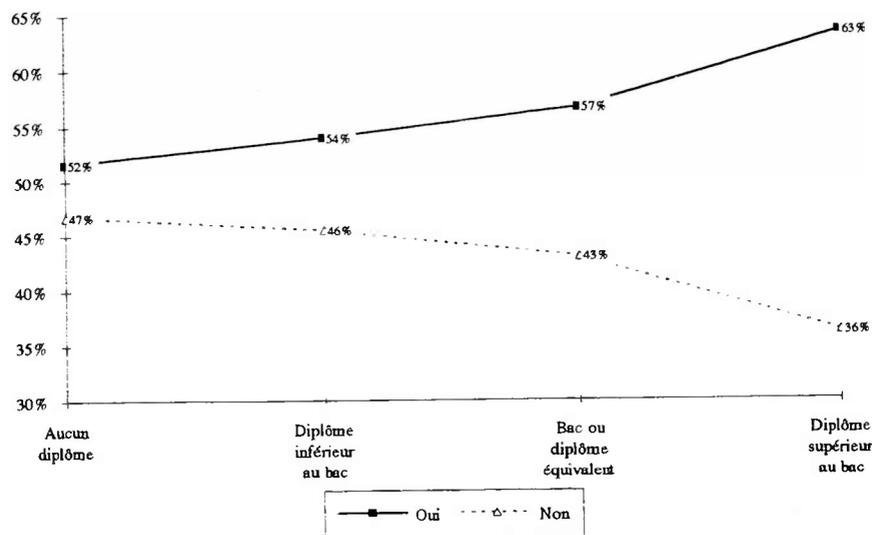
### *Un effet du diplôme*

Plus les Français sont diplômés, plus ils croient que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage. La part des réponses positives varie très régulièrement de 52 % chez les non-diplômés à 63 % chez les diplômés du supérieur.

Corrélativement, le pourcentage des individus qui ne partagent pas cet avis décroît de 47 % dans le premier cas à 36 % dans le second. Ainsi, l'écart entre les réponses positives et négatives se creuse fortement au fur et à mesure de l'élévation du niveau de diplôme : il est cinq fois plus grand chez les diplômés que chez les non-diplômés (graphique 7).

**Graphique 7 : Le TTP et la lutte contre le chômage,  
selon le niveau des diplômes obtenus**

*Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel  
peut effectivement réduire le chômage ?*



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

***Des positions d'abord associées à celles sur la réduction du temps de travail***

Partager ou non l'idée que le TTP peut réduire le chômage n'apparaît pas totalement indépendant de ce que les individus pensent plus globalement des problèmes d'emploi, des moyens de le préserver ou de leurs opinions générales sur le devenir de la société. Mais cela est avant tout lié à ce qu'ils pensent de la réduction du temps de travail.

Ainsi, les personnes qui croient à l'effet réducteur de chômage du TTP sont d'abord des personnes qui croient aussi aux effets positifs d'une mesure de réduction de la durée du travail : 59% d'entre elles croient qu'une telle mesure créerait des emplois, contre 41% en moyenne.

Mais ce sont aussi des personnes qui font un peu plus souvent confiance à l'ensemble des politiques d'emploi, qu'elles estiment plutôt assez efficaces (23% des membres du groupe le pensent, contre 18% en moyenne), et à toute forme de mesure pour tenter de

résorber le chômage. Ce sont aussi des personnes qui considèrent plus qu'en moyenne que c'est plutôt aux salariés qu'aux entreprises de faire les efforts nécessaires pour préserver l'emploi, en cas de menaces de licenciements (21 %, contre 16 %).

Soucieuses de voir les individus s'impliquer davantage dans les différents processus de lutte contre le chômage, ou de défense de l'environnement, ces personnes pensent un peu plus que l'AUD sera incitative, pour les chômeurs, à une réinsertion plus rapide (56 %, contre 52 %); elles se déclarent aussi plus souvent prêtes à accepter des sacrifices pour préserver l'environnement, tels qu'un niveau de vie plus faible (47 %, contre 41 %) ou moins de confort (58 %, contre 54 %).

Ce sont aussi des personnes un peu plus confiantes dans le progrès en général (53 % pensent que le progrès scientifique résoudra les problèmes d'environnement, contre 49 % en moyenne), plus souvent optimistes pour l'avenir, même à propos du chômage, dont certaines pensent qu'il va se stabiliser dans un avenir proche (27 %, contre 23 %).

Enfin, ces personnes semblent peu critiques à l'égard des institutions, comme celle de la justice dont elles estiment un peu plus souvent qu'elle fonctionne assez bien (35 %, contre 31 %).

Ce groupe comprend, nous l'avons vu, une présence féminine un peu plus forte qu'en moyenne (57 %, contre 53 %). Les diplômés du supérieur y sont également un peu plus nombreux (18 %, contre 15 %).

A l'opposé, *les individus qui ne partagent pas l'idée que le développement des emplois à temps partiel peut réduire le chômage* sont avant tout des individus qui ne croient pas non plus à la réduction de la durée du travail comme moyen de créer des emplois (tableau 36).

Ce sont, d'autre part, plus souvent des individus globalement critiques envers la société et pessimistes pour l'avenir. Plutôt insatisfaits, n'ayant pas confiance dans le progrès, n'ayant guère d'espoir d'amélioration de la situation de l'emploi, pas plus que de leur niveau de vie, ces individus tendent plus souvent à "rejeter" la société et se montrent plutôt partisans de réformes radicales.

**Tableau 36 : Quelques opinions associées à l'idée que le TTP ne peut pas réduire le chômage**  
(44% de la population)

	% dans le groupe	Ecart à la moyenne
. Une mesure de réduction de la durée du travail ne créerait pas d'emplois .....	80	+ 22
. Les mesures contre le chômage ne sont pas du tout efficaces.....	31	+ 9
. N'accepterait pas de diminution de salaire, si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée.....	28	+ 7
. Pour changer la société, il faut des réformes radicales.....	35	+ 6
. N'est pas prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour préserver l'environnement.....	65	+ 6
. Le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années .....	80	+ 6
. Préfère une augmentation du pouvoir d'achat à plus de temps libre.....	36	+ 6
. Le progrès scientifique ne résoudra pas les problèmes d'environnement	56	+ 6
. Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel, avec une diminution de salaire .....	29	+ 5
. Estime que son niveau de vie personnel va moins bien depuis 10 ans...	54	+ 5
. La justice en France fonctionne très mal.....	28	+ 5
. La diminution des ressources (AUD) pour les chômeurs va principalement rendre plus difficile leur recherche d'emploi .....	50	+ 5

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : Parmi les personnes qui pensent que le développement des emplois à temps partiel ne réduira pas effectivement le chômage, 80% estiment que la réduction de la durée du travail ne créerait pas d'emplois, soit 22 points de plus que dans l'ensemble de la population.

Peu disposés à accepter de nouvelles mesures de lutte contre le chômage, auxquelles ils ne croient pas, ces individus se montrent plus généralement opposés à toute forme de remise en cause de leurs habitudes et de leur propre système de valeurs. Ils ne croient pas, pour réduire le chômage, ni au partage du travail, ni au développement des emplois à temps partiel. Pour ces personnes en activité mais plutôt peu aisées, c'est d'abord une augmentation du pouvoir d'achat qu'elles privilégient sur plus de temps libre.

Enfin, ce sont des individus plutôt favorables aux chômeurs, dont ils pensent que la mise en place de l'AUD va aggraver les difficultés de réinsertion.

Sont ici davantage représentés, rappelons-le, les hommes actifs, d'âge intermédiaire et non diplômés, ainsi que les ouvriers.

## 2.2 Les Français face à la réduction de la durée du travail

Ce sujet a été abordé cette année sous plusieurs aspects :

- *Que pensent les Français, de manière générale, d'une mesure de réduction de la durée du travail : créerait-elle des emplois ?*
- *Comment faudrait-il, selon eux, appliquer la mesure pour qu'elle soit réellement efficace ?*
- *Quelles seraient leurs préférences, en matière d'aménagement du temps de travail, si une mesure de ce type était généralisée ?*
- *Enfin, dans l'hypothèse de l'application de la mesure, les actifs seraient-ils prêts, et de quelle manière, à accepter une réduction de salaire ?*

Nous examinerons dans un premier temps les trois premiers points de vue exprimés.

### 2.2.1 Les Français sont plutôt sceptiques sur les effets de la réduction de la durée du travail en matière d'emploi

Si une bonne partie des Français pense que le TTP peut contribuer à réduire le chômage, ils sont tout aussi nombreux à estimer que la réduction du temps de travail ne sera pas créatrice d'emplois : 58% de la population considèrent, en effet, que la proposition de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail est une mesure qui ne créerait pas effectivement des emplois. 41% sont d'un avis contraire (tableau 37).

**Tableau 37** : Réduction de la durée hebdomadaire de travail et création d'emplois

	(en %)
<b>Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ?</b>	
. Oui .....	41,3
. Non .....	58,1
. Ne sait pas .....	0,6
<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>100,0</b>

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Sans parler d'effet particulier du sexe, de l'âge, du diplôme ou de l'appartenance sociale, on constate que , dans quelques cas, les points de vue apparaissent différents (tableau 38) :

- Les étudiants, les chômeurs et les jeunes de moins de 25 ans sont plus sensibles qu'en moyenne à l'argumentation : dans chacune de ces catégories, les avis positifs sont majoritaires.
- Les actifs sont globalement moins convaincus des effets de la réduction du temps de travail sur la création d'emplois, et tout particulièrement les indépendants et les ouvriers (71% des premiers et 64% des seconds, contre 58% en moyenne). Ce sont donc les deux mêmes catégories qui sont le plus réticentes à la fois vis-à-vis du travail à temps partiel et de la réduction du temps de travail. Les salariés n'affichent pas, quant à eux, de positions très différentes de celles de l'ensemble des actifs (40% de "oui", 60% de "non"), tandis que les personnes travaillant à leur compte sont très nettement opposées à la mesure (68%).
- Les personnes de 40 à 59 ans tendent aussi à être un peu plus sceptiques devant la proposition; les non-diplômés le sont également un peu plus que les diplômés, et les hommes un peu plus que les femmes (tableau 38).

On notera qu'à l'exception des chômeurs et des étudiants, les points de vue négatifs sont majoritaires dans tous les groupes sociaux.

Ce que pensent les individus des effets, sur l'emploi, de la réduction du temps de travail est, nous l'avons vu, fortement associé à ce qu'ils expriment à propos du TTP. On mentionnera donc simplement deux résultats :

- Plus des trois quarts (78%) des personnes qui considèrent que la réduction de la durée du travail serait génératrice d'emplois pensent que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage (contre 55% en moyenne). Ces individus sont par ailleurs plus favorables à ce que la mesure soit alors imposée aux entreprises (59%, contre 45%).

**Tableau 38 : La réduction de la durée du travail et la création d'emplois  
- Opinions selon quelques caractéristiques -**

Quelques caractéristiques des enquêtés :	(en %)	
	Oui	Non
	Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 h la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle des emplois ?	
Homme .....	40	60
Femme .....	43	56
Moins de 25 ans .....	50	50
25 à 39 ans .....	42	58
40 à 59 ans .....	38	61
60 ans et plus .....	40	59
Aucun diplôme .....	42	57
Diplôme inférieur au bac .....	38	61
Bac ou diplôme équivalent .....	45	55
Diplôme du supérieur .....	46	54
Cadre supérieur .....	43	57
Profession intermédiaire .....	41	59
Employé .....	42	58
Ouvrier .....	36	64
EA, artisan, commerçant, chef entrepr.	29	71
Ensemble des actifs occupés .....	39	61
Travaille à son compte .....	32	68
Est salarié .....	40	60
Etudiant .....	53	47
Reste au foyer .....	40	58
Retraité .....	39	60
Ensemble des inactifs .....	42	57
Chômeur .....	51	48
Ensemble des Français .....	41	58

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 50% des moins de 25 ans pensent que la réduction de la durée du travail créerait des emplois. Cet avis est partagé par 41% de l'ensemble des Français.

- 61% des personnes qui pensent, au contraire, qu'une telle mesure ne créerait pas d'emplois considèrent tout autant que la solution du TTP n'aura pas d'incidence positive sur le chômage (contre 44% en moyenne). Dans ce cas, les individus estiment plutôt qu'il faudrait laisser les entreprises libres d'appliquer ou non la mesure (63%, contre 53%), choix retenu, nous allons le voir, par une majorité de Français.

### 2.2.2 Il faut, selon l'opinion, laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure

Plus de la moitié (53%) de la population pense, en effet, que pour qu'une telle mesure soit susceptible de créer des emplois, il faudrait *laisser aux entreprises le choix de l'appliquer*. 45% considèrent qu'il faudrait, au contraire, *obliger les entreprises à appliquer la mesure* (tableau 39).

**Tableau 39 : Obligation ou volontariat ?**

(en %)

Selon vous, pour qu'une telle mesure soit susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ...		
	Ensemble Français	Actifs
. Obliger les entreprises à appliquer la mesure .....	44,7	43,5
. Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure	53,3	55,2
. Ne sait pas .....	2,0	1,3
Ensemble.....	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

En dehors du fait que les choix des Français entre obligation ou liberté d'application de la mesure sont associés, nous venons de le voir, aux effets qu'ils en attendent, les opinions varient aussi dans certains groupes de la population.

*Les femmes et les jeunes sont un peu plus favorables à ce que la mesure soit obligatoire pour les entreprises*

Le choix de contraindre les entreprises à appliquer la mesure est un peu plus fréquent chez les jeunes de moins de 25 ans (50%, contre 45% en moyenne), ainsi que chez les femmes (48%), les actives un peu plus que les inactives (49% et 47%). Ce sont les personnes de plus de 60 ans qui y sont le moins favorables (42%).

Les hommes, quant à eux, sont un peu plus partisans du libre choix (57%, contre 53% en moyenne), les actifs un peu plus que les inactifs (58% et 55%).

***Les étudiants, les chômeurs et les employés optent plus pour la contrainte, les indépendants et les cadres supérieurs préconisent davantage le libre choix***

L'idée qu'il faudrait obliger les entreprises à appliquer la mesure pour qu'elle soit susceptible de créer des emplois est majoritairement partagée dans trois catégories : les étudiants (54%), les chômeurs (53%) et les employés (52%). Dans tous les autres groupes, c'est l'opinion inverse, celle du libre choix, qui prédomine; indépendants et cadres supérieurs se rejoignent sur ce point : ce sont les deux catégories qui le préconisent le plus, à près de 70% (tableau 40).

**Tableau 40 : Les choix pour appliquer la mesure, selon la catégorie professionnelle**

	(en %)	
	Obliger les entreprises à appliquer la mesure	Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure
EA, artisan, commerçant, chef d'entreprise .....	28	71
Cadre supérieur .....	30	68
Profession intermédiaire .....	44	54
Ouvrier .....	49	50
Employé .....	52	48
<b>Ensemble des actifs occupés .....</b>	<b>44</b>	<b>55</b>
Etudiant .....	54	45
Reste au foyer .....	45	53
Retraité .....	41	55
<b>Ensemble des inactifs .....</b>	<b>44</b>	<b>53</b>
<b>Chômeur .....</b>	<b>53</b>	<b>46</b>
<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>45</b>	<b>53</b>

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 71% des indépendants pensent qu'il faudrait laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure. Cette opinion est celle de 55% de l'ensemble des actifs occupés et de 53% de l'ensemble des Français.

On remarque donc que deux catégories d'actifs échappent à la tendance majoritaire : les employés, qui sont plus nombreux à opter pour une mesure obligatoire; les ouvriers qui se prononcent pour moitié en faveur de la contrainte et, pour moitié, en faveur du libre choix.

Autrement dit, ces deux catégories, qui ne sont pas particulièrement favorables à ce type de mesure, mais qui auraient à la "subir", voudraient avoir l'assurance que tout le monde

soit traité de la même façon dans le cas où elle serait appliquée. Pour ce faire, la rendre obligatoire est donc, pour eux, une sorte de garantie.

Par contre, les indépendants, qui sont aussi le moins convaincus des effets positifs de la réduction de la durée du travail sur l'emploi, mais qui seraient, parmi d'autres, les "acteurs" de son application, souhaiteraient, au contraire des précédents, pouvoir faire ce qu'ils veulent dans leur entreprise.

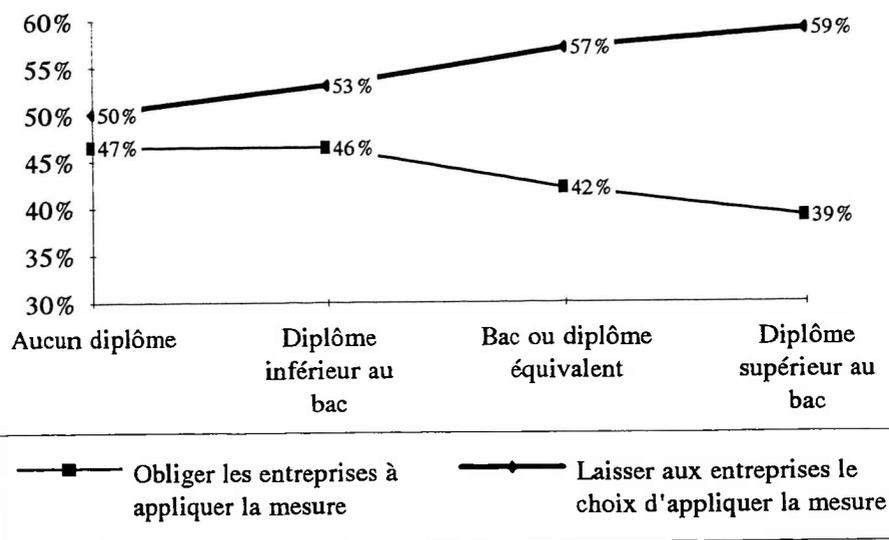
***Plus les Français sont diplômés, plus ils tendent à opter pour le libre choix***

La liberté pour les entreprises d'appliquer ou non la mesure de réduction de la durée du travail est l'opinion dominante, quel que soit le niveau de formation. Cependant, plus les individus sont diplômés, plus ils sont favorables à cette solution (de 50% chez les non-diplômés à 59% chez les diplômés du supérieur).

De fait, la part des individus qui souhaiteraient que la mesure soit imposée aux entreprises diminue au fur et à mesure de l'élévation du niveau de diplôme (graphique 8).

**Graphique 8 : Les choix pour appliquer la mesure, selon le niveau de diplôme**

*Pour qu'une telle mesure soit susceptible de créer des emplois, il faudrait ....*



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

### 2.2.3 Les modalités souhaitées par les Français dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée du travail

Si une mesure de réduction de la durée du travail était appliquée à l'ensemble des salariés, le choix des Français se porterait d'abord vers une diminution de la *durée hebdomadaire* de travail : 52 % de la population choisiraient donc de "gagner une journée par semaine". Un quart de nos concitoyens souhaiteraient plutôt une diminution de la *durée quotidienne* (moins d'heures par jour) et 22 % préféreraient voir diminuer la *durée annuelle* de travail, ce qui se traduirait par un allongement des congés (tableau 41).

**Tableau 41 : Modalités souhaitées dans le cas d'une réduction de la durée du travail** (en %)

Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?		
	Ensemble Français	Actifs
. Diminuer la durée quotidienne de travail (moins d'heures de travail par jour) .....	24,6	22,4
. Diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine) .....	51,8	51,3
. Diminuer la durée annuelle de travail (plus de congés)	21,8	25,2
. Ne sait pas .....	1,8	1,1
Ensemble .....	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Bien entendu, tout le monde n'est pas concerné de la même façon par la question. Les personnes qui n'exercent pas ou plus d'activité professionnelle le sont moins directement que celles qui travaillent, les individus salariés ne le sont pas au même titre que ceux qui travaillent à leur compte.

#### *Les indépendants se particularisent le plus*

Globalement, les Français, qu'ils soient actifs, inactifs ou chômeurs, préféreraient en majorité une diminution de la durée hebdomadaire de travail. Cette formule apparaît cependant un peu plus majoritairement souhaitée par les chômeurs (57%), tandis que chez les inactifs, et plus particulièrement chez les femmes inactives, la préférence pour une réduction de la durée quotidienne de travail est un peu plus souvent exprimée qu'en

moyenne. Chez les actifs, la formule d'un rallongement des congés annuels recueille un peu plus d'avis favorables.

Mais des nuances s'opèrent aussi au sein de la population active : les femmes préféreraient davantage "gagner une journée par semaine", alors que les hommes pencheraient un peu plus qu'en moyenne pour "plus de congés". Les salariés, les premiers impliqués, choisiraient en majorité la première de ces deux formules, mais la seconde apparaît aussi un peu plus souvent mentionnée qu'en moyenne. Les indépendants ont des avis beaucoup plus partagés entre les modalités proposées : 38% donneraient la préférence à une diminution de la durée hebdomadaire de travail, 32% opteraient pour une réduction de la durée quotidienne et 28% pour celle de la durée annuelle. Autrement dit, les indépendants se distinguent très nettement des salariés, et de l'opinion en général: ce sont les individus le moins partisans de la solution d'une journée en moins de travail par semaine (tableau 42).

**Tableau 42** : Les préférences des Français en matière d'aménagement du temps de travail, dans le cas d'une mesure généralisée de réduction de la durée du travail

- Opinions dans différentes catégories -

(en %)

Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?			
	Diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine)	Diminuer la durée quotidienne de travail (moins d'heures de travail par jour)	Diminuer la durée annuelle de travail (plus de congés)
<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>52</b>	<b>25</b>	<b>22</b>
Chômeur .....	57	22	20
Inactif .....	52	27	19
. Femme inactive .....	52	28	18
. Homme inactif .....	53	24	20
Actif occupé .....	51	22	25
. Femme active .....	56	24	20
. Homme actif .....	48	21	29
Salarié .....	54	20	25
Travaille à son compte .....	38	32	28
Travaille à temps plein .....	51	22	26
Travaille à temps partiel .....	53	24	22

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

**Lecture du tableau** : 56% des femmes actives préféreraient la solution de "gagner une journée de travail par semaine". Cette solution est souhaitée par 51% de l'ensemble des actifs et par 52% de l'ensemble des Français.

### *Quelques nuances chez les salariés*

On constate que les préférences se nuancent parfois d'une catégorie à l'autre de salariés, même si le choix dominant se porte dans tous les cas vers l'idée de "gagner une journée par semaine" :

- Les femmes salariées sont un peu plus sensibles que les hommes à une réduction de la durée hebdomadaire de travail (57% des premières et 52% des seconds, contre 54% de l'ensemble des salariés); tandis que les salariés hommes se montrent un peu plus favorables à une réduction de la durée annuelle de travail (28%, contre 19% des femmes et 25% en moyenne).
- Le souhait de "plus de congés" apparaît aussi un peu plus fréquent chez les jeunes (28% des moins de 25 ans), les diplômés (29% de ceux qui possèdent le bac ou un diplôme d'études supérieures), ainsi que chez les cadres supérieurs (34%). Mais c'est également un choix que tendent à faire un peu plus souvent les personnes qui ont de jeunes enfants (32% de celles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans).
- La préférence pour "moins d'heures de travail par jour" tend à être un peu plus fréquente chez les jeunes salariés également (24% des moins de 25 ans, contre 20% en moyenne), ainsi que chez les salariés du secteur public (25%).
- Enfin, la solution de "gagner une journée par semaine" est un peu plus souhaitée par les employés (58%, contre 54% de l'ensemble des salariés) et les salariés peu diplômés (58% de ceux ayant un diplôme inférieur au bac).

On notera en dernier lieu que la taille de l'agglomération de résidence ne semble pas avoir d'effet particulier sur les préférences.

### **2.3 La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire**

Une éventuelle mesure de réduction de la durée du travail pour lutter contre le chômage s'accompagnerait, si elle était appliquée, d'une diminution corrélative de salaire. C'est

précisément là l'enjeu du débat. De fait, seuls les actifs, directement impliqués, ont été appelés en fin 1993 à se prononcer sur ce point. D'une part, accepteraient-ils de voir leur salaire diminuer et si oui, le feraient-ils avec ou sans réserves ?

### **2.3.1 Plus d'un actif sur deux accepterait une diminution de salaire, mais le plus souvent avec réserves**

Un peu plus de la moitié des actifs (53 %) accepteraient personnellement une diminution de salaire pour lutter contre le chômage; mais encore faut-il noter qu'ils le feraient le plus souvent "à certaines conditions" (32 %). Toujours est-il que le total atteint est plus élevé qu'on aurait pu le penser puisque, nous l'avons vu, 61 % des actifs considèrent aussi que la réduction de la durée du travail ne sera pas créatrice d'emplois.

Il reste que 46 % des actifs n'accepteraient aucune réduction de salaire (tableau 43).

#### *Les non-salariés refusent catégoriquement, les salariés y mettraient plus de réserves*

Les attitudes sont très différentes, au sein de la population active, entre les salariés, qui auraient à subir cette baisse de salaire, et les non-salariés, pour lesquels la question ne se pose pas dans les mêmes termes.

On relève ainsi que 68 % des actifs travaillant à leur compte ont répondu par la négative. Chez les salariés, le taux d'acceptation global est un peu plus élevé que chez l'ensemble des actifs (58%), mais il s'agit d'abord d'une acceptation sous conditions (36%). Finalement, deux salariés sur 10 seulement seraient prêts à accepter sans discuter une diminution de leur salaire. Enfin, 42 % d'entre eux la refuseraient, même pour lutter contre le chômage (tableau 43).

On ne relève par ailleurs, sur ce point, aucune différence entre les salariés du secteur public et ceux appartenant au secteur privé.

**Tableau 43 : L'opinion des actifs sur la réduction de la durée du travail, avec une diminution de salaire**

(Population active occupée)

(en %)

Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?			
	Ensemble des actifs	dont :	
		Salarié	Travaille à son compte
Oui .....	21	22	16
Oui, mais à certaines conditions .....	32	36	13
Non .....	46	42	68
Ne sait pas .....	1	-	3
Total .....	100	100	100
	(Effectifs)	(932)	(779)
		(153)	

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

***Accepter ou refuser : des attitudes plus particulièrement guidées par des choix personnels***

Ce sont les salariés qui souhaiteraient travailler à temps partiel (avec une réduction de salaire) qui accepteraient le mieux une diminution de leur salaire, si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée : 89 % d'entre eux accepteraient cette diminution (contre 61 % de l'ensemble des salariés à temps plein), dont 42 %, sans y mettre de conditions (contre 22 %).

A l'inverse, ceux qui ne désirent pas travailler à horaires réduits opposent plus souvent un refus (47 %), voire pour certains une acceptation conditionnelle.

Ceci est à rapprocher des préférences affichées par les salariés entre une augmentation de leur pouvoir d'achat ou un temps libre plus long. Dans le premier cas (plus de pouvoir d'achat), les individus sont majoritaires à refuser une baisse de leur salaire, même pour lutter contre le chômage; dans le second, les trois quarts des personnes seraient disposées à l'accepter, dont un tiers le feraient sans conditions (tableau 44).

Autrement dit, comme on a déjà pu le constater précédemment, les choix individuels priment en la matière sur les efforts collectifs. Dès lors que l'idée d'obligation ou de contrainte est sous-jacente aux propositions, les avis sont nettement plus réservés et la motivation moins importante.

**Tableau 44 : Accepter ou refuser une diminution de salaire :  
des attitudes associées à des choix personnels**  
(Population salariée)

	(en %)			
	Accepterait une diminution de salaire	Accepterait, mais à certaines conditions	N'accepterait pas une baisse de salaire	Ensemble (yc NSP)
. Souhaite travailler à temps partiel .....	42	47	11	100
. Ne souhaite pas travailler à temps partiel	15	38	47	100
<i>Ensemble des salariés à temps plein</i>	<i>21</i>	<i>40</i>	<i>39</i>	<i>100</i>
Préférence pour :				
. Une amélioration du pouvoir d'achat ..	16	33	51	100
. Un temps libre plus long .....	34	41	24	100
Ensemble des salariés .....	22	36	42	100

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 42% des salariés souhaitant travailler à temps partiel accepteraient une diminution de salaire, si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée. Ce choix est celui de 21% des salariés exerçant à plein temps et de 22% de l'ensemble des salariés.

#### *Des choix associés aux opinions sur les mesures proposées pour lutter contre le chômage*

Etre prêt à accepter une baisse de salaire, ou au contraire la refuser, n'est pas totalement indépendant non plus de la manière dont les salariés -ou l'ensemble des actifs- perçoivent les effets des mesures sur l'emploi, comme celles de réduire le temps de travail ou de développer le temps partiel.

Ainsi, les actifs qui accepteraient, avec ou sans conditions, une diminution de leur salaire sont plus souvent des personnes qui pensent que le TTP peut effectivement réduire le chômage ou qu'une mesure de réduction du temps de travail permettrait de créer des emplois.

A l'inverse, ceux qui ne sont pas convaincus de la contribution de ces mesures à la lutte contre le chômage ne sont, le plus souvent, pas disposés à ce que l'on touche à leur salaire (tableau 45).

**Tableau 45 : La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire**  
**- Opinions selon les attitudes vis-à-vis des mesures de lutte contre le chômage -**  
 (Population salariée)

	(en %)			
	Accepterait une diminution de salaire	Accepterait, mais à certaines conditions	N'accepterait pas une baisse de salaire	Ensemble (yc NSP)
<b>Le développement du TTP :</b>				
. peut réduire le chômage .....	25 (24)	42 (38)	32 (38)	100,0
. ne peut pas réduire le chômage .....	18 (18)	29 (25)	53 (56)	100,0
<b>La réduction de la durée du travail :</b>				
. Créerait des emplois .....	28 (28)	43 (39)	28 (33)	100,0
. Ne créerait pas d'emplois .....	18 (17)	31 (28)	51 (55)	100,0
<b>Ensemble des salariés .....</b>	<b>22 (21)</b>	<b>36 (32)</b>	<b>42 (46)</b>	<b>100,0</b>

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Sont mentionnés entre parenthèses les résultats sur l'ensemble de la population active.

Lecture du tableau : 42% des salariés qui pensent que le TTP peut réduire le chômage accepteraient, mais à certaines conditions, une baisse de salaire si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée. Ce choix est partagé par 36% de l'ensemble des salariés.

Mais que les individus soient plus ou moins motivés par ce type de mesures n'est pas non plus, rappelons-le, totalement dissocié de leurs choix individuels (désir ou non de travail à horaires réduits, priorité accordée au temps libre ou au pouvoir d'achat).

Autrement dit, les salariés, comme d'ailleurs les Français en général, tendent à réagir plus favorablement à l'ensemble de ces mesures à partir du moment où celles-ci "se calquent" sur des désirs personnels; par contre, lorsque ces mesures risquent de remettre en cause ou de bouleverser leurs choix individuels, les individus sont alors très nettement plus réticents.

#### *Des différences selon les groupes sociaux*

Comme cela a déjà pu être mis en évidence à propos des opinions générales sur le TTP ou sur la mesure de réduction du temps de travail, les réactions face à la réduction éventuelle du salaire varient en fonction de certaines caractéristiques (le sexe, le diplôme, la PCS) :

- Parmi les salariés qui accepteraient une rémunération réduite, les femmes le feraient un peu plus souvent que les hommes sans conditions préalables (25 % des premières et 20 % des seconds, contre 22 % des salariés en moyenne).
- Plus les salariés sont diplômés, moins ils opposeraient de refus à la proposition : de 50 % chez les non-diplômés, la part des réponses négatives diminue ensuite, se situant à 39 % chez les diplômés du bac et à 34 % chez les diplômés du supérieur (42 % en moyenne). De fait, ces derniers sont très sensiblement plus disposés à accepter la proposition (68 %, contre 58 % des salariés), voire même sans conditions (30 %, contre 22 %).
- Les ouvriers sont le plus opposés à la proposition (47 % ont répondu "non"), suivis des employés (44 %). Les deux tiers des cadres supérieurs accepteraient, au contraire, une rémunération réduite, dont 32 % (contre 22 % en moyenne) sans formuler de réserves. Les professions intermédiaires tendraient un peu plus à dire "oui", mais plutôt sous certaines conditions (38 %).

L'âge semble avoir ici un effet un peu plus marqué sur les opinions. Plus les salariés prennent de l'âge, moins ils tendent à refuser la proposition : la part des réponses "non" passe de 47 % chez les salariés de moins de 25 ans à 38 % chez ceux qui ont entre 40 et 59 ans. C'est dans cette tranche d'âge que la motivation est la plus forte (62 % accepteraient), mais avec conditions (40 %, cf. tableau 46).

Les jeunes qui, dans leur ensemble, pensent plus qu'en moyenne qu'une mesure de réduction de la durée du travail créerait des emplois, sont donc beaucoup plus réticents à accepter une diminution de salaire, dès lors qu'ils sont salariés. Ceci peut s'expliquer par le fait que, débutants dans la vie professionnelle, ils n'ont probablement pas des niveaux de salaires encore élevés.

Les revenus dont disposent les salariés est, en effet, aussi un élément qui intervient dans leurs choix. En-dessous de 10 000 francs de revenus mensuels, le taux de refus prédomine; entre 10 000 francs et 15 000 francs, une part un peu plus importante d'individus accepteraient, mais le taux de refus reste plus élevé qu'en moyenne. C'est lorsqu'ils bénéficient de plus de 15 000 francs par mois, que les individus seraient le plus

disposés à accepter une rémunération réduite (67%), mais le plus souvent sous conditions (40%). Un tiers seulement s'opposerait à la proposition, contre 49% des salariés ayant un revenu inférieur ou égal à 10 000 francs par mois et 42% en moyenne (tableau 46).

**Tableau 46 : La réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire**  
- Opinions selon l'âge et le revenu -  
(Population salariée)

	(en %)			
	Accepterait une diminution de salaire	Accepterait, mais à certaines conditions	N'accepterait pas une baisse de salaire	Ensemble (yc NSP)
<i>Age :</i>				
Moins de 25 ans .....	18	35	47	100,0
25 à 39 ans .....	23	33	43	100,0
40 à 59 ans .....	22	40	38	100,0
<i>Revenu mensuel global :</i>				
Inférieur ou égal à 10 000 Francs .....	20	31	49	100,0
Compris entre 10 000 et 15 000 francs ..	20	35	46	100,0
Supérieur à 15 000 francs .....	27	40	33	100,0
Ensemble des salariés .....	22	36	42	100,0

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Lecture du tableau : 47% des salariés de moins de 25 ans refuseraient une diminution de salaire si une mesure générale de réduction de la durée du travail était proposée. Ce choix est partagé par 42% de l'ensemble des salariés.

Autrement dit, assez logiquement, les personnes qui ont moins d'aisance financière sont moins enthousiastes à l'idée d'une nouvelle amputation de leurs revenus, même dans un but de solidarité à l'égard des chômeurs. Les salariés qui sont plus favorisés accepteraient davantage, mais pas sans conditions. Que se cache-t-il derrière cette réticence ? Principalement un certain scepticisme quant aux "retombées" de la mesure, ou quant à la réalité de l'efficacité de la mesure.

### 2.3.2 La principale condition pour accepter une diminution de salaire : l'embauche de chômeurs

Il était demandé aux actifs qui n'accepteraient que sous conditions une mesure de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire d'indiquer, précisément, la condition qu'ils y mettraient. On remarquera d'abord que 93% des réponses proviennent des salariés, les personnes travaillant à leur compte ne se sentant le plus souvent que peu concernées.

La condition la plus souvent spontanément mise en avant<sup>1</sup> par les 32 % d'actifs concernés est claire : ils attendent *l'embauche de chômeurs* (35% des réponses). Ces personnes veulent donc avoir l'assurance que la mesure permette effectivement de diminuer le nombre de chômeurs, ce dont six actifs sur dix, rappelons-le, ne sont pas convaincus.

Parmi les autres conditions citées, pour la plupart par une poignée d'individus, celle réclamant une *faible diminution de salaire* est mentionnée par 13% des actifs concernés (tableau 47).

**Tableau 47 : Principale condition pour accepter une mesure de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire<sup>1</sup>**

*(Personnes ayant répondu qu'elles accepteraient la mesure avec une diminution de salaire, mais à certaines conditions, soit 32% de la population active)*

		(en %)
Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de réduction de la durée du travail avec une diminution de salaire ?		
<i>Classement des réponses par ordre décroissant du % de citations</i>		
. A condition d'embaucher des chômeurs .....		34,7
. A condition que la diminution de salaire soit faible .....		12,9
. A condition que cela soit compensé par des avantages fiscaux ou sociaux .....		6,6
. A condition qu'elle concerne tout le monde de façon identique .....		6,1
. A condition qu'il y ait une réelle réduction du temps de travail .....		5,7
. Cela dépendra du salaire proposé .....		5,0
. A condition que cela se traduise par un avantage sur son poste .....		3,3
. A condition de pouvoir choisir, ou organiser, ses horaires .....		1,5
. A condition que ça ne soit pas la même chose pour tous .....		0,6
. Seulement s'il y a des problèmes de licenciement dans l'entreprise ...		0,4
. Autres réponses diverses .....		14,9
. Ne sait pas, non concerné .....		8,3
Ensemble des personnes concernées .....		100,0
	<i>(Effectifs)</i>	<i>(298)</i>

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations fin 1993.

Les individus concernés par cette question sont trop peu nombreux pour analyser les différentes réponses. L'embauche de chômeurs apparaît la condition à retenir si la mesure était appliquée. On notera simplement que, parmi les actifs concernés, les hommes tendent à mentionner cette condition plus souvent que les femmes (39% des premiers et 28% des secondes) et qu'elle est davantage réclamée par les ouvriers (48%).

<sup>1</sup> Il s'agit d'une question ouverte postcodée a posteriori.

### 3 - Le sentiment d'inefficacité des mesures de lutte contre le chômage reste très fort dans l'opinion

Cette année encore, le jugement que portent les Français sur l'ensemble des actions mises en oeuvre par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage reste globalement négatif : 80% de nos concitoyens déplorent l'inefficacité de ces mesures, soit un pourcentage en hausse de 5 points par rapport à la fin 1992. Le taux d'insatisfaction rejoint presque à présent celui de fin 1991, le plus élevé enregistré sur la période des cinq années d'observation. Toutefois, le sentiment d'une inefficacité relative (réponses "peu efficaces") s'est plus renforcé, entre fin 1992 et fin 1993, que celui d'inefficacité totale (réponses "pas du tout efficaces"). Entre 1990 et 1991, on avait assisté, au contraire, à une très nette accentuation de l'appréciation la plus négative (tableau 48).

**Tableau 48 : Opinion générale sur les mesures de lutte contre le chômage**

Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple : contrats emploi solidarité, contrats de retour à l'emploi, conventions de conversion, stages pour les chômeurs de longue durée, ...). Selon vous, ces mesures sont-elles ?										
	1989		1990		1991		1992		1993	
Très efficaces	1,0	22,5	0,8	28,1	0,9	17,6	0,9	23,3	1,2	18,9
Assez efficaces	21,5		27,3		16,7		22,4		17,7	
Peu efficaces	51,2	76,7	57,2	70,7	59,5	81,6	54,2	75,3	57,9	80,2
Pas du tout efficaces	25,5		13,5		22,1		21,1		22,3	
Ne sait pas	0,8		1,2		0,8		1,4		0,9	
Ensemble	100,0		100,0		100,0		100,0		100,0	

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français.

Corrélativement, la part des Français qui jugent les mesures "assez efficaces" s'est effritée entre fin 1992 et fin 1993 (- 5 points).

#### *Une certaine généralisation du sentiment d'inefficacité*

Certes, le recul du jugement d'efficacité connaît quelques variations, mais il peut en réalité être observé dans tous les groupes sociaux (tableau 49). Cependant, c'est plus précisément là où, il y a un an, cette appréciation s'était renforcée, qu'elle perd à nouveau le plus de points. Ainsi, les chômeurs et les jeunes (moins de 25 ans) sont nettement moins nombreux, cette année, à penser que les mesures de lutte contre le

chômage sont "assez efficaces" (-12 points, dans chacune de ces catégories). Leurs avis se sont, au contraire, reportés vers le sentiment inverse : 54% des premiers (+ 11 points) et 56% des seconds (+ 12 points) ont, à présent, le sentiment que ces mesures sont "peu efficaces". Chez les chômeurs, les opinions les plus critiques (réponses "pas du tout efficaces") continuent également de progresser légèrement (+ 3 points entre 1991 et 1992, + 2 points entre 1992 et 1993).

Ce moindre sentiment d'efficacité apparaît aussi plus important chez les diplômés du supérieur (- 9 points) -lesquels tendent à être cette année beaucoup plus critiques-, ainsi que chez les cadres (- 7 points) et les retraités (- 7 points également). Les étudiants qui, en fin 1992, avaient affiché une attitude très nettement plus positive qu'en fin 1991, ont cette année des avis plus négatifs : 55% jugent "peu efficaces" les mesures contre le chômage, soit 8 points de plus qu'en fin 1992 (tableau 49).

**Tableau 49 : Opinions sur l'efficacité des mesures contre le chômage dans quelques catégories de la population**

(en %)

	Pensent que les mesures de lutte contre le chômage sont ...					
	Assez efficaces		Peu efficaces		Pas du tout efficaces	
	1993	Ecart/92	1993	Ecart/92	1993	Ecart/92
<i>Age :</i>						
Moins de 25 ans .....	23	(- 12)	56	(+ 12)	16	(- 1)
25 à 39 ans .....	18	(- 3)	56	(+ 3)	25	(+ 1)
40 à 59 ans .....	13	(- 5)	59	-	27	(+ 4)
60 ans et plus .....	19	(- 3)	60	(+ 5)	17	(- 2)
<i>Niveau d'études :</i>						
Inférieur au bac .....	18	(- 5)	57	(+ 5)	23	(+ 1)
Bac ou niveau bac .....	22	(+ 2)	61	(+ 5)	16	(- 6)
Supérieur au bac .....	15	(- 9)	60	(- 1)	24	(+ 10)
<i>Catégorie sociale :</i>						
Cadre, prof.intermédiaire	14	(- 7)	65	(+ 3)	20	(+ 5)
Employé .....	18	(- 3)	54	-	25	(+ 1)
Ouvrier .....	17	(- 1)	54	(+ 2)	28	(- 1)
Etudiant .....	31	(- 5)	55	(+ 8)	12	(- 2)
Reste au foyer .....	19	-	58	(+ 3)	21	-
Retraité .....	17	(- 7)	62	(+ 7)	17	(- 1)
Chômeur .....	14	(- 12)	54	(+ 11)	30	(+ 2)
Ensemble des Français .....	18	(- 5)	58	(+ 4)	22	(+ 2)

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

**Lecture du tableau :** 23% des moins de 25 ans considèrent que les mesures de lutte contre le chômage sont "assez efficaces", soit 12 points de moins qu'en fin 1992. Ce sentiment est partagé par 18% de l'ensemble des Français.

Autrement dit, chez les chômeurs, chez les jeunes, chez les retraités et dans une certaine mesure aussi chez les étudiants, les opinions sont devenues, en un an, seulement un peu plus critiques, tandis que chez les diplômés du supérieur et chez les cadres, les appréciations ont plutôt évolué vers des jugements nettement plus sévères.

Enfin, même si la relative satisfaction a régressé cette année dans la population, les étudiants et les jeunes restent un peu moins critiques qu'en moyenne : 31 % des premiers et 23 % des seconds jugent "assez efficaces" les mesures de lutte contre le chômage (18 % en moyenne); au contraire, les cadres et les retraités sont un peu plus critiques qu'en moyenne : 65 % des premiers et 62 % des seconds qualifient ces mesures de "peu efficaces" (58 % en moyenne). Enfin, parmi les Français qui portent le jugement le plus négatif, les ouvriers et les personnes de 40 à 59 ans rejoignent ici les chômeurs : 28 % des premiers, 27 % des seconds et 30 % des derniers ont le sentiment que les mesures sont totalement inefficaces, contre 22 % en moyenne (tableau 49).

*Le jugement de relative efficacité s'associe à une confiance plus grande dans les actions de l'Etat et à un peu plus d'optimisme pour l'avenir*

Les individus qui estiment que les mesures contre le chômage sont "assez efficaces" (18 % de la population) se caractérisent par une confiance dans les institutions et plus généralement dans tous les types d'actions menées par les pouvoirs publics, par une foi dans le progrès, ainsi que par une vision moins sombre de l'avenir.

Ainsi, ces individus considèrent, plus que la moyenne des Français, que la justice en France fonctionne assez bien (42 %, contre 31 % en moyenne) et que les pouvoirs publics s'occupent de la préservation de l'environnement (51 %, contre 39 %). Ils tendent également plus souvent à croire que le progrès scientifique et technique résoudra les problèmes d'environnement (60 %, contre 49 %). D'autre part, ils sont un peu plus enclins à penser que la société n'a pas besoin de réformes profondes (20 %, contre 15 %). Ils ne sont aussi pas du tout d'accord avec l'idée que "l'on est mieux soigné avec de l'argent et des relations" (54 %, contre 45 %).

Dans le domaine de l'emploi, ils se montrent plutôt ouverts à toute forme de lutte contre le chômage : ils considèrent plus souvent que le travail à temps partiel peut réduire le

chômage (72 %, contre 55 %) ou que la réduction de la durée du travail serait créatrice d'emplois (51 %, contre 41 %). Plutôt optimistes pour l'avenir, ils espèrent une stabilisation prochaine du nombre de chômeurs (33 %, contre 23 %). Mais ce sont aussi des individus qui tendent à être plus exigeants vis-à-vis de leurs semblables : ils pensent en effet que la diminution des ressources pour les chômeurs (AUD) sera incitative au retour à l'emploi et non qu'elle n'aggraverait leurs difficultés de réinsertion (63 %, contre 52 %).

Plutôt très satisfaites de leur état de santé (34 %, contre 26 %), ces personnes le sont tout autant de leur cadre de vie (90 %, contre 84 %), comme de l'état de l'environnement qu'elles tendent à considérer comme "bon", que ce soit en France (25 %, contre 19 %) ou dans leur région (41 %, contre 33 %).

Enfin, on soulignera que sont davantage représentés, dans ce groupe, des individus qui ne ressentent pas de menace de chômage (72 %, contre 63 %). On y remarque aussi une part un peu plus élevée qu'en moyenne de personnes qui pensent que tous les chômeurs sont indemnisés (31 %, contre 24 %). Rappelons qu'on trouve ici plus de jeunes et d'étudiants qu'en moyenne.

***Le jugement le plus négatif s'associe à une critique plus généralisée de la société et à un pessimisme plus prononcé face à l'avenir***

A l'opposé, les individus qui estiment que les mesures contre le chômage ne sont "*pas du tout efficaces*" (22 % de la population) se caractérisent, comme on a déjà pu le mettre en évidence lors d'analyses antérieures, par une attitude globalement critique vis-à-vis des institutions publiques et de leur fonctionnement, ainsi que par un pessimisme certain face à l'avenir.

Ils considèrent, en effet, plus que la moyenne des Français, que la justice fonctionne très mal (36 %, contre 24 %) ou que les autorités ne seraient pas prêtes à assumer la protection des populations en cas d'accident nucléaire (68 %, contre 57 %).

Dans le domaine de l'emploi, ils se montrent davantage sceptiques vis-à-vis de toutes les actions possibles pour lutter contre le chômage : ils accueillent bien plus défavorablement

que l'ensemble des Français l'idée de la réduction de la durée du travail (67%, contre 58%) ou celle du développement des emplois à temps partiel (61%, contre 44%). Ils sont également plus réservés sur les effets de la réforme de l'indemnisation du chômage, en estimant que l'AUD va principalement rendre plus difficile, pour les chômeurs, leur recherche d'emploi (59%, contre 45%). Ces critiques s'associent à des anticipations particulièrement pessimistes en matière de chômage : la plupart des individus de ce groupe pensent que le nombre de chômeurs va augmenter encore pendant plusieurs années (87%, contre 74%).

Cette opinion très négative de l'action des pouvoirs publics va de pair avec une vision assez peu optimiste des conséquences du progrès : pour ces individus, les découvertes scientifiques n'améliorent pas la vie quotidienne ou ne résoudront pas les problèmes d'environnement (61%, contre 50%). Le sentiment que le niveau de vie de la population, ou que son niveau de vie personnel, s'est détérioré depuis une dizaine d'années est, dans ce groupe, plus prégnant.

Enfin, même vis-à-vis du système de santé, ces Français se montrent plus amers : ils sont plus nombreux qu'en moyenne à penser que l'on est mieux soigné quand on a de l'argent et des relations (38% contre 27%). Devant une telle insatisfaction, il n'est finalement guère surprenant de relever ici une aspiration plus forte à une transformation profonde de la société : 39% du groupe (contre 29% en moyenne) préconisent, pour ce faire, des réformes radicales.

En résumé, le jugement d'inefficacité totale des mesures de lutte contre le chômage semble toujours s'apparenter à deux phénomènes majeurs : un scepticisme généralisé quant au bon fonctionnement de l'Etat et de ses rouages essentiels, un pessimisme notable sur l'évolution des conditions de vie<sup>1</sup>.

Du point de vue socio-démographique, rappelons que sont davantage représentés dans ce groupe, les ouvriers (21%, contre 16% dans l'ensemble de la population), les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (17%, contre 12%), ainsi que les personnes qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions de budget (75%, contre 69%).

---

<sup>1</sup> Une analyse de ce groupe avait déjà mis en évidence l'année dernière la plupart de ces caractéristiques d'opinions.

---

## Chapitre 4 : Les problèmes de recrutements et de licenciements

---

Face aux difficultés d'embauche et au nombre croissant de fermetures d'usines ou de suppression d'emplois, les Français ont été interrogés à la fois sur les freins qu'ils considèrent être les plus importants en matière d'embauche et sur les attitudes à adopter en cas de licenciements ou de menace de licenciements dans une entreprise. Trois idées principales se dégagent de leurs réponses :

- Le principal frein à l'embauche reste aujourd'hui, pour les Français, le poids des charges sociales;
- La pré-retraite apparaît de plus en plus comme la solution préférable en cas de licenciements pour cause économique;
- C'est aux entreprises, plus qu'aux salariés, de faire l'effort nécessaire pour préserver l'emploi, en acceptant de réduire leurs marges.

### **1 - Les cotisations sociales trop élevées restent considérées comme le principal frein à l'embauche**

Parmi les diverses raisons qui peuvent être avancées pour expliquer le ralentissement des embauches, *les cotisations sociales trop élevées* figurent toujours en tête, citées par 38 % de la population. Cette argumentation n'a pas véritablement changé dans les esprits au cours des trois dernières années. *L'incertitude de la conjoncture* est ensuite mentionnée par un quart de la population. 20 % des Français mettent en cause *le développement de technologies économisant la main d'oeuvre*, soit 2 points de moins qu'en fin 1992. La tendance à une plus grande dénonciation du progrès technique, observée il y a un an, ne se poursuit donc pas cette année.

Parmi les autres raisons, *les difficultés pour trouver du personnel compétent* apparaissent de moins en moins expliquer, aux yeux de nos concitoyens, les difficultés

actuelles de recrutement. Enfin, le niveau du SMIC trop élevé reste très minoritairement cité (tableau 50).

**Tableau 50 : Les opinions des Français sur les freins à l'embauche**  
(Evolution 1991 à 1993)

(en %)			
Selon vous, quelle est, parmi les raisons suivantes, celle qui constitue aujourd'hui le plus un frein à l'embauche ?			
	Fin 1991	Fin 1992	Fin 1993
. Les cotisations sociales trop élevées .....	36,6	36,6	38,0
. La situation économique incertaine .....	26,7	26,8	25,4
. Le développement des technologies économisant la main d'oeuvre .....	17,4	22,0	20,3
. Les difficultés pour <i>trouver*</i> du personnel compétent .....	12,9	8,1	6,6
. La réglementation du travail <i>trop contraignante pour les employeurs**</i> .....	2,8	2,6	5,8
. Le niveau du SMIC trop élevé .....	1,4	1,5	1,2
. Autre .....	1,8	1,7	2,3
. Ne sait pas .....	0,4	0,7	0,4
<b>Ensemble des Français .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français.

\* En 1993, le terme "trouver" a remplacé celui de "recruter" utilisé les deux années précédentes.

\*\* L'expression "trop contraignante pour les employeurs" a complété l'item de réponse en 1993; cette précision n'existait pas en 1991 et 1992.

On remarquera que, en fin 1993, 6% des Français incriminent la *réglementation du travail trop contraignante pour les employeurs*. 3% seulement de la population avançaient cette raison lorsque l'idée de contrainte n'était pas formulée clairement dans la question (fin 1991 et fin 1992).

Autrement dit, sans voir dans la pression des prélèvements sociaux un facteur de chômage, nos concitoyens restent plutôt enclins à considérer, tout comme il y a un an, qu'un allègement de ces charges serait bénéfique pour l'emploi. Près de 40% des Français pensent, en tout cas, que le poids des cotisations sociales est nuisible à l'embauche. Il reste que près d'un Français sur deux met en cause des phénomènes moins directement contrôlables, comme l'incertitude de la conjoncture ou l'évolution de la société.

#### ***Une large majorité d'indépendants se réfèrent aux cotisations sociales trop élevées***

Comme cela a déjà pu être mis en évidence lors d'analyses antérieures, les indépendants restent, sans surprise, les premiers à voir dans le poids des charges sociales le principal frein à l'embauche : 59% des personnes travaillant à leur compte avançaient ce motif, contre 38% en moyenne; ils sont même encore un peu plus

nombreux à faire cette analyse qu'en fin 1992 (55%). Les salariés, dans leur ensemble, partagent nettement moins cet avis (35%). Toutefois, ceux relevant du secteur privé continuent d'être un peu plus sensibles à l'argument que ceux appartenant au secteur public (38% des premiers et 29% des seconds). Ces derniers font plus souvent allusion à la conjoncture incertaine (30%, contre 25% dans le privé).

Ainsi, malgré les mesures d'allègement des cotisations sociales à l'embauche qui existent dans certains cas, les employeurs, très directement concernés par le poids des charges sociales, continuent de les mettre franchement en cause dans les problèmes de recrutement. C'est le cas de 61% des exploitants agricoles, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

#### *Des nuances selon les catégories sociales*

Dans la plupart des catégories professionnelles, les opinions des Français sur ce point ne se sont pas sensiblement modifiées en un an. Ainsi, les femmes au foyer et les chômeurs sont toujours plus nombreux à penser que ce sont les charges sociales qui ralentissent les embauches. Les retraités et les ouvriers accusent un peu plus souvent "la machine qui remplace l'homme", tandis que les cadres tendent un peu plus que les Français en général à rendre la conjoncture responsable (30%). Enfin, ce sont les étudiants qui fournissent en priorité l'argument de l'incertitude de la conjoncture (40%, tableau 51).

**Tableau 51** : les principaux freins à l'embauche, selon différentes catégories de population

	(en %)					
	Cotisations sociales trop élevées		Situation économique incertaine		Développement des technologies	
Cadre sup, prof. interméd.	30	(32)	30	(32)	21	(20)
Employé .....	39	(41)	26	(26)	21	(20)
Ouvrier .....	38	(28)	23	(33)	24	(24)
Reste au foyer .....	48	(47)	25	(24)	15	(16)
Retraité .....	31	(31)	24	(24)	27	(28)
Etudiant .....	16	(26)	40	(36)	22	(22)
Chômeur .....	46	(40)	25	(23)	15	(24)
Ensemble des Français	38	(37)	25	(27)	20	(22)

Source : Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Sont mentionnés entre parenthèses les résultats de fin 1992.

**Lecture du tableau** : 30% des cadres supérieurs et professions intermédiaires considèrent que les cotisations sociales trop élevées constituent le principal frein à l'embauche. C'est l'opinion de 38% de l'ensemble des Français.

On soulignera cependant que les ouvriers tendent à moins mettre en cause la conjoncture incertaine et que les chômeurs incriminent moins qu'il y a un an le progrès technologique. Dans ces deux catégories, la sensibilité au poids des charges sociales apparaît plus forte cette année.

On remarquera, d'autre part, que les femmes citent un peu plus que les hommes les cotisations sociales trop élevées et l'incertitude de la conjoncture (respectivement 41 % et 27 % des premières, contre 35 % et 24 % des seconds); ces derniers accusent un peu plus le progrès (23 %, contre 18 % des femmes).

Les jeunes de moins de 25 ans expliquent le ralentissement des embauches plus par la conjoncture incertaine (34 %) que par la pression des cotisations (28 %) ou le progrès technologique économisant la main d'oeuvre (17 %). Ce sont les individus ayant entre 25 et 39 ans qui mettent le plus en cause le poids des charges sociales (44 %), alors que la dénonciation du progrès technologique est une opinion un peu plus fréquemment partagée par les personnes âgées (près d'un quart des plus de 60 ans, contre 20 % en moyenne).

On notera encore que l'argument des cotisations sociales trop élevées est plus souvent avancé par les non-diplômés (42 % des individus ayant un niveau inférieur au bac) que par les diplômés (28 % de ceux qui possèdent un bac ou plus); ces derniers ont une tendance plus forte à mettre en cause la situation économique incertaine (32 %, contre 23 % des non-diplômés).

#### *Les freins à l'embauche et les causes du chômage : des opinions associées*

Certes, citer tel ou tel frein à l'embauche n'est pas indépendant de ce que l'on pense être cause de l'importance du chômage. En effet, les Français qui pensent que l'incertitude de la conjoncture est à l'origine des difficultés actuelles de recrutement incriminent plus souvent la crise économique comme facteur principal du chômage (25 %, contre 19 % en moyenne).

De la même façon, considérer que le progrès constitue le principal frein à l'embauche s'associe le plus souvent avec l'idée que c'est précisément le progrès, la modernisation qui sont les premiers responsables du chômage (43 %, contre 23 %).

Enfin, incriminer le poids des charges sociales va tout d'abord de pair avec l'argument que l'importance du chômage est dûe aux charges qui pèsent sur les entreprises (12% contre 6% en moyenne). Cette opinion s'associe aussi un peu plus souvent avec la mise en cause d'autres types de facteurs politiques ou économiques, comme "l'Etat, la politique, la gestion du gouvernement" ou "le problème de compétitivité des entreprises".

#### *Des références liées aux positions sur "le social" en général*

On mentionnera d'autre part que les personnes qui citent "*les cotisations sociales trop élevées*" tendent à être moins favorables au système de protection sociale en général. Elles estiment par exemple un peu plus souvent que la moyenne des Français que la prise en charge des familles défavorisées leur enlève le sens des responsabilités (38%, contre 33% de l'ensemble de la population) ou bien que c'est à la famille, et non à la solidarité nationale, de subvenir aux besoins d'un jeune à la recherche d'un emploi (50%, contre 45%). Il s'agit là aussi plus souvent d'individus plutôt partisans du libre choix pour les entreprises d'appliquer ou non une mesure de réduction du temps de travail (58%, contre 53% en moyenne). Ce sont enfin des individus plutôt traditionalistes : 76% d'entre eux font de la famille une "valeur-refuge" (70% dans l'ensemble de la population).

Les individus qui mentionnent "*la situation économique incertaine*" pensent au contraire un peu plus que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien (37%, contre 30%). Ce sont aussi des individus qui tendent à être moins sévères vis-à-vis des pauvres : 75% d'entre eux (contre 70% en moyenne) expliquent la pauvreté plus par manque de chance que par manque d'effort pour s'en sortir, 62% (contre 57%) estiment que le RMI aide les gens à s'en sortir plus qu'il ne les incite à ne pas chercher de travail. Ils sont aussi un peu plus souvent favorables à la prise en compte des ressources globales du foyer dans le calcul des indemnités de chômage (52%, contre 47%). On soulignera que sont davantage représentés dans ce groupe des jeunes diplômés.

Enfin, les Français qui se réfèrent au "*développement des technologies économisant la main d'oeuvre*" sont plutôt favorables à la protection sociale en général et souhaitent davantage la préservation de l'emploi. Ainsi trouve-t-on plus souvent exprimées dans ce groupe des opinions de ce type : les entreprises doivent accepter de réduire leurs

marges pour garder leur personnel (64 %, contre 49 % en moyenne), il faudrait plutôt contraindre les entreprises à appliquer la mesure de réduction de la durée du travail, pour que celle-ci soit susceptible de créer des emplois (53 %, contre 45 %). Ces individus pensent aussi plus souvent que c'est à la solidarité nationale, plus qu'à la famille, de subvenir aux besoins d'un jeune à la recherche d'un emploi (61 %, contre 54 %).

## **2 - Les problèmes de licenciements**

Deux aspects des opinions des Français sur les licenciements ont été retenus dans l'enquête :

- d'une part, qui doit-on faire partir en priorité en cas de licenciements économiques dans une entreprise ?
- d'autre part, qui, des employeurs, des salariés ou de l'Etat doit faire les efforts nécessaires pour préserver l'emploi ?

### **2.1 Vers un consensus pour le départ en pré-retraite en cas de licenciements pour cause économique**

Le départ en pré-retraite apparaît à présent comme la solution préférable en cas de licenciements économiques dans une entreprise. C'est du moins, en fin 1993, l'avis de 73 % de la population, soit un pourcentage en hausse de 11 points en un an et de 18 points en deux ans. De fait, les autres solutions possibles recueillent, cette année, nettement moins la faveur des Français : 14 % d'entre eux optent pour le départ des salariés les plus jeunes, avec une aide au reclassement et 12 % pensent que l'âge ne doit pas intervenir dans la sélection des personnes à licencier (tableau 52).

La grande majorité d'avis favorables à la solution de la pré-retraite prédomine dans tous les groupes sociaux, quels que soient le sexe, l'âge, le diplôme ou la catégorie professionnelle des répondants. Les opinions affichées par les Français sur ce point n'apparaissent pas davantage liées à ce qu'ils pensent par ailleurs des mesures pour l'emploi ou, plus généralement, des politiques sociales. Autrement dit, le consensus

"national" autour de cette solution n'est autre que le reflet des consensus "catégoriels".

**Tableau 52 : Solution préférable, selon les Français, en cas de licenciements pour cause économique**  
(Evolution fin 1991 à fin 1993)

(en %)

En cas de licenciements pour cause économique dans une entreprise, quelle est la solution qui vous semble préférable ?			
	1991	1992	1993
. Favoriser le départ* en pré-retraite des salariés de plus de 50 ans avec une rémunération réduite .....	55,7	62,5	73,2
. Favoriser le départ* des salariés les plus jeunes en les aidant à se reclasser (démarches auprès d'entreprises, stages de formation) .	21,8	18,1	14,5
. Ne pas tenir compte de l'âge dans la sélection des personnes à licencier .....	21,8	18,9	11,6
. Ne sait pas .....	0,7	0,5	0,7
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Conditions de vie et Aspirations des Français.

\* En 1993, l'expression "favoriser le départ" a remplacé celle de "faire partir" utilisée en 1991 et 1992.

Cependant, quelques variations légères d'opinions peuvent être relevées dans certains cas.

*Les actifs préconisent un peu plus la pré-retraite, les inactifs penchent un peu plus pour le départ des plus jeunes; plus de neutralité chez les chômeurs.*

Ce sont les chômeurs qui considèrent le plus souvent que l'âge n'est pas un critère de sélection en cas de licenciements économiques (20% partagent cet avis, contre 12% de l'ensemble des Français). Les actifs occupés sont un peu plus majoritaires encore à préconiser le départ en pré-retraite (77%, contre 73%), et en particulier les ouvriers et les cadres moyens (79%). Enfin, les inactifs sont un peu plus favorables qu'en moyenne au départ des plus jeunes (18%, contre 14%).

*Les moins de 25 ans sont un peu plus favorables au départ des plus jeunes*

Sans que l'âge ait un effet sur les préférences des Français, on soulignera simplement que l'opinion dominante est un peu moins majoritaire chez les moins de 25 ans (67%, contre 73% en moyenne); ces derniers semblent un peu plus favorables au départ des

jeunes (19%, contre 14%). Par contre, le diplôme n'est à l'origine d'aucune variation particulière dans les préférences affichées par nos concitoyens.

*Ne pas tenir compte de l'âge : un avis un peu plus fréquent dans les grosses agglomérations*

Enfin, parmi ceux qui considèrent que l'âge ne doit pas être un critère de sélection dans les personnes à licencier, un quart habite dans une agglomération de forte densité de population (plus de 200 000 habitants) et 20% résident dans l'agglomération parisienne (contre respectivement 21% et 15% des Français).

## 2.2 Pour les Français, c'est d'abord aux entreprises de faire un effort pour sauver l'emploi

Parmi les différents acteurs pouvant intervenir quand des menaces de licenciements se profilent dans une entreprise, les Français attendent d'abord un effort des employeurs: 49% estiment que ces derniers doivent *"accepter de réduire leurs marges pour garder leur personnel"*. Pour 16% de la population, c'est plutôt aux salariés *"d'accepter de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi"*; une part identique de nos concitoyens souhaiterait plutôt une *intervention de l'Etat*, par le biais d'aides financées par l'impôt (17%). Enfin, 17% également des Français expriment une opinion plus fataliste ou peut-être plus "libérale" en répondant : *"il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation"* (tableau 53).

**Tableau 53** : Les opinions sur la meilleure solution en cas de menaces de licenciements

	(en %)
En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?	
. Il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel .....	48,9
. Il faut que les salariés de l'entreprise acceptent de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi .....	16,2
. Il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment en versant des aides financées par l'impôt .....	17,3
. Il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation .....	16,7
. Ne sait pas .....	0,9
Ensemble .....	100,0

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

Les aménagements intervenus dans le libellé des items de réponses, entre fin 1991 et fin 1992, n'ont pas vraiment modifié la nature des opinions. Les Français semblent toutefois, cette année, un peu plus nombreux encore à impliquer les entreprises dans la sauvegarde de l'emploi<sup>1</sup>.

### *Travailleurs indépendants ou salariés : des conceptions différentes*

Comme on pouvait s'y attendre, les opinions ne sont pas les mêmes que l'on soit "employeur" ou "employé". Un peu plus de la moitié des salariés (53%) impliquent les entreprises pour sauver l'emploi, tandis que les travailleurs à leur compte, s'ils préconisent un peu plus qu'en moyenne un effort des salariés (21%, contre 17%), pensent avant tout qu'il faut laisser la liberté aux entreprises de gérer leurs effectifs (34%, contre 16%). Ainsi, la précision apportée, en fin 1993, à ce dernier item de réponse a mobilisé les indépendants qui, il y a un an, attendaient d'abord un effort des salariés<sup>2</sup>. Autrement dit, les "employeurs" veulent avoir l'entière maîtrise de la gestion de leur entreprise et de leur personnel : c'est du moins l'avis de 37% des exploitants agricoles, artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Parmi les salariés, c'est la contribution des entreprises qui est avant tout envisagée quelle que soit la catégorie professionnelle. On remarque cependant quelques tendances : ce sont les ouvriers qui impliquent le plus les entreprises (57%); les cadres moyens les mettent plus souvent en cause (55%) que les cadres supérieurs (47%), lesquels seraient plus favorables à un effort des salariés pour sauver l'emploi (26% contre 16% en moyenne). Le souhait d'une intervention de l'Etat semblerait un peu plus fréquent chez les employés (20%, contre 17%).

Cette dernière solution est aussi un peu plus souvent exprimée par les chômeurs (22%). Chez les inactifs, les retraités impliqueraient plutôt les entreprises (52%), mais ils sont également un peu plus nombreux qu'en moyenne à dire qu'il n'y a pas grand chose à faire (20%, contre 17%); les étudiants attendraient au contraire plus des aides

<sup>1</sup> En fin 1992, 43% des Français avaient répondu : "il faut que les entreprises se donnent les moyens de garder leurs salariés, notamment en réduisant leurs marges"; 21% avaient pour avis : "il faut que les salariés de l'entreprise tentent de préserver l'emploi, notamment en acceptant de réduire leurs salaires"; pour 19%, c'était: "il n'y a pas grand chose à faire" et pour 17%, la solution était : "il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment sous forme d'aides publiques financées par l'impôt".

<sup>2</sup> En fin 1992, parmi les personnes travaillant à leur compte, 31% estimaient que c'était aux salariés de faire les efforts nécessaires pour préserver l'emploi, 22% pensaient qu'il n'y avait rien à faire.

publiques (24%, contre 17%) voire un effort des salariés (20%, contre 16%, cf. tableau 54).

**Tableau 54 : Les solutions en cas de menaces de licenciements dans quelques catégories de la population**

	(en %)			
	Effort des entreprises	Effort des salariés	Rien à faire (entrepr. libres)	Intervention de l'Etat
Ensemble des Français	49	16	17	17
<b>Travaille à son compte</b> <i>EA, artisan, commerc.</i> <i>chef d'entreprise .....</i>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>16</b>
	28	18	37	17
<b>Salarié.....</b>	<b>53</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>17</b>
<i>Cadre supérieur.....</i>	47	26	18	<i>ns</i>
<i>Profession interméd. .</i>	55	14	14	15
<i>Employé.....</i>	50	17	11	20
<i>Ouvrier.....</i>	57	12	12	19
Etudiant .....	39	20	15	24
Retraité .....	52	15	20	12
Reste au foyer .....	49	14	15	21
Chômeur .....	47	17	14	22

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

**Lecture du tableau** : 28% des individus travaillant à leur compte pensent que, en cas de menaces de licenciements, il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel. Cet avis est partagé par 49% de l'ensemble des Français et par 53% des salariés.

#### *Peu de variations d'opinions selon l'âge ou le diplôme*

On ne constate aucun effet majeur de l'âge ou du diplôme dans le choix de la solution préconisée par les Français pour sauver l'emploi dans une entreprise qui va licencier.

On fera simplement quatre remarques :

- Les plus jeunes attendent un peu plus une intervention étatique (23%, contre 17% en moyenne). Cette solution tend d'ailleurs à être moins envisagée lorsque les Français vieillissent : elle ne l'est plus que par 12% de ceux qui ont 60 ans et plus. Ces derniers sembleraient plutôt enclins à penser qu'il n'y a pas grand chose à faire (22%, contre 17%).

- La contribution des salariés au maintien de l'emploi est plus souvent citée par les diplômés du supérieur (22 %, contre 16 % en moyenne); cette solution tend à être moins préconisée lorsque le niveau de diplôme baisse : elle n'est plus avancée que par 12 % des non-diplômés. Ces derniers semblent, en revanche, être un peu plus fatalistes : 20 % (contre 17 %) pensent qu'il n'y a pas grand chose à faire. Enfin, ce sont les plus diplômés qui souhaitent le moins une intervention de l'Etat (11 %, contre 17 % en moyenne).
- C'est dans l'agglomération parisienne, hors Paris intra-muros, que la contribution des entreprises apparaît le plus fortement envisagée, en cas de menaces de licenciements dans une entreprise : 60 % des Français qui résident dans la "petite " et la "grande couronne" optent pour cette solution (contre 49 % en moyenne). L'opinion plus fataliste (il n'y a pas grand chose à faire) semble un peu plus fréquente chez les habitants des communes rurales (21 %, contre 17 %) tandis que l'intervention des pouvoirs publics est un peu plus souhaitée par ceux qui résident dans des agglomérations comprises entre 50 000 et 200 000 habitants (20 %, contre 17 %).
- L'attente d'un effort des salariés semble aller de pair avec une certaine aisance financière : 22 % des Français disposant d'un revenu mensuel global égal ou supérieur à 15 000 francs pensent que les salariés doivent accepter de réduire leurs salaires pour sauver l'emploi (contre 16 % dans l'ensemble de la population).

*Des choix qui s'associent à des opinions plus générales sur les problèmes d'emploi*

Indépendamment du fait que les Français attendent avant tout une contribution des entreprises en cas de difficultés d'emploi, -et ceci, prévaut dans tous les groupes sociaux, à l'exception des indépendants-, les avis s'orientent plus ou moins fréquemment vers l'une ou l'autre solution, notamment en fonction de la nature des opinions exprimées sur les problèmes d'emploi ou sur certaines questions sociales.

**a) le choix de la contribution des entreprises :**

Les Français qui préconisent un *effort des entreprises* (49 % de la population) se recrutent plus particulièrement parmi ceux qui voient principalement dans le progrès technologique un frein à l'embauche (27 %, contre 20 %) et qui, par ailleurs, seraient d'avis de contraindre les entreprises à appliquer une éventuelle mesure de réduction

du temps de travail pour créer des emplois (52 %, contre 45 % en moyenne). Ce sont aussi des individus plutôt favorables au maintien de la protection sociale des chômeurs et plus généralement aux mesures prises en faveur des personnes les plus défavorisés : ils pensent par exemple que la diminution des ressources liée à l'AUD aggravera, pour les chômeurs, leurs difficultés de réinsertion (50 %, contre 45 %).

**b) le choix de l'effort des salariés :**

Les enquêtés qui attendent un *effort des salariés* (16 % de la population) affichent plus de confiance dans les mesures de lutte contre le chômage. Ainsi les remarque-t-on plus souvent parmi les Français qui considèrent que le développement du travail à temps partiel peut effectivement réduire le chômage (71 %, contre 55 %) et qu'une mesure de réduction de la durée du travail permettrait de créer des emplois (54 %, contre 41 %). Une partie, plus importante qu'en moyenne, des actifs représentés ici serait donc prête à accepter une réduction de salaire corrélative à la réduction du temps de travail (17 %, contre 10 %). Mais on trouve aussi plus souvent exprimé ici le désir de travailler à horaires réduits (12 %, contre 7 %).

D'autre part, ayant plutôt tendance à responsabiliser davantage les individus eux-mêmes, ces personnes soutiennent moins fréquemment les mesures redistributives. Ainsi trouve-t-on plus souvent exprimées, dans ce groupe, des opinions telles que : il faut diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage pour combler le déficit du régime d'assurance chômage (27 %, contre 21 %), l'allocation unique dégressive sera, pour les chômeurs, incitative au retour à l'emploi (60 %, contre 52 %) ou encore les prestations familiales versées aux familles constitue une aide suffisante (37 %, contre 29 %).

Dans ce schéma de responsabilisation de chacun pour essayer de résoudre les différents problèmes qui se posent à nos sociétés, les individus de ce groupe déclarent plus souvent que l'ensemble des Français, être prêts à faire des efforts pour préserver et protéger l'environnement, par exemple en acceptant un niveau de vie plus faible (58 %, contre 41 %) ou bien en payant plus de taxes qui seraient affectées à la défense de l'environnement (53 %, contre 42 %).

Ces personnes apparaissent moins critiques vis-à-vis des institutions ou des actions des pouvoirs publics : elles considèrent plus souvent que la justice fonctionne assez bien (39 %, contre 31 %) ou que les mesures de lutte contre le chômage sont assez efficaces (26 %, contre 18 %).

On soulignera enfin que les individus de ce groupe ne semblent pas être confrontés à d'importantes difficultés financières : 40% d'entre eux déclarent ne s'imposer aucune restriction de budget (31% en moyenne).

**c) "Il n'y a pas grand chose à faire" :**

Les personnes qui pensent qu'il faut laisser les entreprises libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation (17% des Français), opinion, rappelons-le, caractéristique des indépendants, sont des individus plutôt sceptiques face aux mesures de lutte contre le chômage. Ainsi, ne croient-ils pas que la réduction du temps de travail puisse créer des emplois (68%, contre 58%) et pensent que, au cas où la mesure serait généralisée, il faudrait laisser le choix aux entreprises de l'appliquer (75%, contre 53%). D'autre part, ces individus expliquent plus souvent par le poids des charges sociales les difficultés actuelles d'embauche (45%, contre 38%).

Ce sont des individus qui se montrent plus hostiles qu'en moyenne à l'ensemble des politiques sociales. Il n'est donc pas surprenant de relever, au sein de ce groupe, un ensemble de positions relativement tranchées et une certaine sévérité à l'égard des chômeurs ou des pauvres. Ainsi, ces personnes préconisent davantage une réduction des dépenses d'indemnisation des chômeurs (32%, contre 21%). Expliquant par ailleurs certaines situations de pauvreté par une insuffisance d'efforts (35%, contre 27%), ils voient dans le versement du RMI une désincitation au travail (50%, contre 39%). Dans le même état d'esprit, ils pensent que l'aide aux familles est suffisante (36%, contre 29%) et que la prise en charge des plus défavorisés leur enlève tout sens des responsabilités (44%, contre 33%).

**d) le souhait d'une intervention de l'Etat :**

Les individus qui préconisent une intervention des pouvoirs publics pour sauver l'emploi, quand il est menacé dans une entreprise (17% de la population) forment un groupe peu caractéristique. On remarquera simplement une tendance, chez ces individus, à une attente plus forte de l'Etat ou de la solidarité nationale pour répondre à la demande sociale. 46% des individus de ce groupe considèrent pourtant que les cotisations sociales trop élevées constituent le principal frein à l'embauche (38% en moyenne) mais ils sont 77% (contre 69%) à juger insuffisantes les prestations versées aux familles : attitude pour le moins paradoxale, lorsque l'on sait comment fonctionnent les mécanismes de la redistribution. Il faut cependant souligner que ce groupe contient un peu plus de bénéficiaires de prestations familiales (47%, contre 41%).

---

## Conclusion

---

Avec un taux de 12% à la fin de 1993, soit un taux supérieur d'un point à celui de la CEE, le chômage continue de sévir fortement en France. Trois catégories demeurent particulièrement vulnérables, en particulier quand on n'y dispose pas de formation : les jeunes, les femmes et les salariés âgés qui ne peuvent pas encore prétendre à la retraite; cependant, les cadres et les diplômés ne sont plus aussi préservés qu'auparavant : toutes les couches sociales sont désormais touchées et inquiètes du chômage. Les besoins de financements accrus ont déjà conduit les pouvoirs publics à réformer le système d'indemnisation; mais le déficit persistant du régime d'assurance-chômage nécessite de trouver encore de nouveaux subsides. Les autorités multiplient d'ailleurs les actions de lutte contre le chômage, en particulier auprès des jeunes et des chômeurs de longue durée; mais des orientations plus fondamentales, voire des "choix de société", sont de plus en plus à l'ordre du jour : le travail à temps partiel ou la réduction du temps de travail sont les deux éléments majeurs de la réflexion actuelle pour tenter de limiter la progression du chômage. Les résultats de l'enquête, sans fournir de réponses exhaustives aux questions complexes suscitées par ce débat, permettent d'apporter quelques éclairages sur des points précis. Les Français, particulièrement inquiets vis-à-vis du chômage, ne sont certes pas insensibles à l'utilité de ces choix, mais ils ne sont pas prêts non plus à accepter à n'importe quel prix des mesures qui remettraient en cause leurs préférences individuelles.

Cinq éléments importants se dégagent de l'analyse effectuée :

- Au début de l'année 1994, **la poussée de l'inquiétude** est l'un des constats les plus marquants. L'aggravation effective du chômage dans les foyers s'accompagne d'un renforcement du sentiment de menace de chômage et d'une vive inquiétude face à ce risque, et ce dans toutes les catégories de la population. On atteint là désormais un taux record : 78% des Français sont inquiets du chômage, dont 54% "très inquiets". Nos concitoyens sont d'ailleurs plus que jamais préoccupés par ce fléau, qu'ils placent de loin au premier rang des problèmes de société. Résignés ou impuissants à contrôler les mécanismes complexes qui régissent nos économies modernes, les Français expliquent avant tout l'importance du chômage actuel par des raisons économiques au sens large : progrès, crise ou simplement manque d'emplois. Par

contre, les problèmes d'inadéquation de la formation ou de la qualification par rapport aux exigences du marché, qui sont pourtant des éléments importants de la persistance du chômage dans les catégories les plus vulnérables, n'apparaissent plus être à l'esprit que d'une poignée d'individus.

- Le deuxième constat concerne l'attitude de la population face au financement du régime d'assurance-chômage. Cette année, les Français ne se "partagent" plus, comme auparavant, entre la solution d'augmenter les cotisations ou celle de réduire les dépenses de chômage, mais ils se "réconcilient" autour de celle d'une **augmentation de la part du financement de l'Etat** pour couvrir les dépenses d'indemnisation. Autrement dit, nos compatriotes -les uns peu enclins à supporter de nouvelles hausses de cotisations, les autres restant attachés au maintien de la protection sociale des chômeurs- semblent s'accorder sur l'idée de s'en remettre désormais à l'Etat : à charge pour ce dernier de résoudre le déficit du régime. Ils restent, par ailleurs, favorables à un calcul des indemnités de chômage qui tienne compte de l'ensemble des ressources du foyer, plutôt que des années d'activité ou du salaire antérieur; mais ils se montrent plutôt exigeants vis-à-vis des demandeurs d'emploi, en estimant majoritairement que la diminution des ressources (AUD) sera, pour les chômeurs, incitative à la réinsertion et non qu'elle rendra plus difficile leur recherche d'emploi. Les opinions, sur ce point, sont le reflet d'attitudes plutôt favorables ou défavorables au "social" en général.
- Les Français continuent de porter un regard très négatif sur l'ensemble des actions menées par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage. Ils considèrent toujours que les jeunes sans emploi et les chômeurs de longue durée sont des catégories à aider tout particulièrement. Mais cette année, la priorité accordée aux **personnes isolées chargées de famille** détrône celle relative aux chômeurs de longue durée.
- Face aux différents moyens possibles pour lutter contre le mal, nos concitoyens réagissent différemment selon les mesures proposées. Une bonne partie des Français pense que le **développement du travail à temps partiel peut effectivement réduire le chômage**. Mais un aussi grand nombre considère que **la réduction de la durée du travail ne sera pas créatrice d'emplois**. Les actifs, directement concernés par l'application d'une éventuelle mesure de réduction du temps de travail sembleraient, en partie, d'accord pour accepter une diminution corrélative de salaire, mais ils le

feraient le plus souvent sous une condition principale : la certitude que cela serve à embaucher effectivement des chômeurs.

Les opinions des Français sur ces aspects du débat reflètent, en réalité, leurs choix personnels vis-à-vis du travail plus qu'une réflexion sur les effets possibles de telles mesures sur l'emploi. Ainsi, les salariés, comme d'ailleurs les Français en général, tendent à réagir plus favorablement à l'ensemble de ces mesures, à partir du moment où celles-ci correspondent à leurs désirs personnels (désir ou non de travailler à horaires réduits, priorité accordée au temps libre ou au pouvoir d'achat). Par contre, lorsqu'elles risquent de remettre en cause ou de bouleverser leurs choix individuels, les Français sont très nettement plus réticents. En tout état de cause, dans l'hypothèse où une décision de réduction de la durée du travail serait généralisée, l'opinion considère qu'il faudrait plutôt laisser la liberté aux entreprises d'appliquer la mesure, plutôt que de les contraindre à le faire. Dans ce cas, les Français préféreraient également la solution d'une journée en moins de travail par semaine, plutôt qu'une réduction du temps de travail journalier.

- Enfin, face aux difficultés d'embauche et au nombre croissant de suppressions d'emplois, les Français réagissent, en fin 1993, de manière assez nette. D'une part, pour eux, **le poids des charges sociales reste le principal frein à l'embauche**, bien plus que la crise ou le progrès technologique; les travailleurs indépendants sont, sur ce point, encore plus formels. D'autre part, **la solution de la pré-retraite** apparaît de plus en plus comme la formule préférable en cas de licenciements économiques dans une entreprise : ce point relève presque d'un véritable consensus. En dernier lieu, **c'est, selon les Français, aux entreprises plus qu'aux salariés de faire les efforts nécessaires pour sauver l'emploi**, en acceptant de réduire leurs marges. Les "employeurs" (indépendants) ont, sur ce point, des conceptions différentes de celles des "employés": les premiers, s'ils préconisent un peu plus souvent un effort des salariés, pensent avant tout qu'il faut laisser aux entreprises la liberté de gérer leurs effectifs, les seconds impliquent d'abord les employeurs. Mais sur ces sujets aussi, les choix opérés par les Français s'associent plus généralement à leurs opinions sur les problèmes d'emploi et sur les politiques sociales en général.

## ANNEXES

---

**Annexe 1 :** Les désirs des Français en matière de TTP : une partition en quatre classes.

**Annexe 2 :** . Nomenclature de postcodage (1993)  
. Rappel de résultats et évolutions

**Annexe 3 :** Questions posées à la demande du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DARES).

---

## Annexe 1 : Les désirs des Français en matière de TTP : une partition en quatre classes

Une analyse effectuée sur la population salariée exerçant un emploi à temps plein<sup>1</sup> permet de classer les individus en quatre grands groupes, selon leurs attitudes vis-à-vis du travail à temps partiel et de la réduction de la durée du travail.

### 1) L'espace des opinions sur le travail à temps partiel

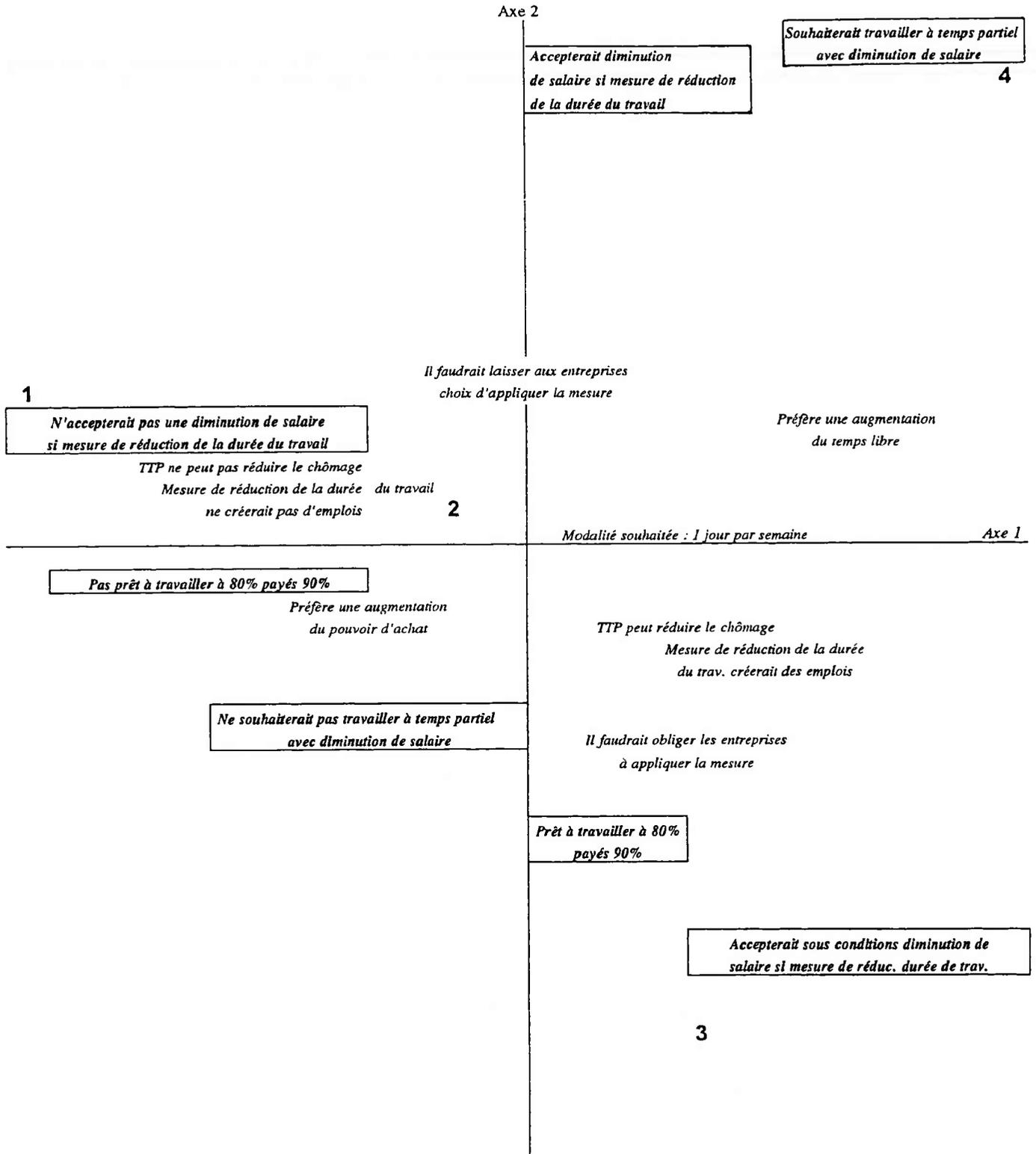
Dans l'espace des opinions sur le TTP, schématisée par la figure A, une première opposition apparaît, d'une part entre *les individus qui souhaitent travailler à temps partiel avec une diminution de salaire* (quadrant supérieur droit) et d'autre part, *ceux qui ne le souhaitent pas* (quadrant inférieur gauche). Au désir de TTP, s'associe la préférence pour plus de temps libre, tandis que la préférence pour une augmentation du pouvoir d'achat est corrélée au refus du TTP.

Un deuxième clivage différencie, parmi les salariés qui ne souhaitent pas travailler à temps partiel, *ceux qui seraient prêts à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10% et ceux qui refuseraient*. Ces derniers, fondamentalement opposés au TTP, n'accepteraient donc pas une diminution de salaire si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée à l'ensemble des salariés (quadrant supérieur gauche de la figure); ils s'opposent aux premiers qui accepteraient, mais en y mettant des conditions (quadrant inférieur droit). Ces deux groupes se distinguent, bien sûr, de celui des individus favorables au TTP, qui, eux, accepteraient purement et

<sup>1</sup> L'analyse porte sur 623 observations. Les personnes salariées travaillant à temps plein représentent 67% des actifs occupés et 31% de l'ensemble des personnes interrogées fin 1993. L'ACM effectuée comportait 9 variables actives : *Souhaiteriez-vous travailler à temps partiel, avec une diminution de votre salaire ? Seriez-vous prêt à travailler un jour de moins par semaine (à 80%), si votre salaire n'était diminué que de 10% ? Quelle est votre préférence entre une amélioration de votre pouvoir d'achat et un temps libre plus long ? Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ? Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de la réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire ? Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ? Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ? Selon vous, pour qu'une telle mesure puisse être susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ... (obliger les entreprises à appliquer la mesure ou laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure) ? Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?*

**Figure A : L'espace des opinions sur le travail à temps partiel**

- Variables actives de l'analyse -  
 - Projection des 4 classes de la partition -



simplement une diminution de leur salaire en cas d'application d'une mesure de réduction de la durée du travail (quadrant supérieur droit). Autrement dit, le choix individuel du désir ou non de travailler à horaires réduits est un des éléments majeurs des positions adoptées par les salariés vis-à-vis de la réduction du temps de travail. Mais, une partie des salariés qui ne désirent pas travailler à horaires réduits serait prête à faire des efforts, moyennant des compensations, pour accepter la mesure; ceci, parce que ces individus pensent plutôt que le développement du TTP ou la réduction du temps de travail pourraient contribuer à lutter contre le chômage.

En effet, une autre opposition apparaît :

- d'un côté, figurent les salariés qui pensent que *le développement du TTP peut effectivement contribuer à réduire le chômage* et que *la réduction de la durée du travail serait créatrice d'emplois* (à droite du plan factoriel). Il s'agit souvent des mêmes individus que ceux qui désirent travailler à temps partiel ou qui seraient prêts à le faire avec quelques compensations.
- de l'autre côté (partie gauche du plan), figurent *ceux qui ne sont pas convaincus des effets de ces mesures sur l'emploi*. Il s'agit souvent des personnes opposées ou "irréductibles" vis-à-vis du TTP.

## 2) Une partition en quatre classes

Ainsi, on obtient une partition de la population en quatre classes, dont deux se caractérisent par des attitudes tranchées et deux, par des positions plus nuancées.

- **Classe 1 : "les irréductibles" (29,4% des salariés exerçant à temps plein)**

Ce groupe, l'un des deux plus importants quantitativement, rassemble 29% des salariés travaillant à temps plein. Il se compose d'individus refusant catégoriquement le TTP et toutes mesures susceptibles de réduire leur salaire, mesures dont ils ne voient pas les effets possibles sur la réduction du chômage. Ces individus, qui déclarent plus que les autres salariés s'imposer régulièrement des restrictions, affichent très nettement leur préférence pour une augmentation de leur pouvoir

d'achat, par rapport à plus de temps libre. Ils sont aussi plus pessimistes encore qu'en moyenne sur l'avenir de l'emploi, en estimant que le nombre de chômeurs va continuer d'augmenter. Du point de vue des caractéristiques socio-démographiques, on remarque, dans ce groupe, la présence plus importante d'hommes, d'ouvriers et de personnes disposant de revenus peu élevés (tableau A).

**Tableau A : Caractérisation des individus de la classe 1 (29,4%)**

	% dans le groupe	% dans la population*
. N'accepterait pas une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée .....	91	39
. Ne serait pas prêt à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10%	84	41
. Pense que le développement des emplois à temps partiel ne peut pas effectivement réduire le chômage .....	85	49
. Pense que la réduction de la durée du travail ne créerait pas effectivement des emplois .....	90	62
. Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel avec diminution de salaire .....	99	78
. Préfère une augmentation du pouvoir d'achat à plus de temps libre .....	88	64
. Pour que la mesure de réduction de la durée du travail soit susceptible de créer des emplois, il faudrait laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure	66	53
. Déclare s'imposer régulièrement des restrictions .....	79	69
. Pense que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années ....	84	77
. Homme .....	76	67
. Ouvrier .....	41	34

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

\* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

Exemple de lecture : 91% des individus de la classe n'accepteraient pas une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée, contre 39% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

• **Classe 2 : Ceux qui ne désirent pas travailler à temps partiel, mais qui accepteraient une diminution de salaire sous conditions (28,9%)**

Ce groupe, tout aussi important en nombre que le précédent, est composé, dans sa totalité, de salariés qui ne souhaitent pas travailler à temps partiel, mais qui, en cas de mesure de réduction de la durée du travail, accepteraient quand même sous certaines conditions une diminution de leur salaire. Une partie importante de ces individus (pratiquement deux fois plus que la moyenne des salariés) serait donc prête à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10%. Autrement dit, les personnes représentées ici, qui pensent aussi plus souvent qu'en moyenne que le TTP peut réduire le chômage, seraient prêtes à "franchir" le pas si des compensations, essentiellement financières, leur étaient proposées. Mais ils attendent aussi en échange

l'embauche de chômeurs (condition principalement évoquée). Ils seraient, par ailleurs, plutôt favorables à ce que l'on oblige les entreprises à appliquer la mesure de réduction du temps de travail, si celle-ci devait être généralisée (tableau B).

On notera qu'aucune caractéristique de type socio-démographique ne permet de définir le profil des individus représentés dans la classe 2.

**Tableau B : Caractérisation des individus de la classe 2 (28,9%)**

	% dans le groupe	% dans la population*
. Accepterait une diminution de salaire si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée, mais à certaines conditions .....	100	40
. Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel avec diminution de salaire .....	100	78
. Serait prêt à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10% .....	61	36
. Pour que la mesure de réduction de la durée du travail soit susceptible de créer des emplois, il faudrait obliger les entreprises à appliquer la mesure .....	57	46
. Pense que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage .....	60	50

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

\* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

Exemple de lecture : 100% des individus de la classe ne souhaiteraient pas travailler à temps partiel avec une diminution de salaire, contre 78% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

### • Classe 3 : Ceux qui seraient prêts à travailler à 80% payés 90% (19,4%)

Un peu moins importante quantitativement, cette classe se caractérise d'abord par la présence de salariés qui, pour la totalité d'entre eux, ne désirent pas travailler à temps partiel, mais qui, pour bon nombre d'entre eux, seraient prêts à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10%. On remarquera que le "taux" d'acceptation est ici plus élevé que dans la classe 2 qui comporte aussi, rappelons-le, des personnes prêtes à travailler un peu moins.

Ces salariés apparaissent aussi plus convaincus qu'en moyenne (et plus que ceux du groupe 2) des effets du TTP en matière de réduction du chômage. Mais devant la réduction de salaire corrélative à la diminution de la durée du travail, si la mesure était généralisée, seule la moitié des individus de ce groupe accepterait une diminution de salaire. Enfin, dans l'hypothèse où la mesure serait appliquée, la préférence pour une diminution de la durée hebdomadaire de travail (une journée en moins par semaine) semble ici plus fréquente (tableau C).

**Tableau C : Caractérisation des individus de la classe 3 (19,4%)**

	% dans le groupe	% dans la population*
. Serait prêt à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10% .....	71	36
. Ne souhaiterait pas travailler à temps partiel avec une diminution de salaire ..	100	78
. Accepterait sous conditions une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée .....	48	21
. Pense que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage .....	74	50
. Pense qu'une mesure de réduction de la durée du travail créerait effectivement des emplois .....	59	38
. Solution préférable en cas de réduction du temps de travail : diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine) .....	67	54
. N'accepterait pas une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée .....	50	39

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

\* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

**Exemple de lecture :** 71% des individus de la classe (sans désirer travailler à temps partiel) seraient prêts à travailler à 80%, si le salaire n'était diminué que de 10%, contre 36% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

Comme pour la classe 2, aucun groupe de la population n'apparaît ici plus particulièrement représenté : les opinions et les attitudes vis-à-vis du TTP ou de la réduction de la durée du travail ne semblent ici liées à aucun critère spécifique, que ce soit le sexe, l'âge, le diplôme, l'appartenance sociale ou la profession exercée.

#### • Classe 4 : Les demandeurs de TTP (22,2%)

A l'opposé des individus de la classe 1, ceux de la classe 4, soit 22% de l'ensemble des salariés à temps plein, sont, dans leur quasi-totalité, des salariés qui souhaitent personnellement travailler à temps partiel, même avec une diminution de salaire. Ces personnes affichent une plus grande préférence pour un temps libre plus important et se montrent plutôt favorables aux mesures de réduction du temps de travail, dont elles pensent qu'elles auront des effets positifs sur l'emploi. Le choix individuel du TTP s'accompagne aussi d'un plus fort taux d'acceptation d'une diminution de salaire en cas de généralisation d'une mesure de réduction de la durée du travail (tableau D).

On remarquera que les femmes salariées sont davantage représentées ici, ainsi que les personnes disposant de revenus plutôt confortables ou n'ayant pas de grosses

difficultés financières : 45% des individus de la classe déclarent ne pas s'imposer de restrictions, contre 31% dans l'ensemble de la population salariée à temps plein. Ce sont aussi des individus plutôt bien intégrés socialement, fréquentant plus souvent qu'en moyenne une bibliothèque (24% contre 15%) ou un équipement sportif (38% contre 29%).

**Tableau D : Caractérisation des individus de la classe 4 (22,2%)**

	% dans le groupe	% dans la population*
. Souhaiterait travailler à temps partiel avec une diminution de salaire .....	99	22
. Préfère un temps libre plus long .....	57	35
. Accepterait une diminution de salaire, si une mesure de réduction de la durée du travail était généralisée .....	41	21
. Déclare ne pas s'imposer régulièrement des restrictions .....	45	31
. Pense que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage .....	62	50
. Pense qu'une mesure de réduction de la durée du travail créerait effectivement des emplois .....	48	38
. Femme .....	44	33
. Revenu mensuel global du foyer : 15 000 Francs et plus .....	45	38

Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français fin 1993.

\* Rappel : il s'agit de la population salariée travaillant à temps plein.

Exemple de lecture : 99% des individus de la classe souhaiteraient travailler à temps partiel avec une diminution de salaire, contre 22% dans l'ensemble de la population salariée exerçant à temps plein.

### 3) Conclusion

Il n'apparaît pas de critères socio-démographiques très fortement discriminants des attitudes des salariés en matière de travail à temps partiel ou de réduction du temps de travail, sauf pour les deux positions les plus extrêmes (les plus fervents adversaires du TTP ou les plus forts partisans) :

. *Les plus forts partisans* : ce sont le plus souvent des femmes, aux revenus plutôt élevés dans leur foyer<sup>1</sup> .

. *Les adversaires* : ce sont plutôt des hommes, des ouvriers.

Par contre, aucun critère précis ne permet de qualifier socio-démographiquement qui sont les individus *qui demandent encore à être convaincus* (48% des salariés exerçant à temps plein).

<sup>1</sup> On retrouve là les analyses déjà réalisées sur la demande de TTP. Cf. Collection des Rapports du Crédoc, N° 137, Juillet 1993.

---

**ANNEXE 2**


---

**Raison principale de l'importance du chômage actuel :  
Nomenclature des items de postcodage utilisés en 1993<sup>1</sup>**

- 01 - **Modernisation, progrès** : modernisme, machines, mécanisation, informatique, robotisation, robotique, restructuration de l'industrie, transformation des structures économiques, reconversion, évolution naturelle d'une économie de marché.
- 02 - **Pas assez d'emplois** : manque d'entreprises, fermeture d'usines, d'entreprises, pas assez d'emplois, manque de création d'emplois, pas d'embauche, suppression des emplois, pas de travail.
- 03 - **Inadéquation de l'éducation, de la formation/marché de l'emploi** : inadéquation de la formation par rapport aux nécessités, qualifications non adaptées, demande de qualification élevée, manque de main-d'oeuvre qualifiée, inadéquation de l'offre et de la demande, expérience pour être embauché, carence éducative de l'Education Nationale, spécialisation du travail, inadéquation des chômeurs aux nouvelles techniques.
- 04 - **Trop d'étrangers** : immigration
- 05 - **Charges trop lourdes** : charges sociales, patronales trop élevées.
- 06 - **Problème de mentalité** : trop d'aides sociales, excès de la protection sociale (*idée que le système génère le chômage*), assistanat, chômeurs professionnels, fainéantisme, refus de travailler, refus de mobilité, manque de bonne volonté, des gens pas motivés, manque de courage, les gens ne se prennent pas en charge.
- 07 - **Crise économique** : conjoncture actuelle, problèmes économiques, ralentissement de la croissance économique, mauvaise situation économique, récession, baisse de la consommation, surproduction.
- 08 - **L'Etat, la politique, la gestion du gouvernement.**
- 09 - **Les patrons** : mauvaise gestion des entreprises, mauvaise politique patronale, les patrons, les profits des entreprises, les patrons embauchent au SMIC, les patrons produisent à l'étranger.
- 10 - **Problème de compétitivité des entreprises** : concurrence, exportations, manque de dynamisme sur le plan international, manque d'exportations/trop d'importations, retard au niveau de la productivité.
- 11 - **Le travail au noir.**
- 12 - **Les femmes au travail.**
- 13 - **Les emplois précaires** : TUC, ...
- 14 - **Autres réponses.**
- 15 - **Ne sait pas, non réponse.**

---

<sup>1</sup> Les grandes rubriques de la nomenclature sont restées identiques en 1989, 1991 et 1993.

## Solution pour faire face aux dépenses d'indemnisation du chômage - Résultats 1991-1992 -

(Périodes de déficit du régime d'assurance-chômage)

(en %)

Vous savez peut-être [que les cotisations ne suffisent plus aujourd'hui à couvrir]* [qu'aujourd'hui, les cotisations couvrent difficilement]** les dépenses d'indemnisation du chômage. Quelle est la solution qui vous semble préférable pour faire face à cette situation ?		
	1991	1992
. Augmenter les cotisations .....	45,0	51,4
. Diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage ...	50,8	42,3
. Ne sait pas .....	4,2	6,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1991 et fin 1992.

\* Libellé de 1991.

\*\* Libellé de 1992.

## Le calcul des indemnités de chômage Evolution de 1987 à 1993

(en %)

A votre avis, les indemnités de chômage devraient-elles être ?*							
<i>(Classement par ordre décroissant des réponses en 1993)</i>	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
. Modulées selon les ressources globales du foyer ...	43,8	47,4	47,7	45,5	39,3	46,0	46,6
. Calculées en fonction du montant du salaire .....	18,4	19,5	19,4	19,0	23,3	16,8	19,0
. Identiques pour tous les chômeurs .....	24,2	19,2	18,5	19,7	20,4	20,4	17,5
. Calculées en fonction du nombre d'années d'activité	12,5	12,7	13,2	15,2	16,4	16,1	16,1
. Ne sait pas .....	1,1	1,2	1,2	0,6	0,6	0,7	0,8
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>						

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1987 à fin 1993.

\* En 1993, le conditionnel présent "devraient-elles" a remplacé l'indicatif présent "doivent-elles" utilisé auparavant.

**Opinion sur les effets de la nouvelle allocation dégressive  
- Résultats 1992 -**

*(Les résultats de 1992 ne sont pas directement comparables avec ceux de l'année 1993, la question ayant été posée différemment).*

(en %)

<b>Pour couvrir le déficit du régime d'assurance-chômage, une nouvelle allocation remplace les anciennes. Cette allocation diminue progressivement et plus rapidement qu'auparavant. Pensez-vous que la diminution progressive de l'allocation va principalement ...</b>			
	1ère réponse	2ème réponse	Total (1) + (2)
. Inciter les chômeurs à reprendre plus rapidement un emploi .....	44,9	15,3	60,2
. Aggraver les conditions de vie des chômeurs .....	42,2	34,7	76,9
. Rendre plus difficile, pour les demandeurs d'emploi, leur recherche d'emploi .....	11,8	45,1	56,9
. Ne sait pas .....	1,1	4,9	6,0
<b>Ensemble .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>

Source : Crédoc, Enquête Aspirations fin 1992.

## Catégories de personnes à aider en priorité

### Rappel des résultats de 1988 à 1992

(en %)

Les pouvoirs publics apportent une aide particulière aux personnes en situation difficile afin de leur permettre de trouver un emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.

Selon vous, quelles catégories faut-il aider en priorité ?

(Deux réponses)

	1988		1989		1990		1991		1992	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
. les chômeurs venant d'être licenciés	14,1	15,1	10,3	11,2	9,8	9,6	12,1	9,0	9,0	8,4
. Les chômeurs de longue durée .....	39,5	25,8	29,9	21,5	26,2	16,9	25,2	17,9	34,8	22,2
. Les bénéficiaires du RMI* .....	-	-	9,8	13,2	7,5	10,3	7,7	10,9	7,5	11,5
. Les jeunes .....	32,0	34,8	31,5	25,3	32,0	23,2	34,8	23,8	31,0	25,4
. Les personnes de plus de 50 ans ...	10,8	15,2	14,6	21,1	13,3	17,9	10,3	15,9	9,2	14,7
. Les femmes .....	1,4	7,0	2,0	5,7	2,1	5,2	1,7	4,2	1,0	2,9
. Les personnes les moins qualifiées**	-	-	-	-	7,7	15,2	7,3	16,8	6,6	13,3
. Autre .....	1,6	0,2	1,3	0,3	0,8	0,6	0,4	0,6	0,4	0,3
. Ne sait pas .....	0,6	1,9	0,6	1,7	0,6	1,1	0,5	0,9	0,5	1,3
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Crédoc, Enquêtes Aspirations fin 1988 à fin 1992.

(1) 1ère réponse.

(2) 2ème réponse.

\* L'item n'existait pas en 1988.

\*\* L'item n'existait pas en 1988 et 1989.

---

**Annexe 3**


---

**Questions posées à la demande du Ministère du Travail, de l'Emploi  
et de la Formation Professionnelle (DARES)**

(Extrait du questionnaire de fin 1993)

**AUX ACTIFS**

**A19 - Si, pour lutter contre le chômage, on proposait une mesure générale de réduction de la durée de travail, accepteriez-vous, vous personnellement, une diminution de salaire ?**

*(Enumérez)*

- . Oui .....
- . Oui, mais à certaines conditions .....
- . Non .....

1	Passez à A21
---	--------------

2	
---	--

43

3	Passez à A21
---	--------------

**A20 - Quelle est la principale condition que vous mettriez pour accepter une mesure générale de la réduction de la durée de travail avec une diminution de salaire ?**

*(Notez la première réponse)*

---



---

--	--

44,45

**A TOUS**

**J16 - Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

- . Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant .....
- . Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage .....
- . Non .....

1

2

3

425

**T1 - A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il ?***(Enumérez)*

- |   |   |     |
|---|---|-----|
| . Augmenter pendant plusieurs années .....  | 1 |     |
| . Se stabiliser dans un avenir proche ..... | 2 | 513 |
| . Diminuer dans un avenir proche .....      | 3 |     |

**T2 - Au cours des dix dernières années, avez-vous été au chômage ?***(Y compris période actuelle de chômage pour les enquêtés concernés)**(Enumérez - une seule réponse)*

- |   |   |     |
|---|---|-----|
| . Oui, une fois .....                                   | 1 |     |
| . Oui, deux fois .....                                  | 2 |     |
| . Oui, trois fois ou plus .....                         | 3 | 514 |
| . Actuellement à la recherche d'un premier emploi ..... | 4 |     |
| . Non, jamais .....                                     | 5 |     |

**T3 - Selon vous, à quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ?***(Notez la première réponse)*

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	515, 516
_____			

**T4 - Pensez-vous que tous les chômeurs reçoivent des indemnités de chômage ?***(Enumérez)*

- |             |   |     |
|-------------|---|-----|
| . Oui ..... | 1 |     |
| . Non ..... | 2 | 517 |

**T5 - Vous savez peut-être que les cotisations ne suffisent plus aujourd'hui à couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage. Quelle est la solution qui vous semble préférable pour faire face à cette situation ?***(Enumérez - une seule réponse)*

- |  |   |                        |
|--|---|------------------------|
| . Augmenter les cotisations .....                              | 1 |                        |
| . Augmenter la part du financement de l'Etat (impôt, TVA, ...) | 2 | <b>Passez à T7</b> 518 |
| . Diminuer les dépenses d'indemnisation du chômage .....       | 3 |                        |

**T6 - Sous quelle forme principalement ?***(Présentez la liste - une seule réponse)*

- |   |   |     |
|---|---|-----|
| . Indemniser moins de chômeurs .....                          | 1 |     |
| . Diminuer le montant des indemnités de chômage .....         | 2 |     |
| . Raccourcir la durée de versement des indemnités .....       | 3 | 519 |
| . Retarder la date du début de versement des indemnités ..... | 4 |     |

**T7 - A votre avis, les indemnités de chômage devraient-elles être ?***(Présentez la liste - une seule réponse)*

- |  |   |     |
|--|---|-----|
| . Calculées en fonction du nombre d'années d'activité .... | 1 |     |
| . Calculées en fonction du montant du salaire .....        | 2 |     |
| . Modulées selon les ressources globales du foyer .....    | 3 | 520 |
| . Identiques pour tous les chômeurs .....                  | 4 |     |

**T8 - Pour couvrir le déficit du régime d'assurance chômage, l'allocation unique dégressive (AUD) a été mise en place. Cette allocation diminue plus rapidement et de façon plus importante qu'auparavant. Pensez-vous que cette diminution des ressources pour les chômeurs va principalement ...***(Enumérez - une seule réponse)*

- |   |   |     |
|---|---|-----|
| . Les inciter à reprendre plus rapidement un emploi ..... | 1 |     |
| . Rendre plus difficile leur recherche d'emploi .....     | 2 | 521 |

**T9 - En cas de menaces de licenciements dans une entreprise, de quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?***(Présentez la liste - une seule réponse)*

- |  |   |     |
|--|---|-----|
| . Il faut que les entreprises acceptent de réduire leurs marges pour garder leur personnel .....                               | 1 |     |
| . Il faut que les pouvoirs publics interviennent, notamment en versant des aides financées par l'impôt .....                   | 2 |     |
| . Il faut que les salariés de l'entreprise acceptent de réduire leurs salaires pour préserver l'emploi .....                   | 3 | 522 |
| . Il n'y a pas grand chose à faire, les entreprises doivent être libres de gérer leurs effectifs pour redresser leur situation | 4 |     |

**T10 - Les pouvoirs publics apportent une aide particulière aux demandeurs d'emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.**

**Selon vous, qui faut-il aider en priorité ?**

*(Présentez la liste - Relancez pour obtenir deux réponses)*

	1ère réponse citée	2ème réponse citée	
. Les chômeurs venant d'être licenciés .....	1	1	
. Les chômeurs de longue durée .....	2	2	
. Les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion .....	3	3	
. Les jeunes .....	4	4	
. Les chômeurs de plus de 50 ans .....	5	5	523 524
. Les personnes isolées chargées de famille .....	6	6	
. Les chômeurs les moins qualifiés .....	7	7	
. Autre .....	8	8	

**T11 - Pensez-vous que le développement des emplois à temps partiel peut effectivement réduire le chômage ?**

*(Enumérez)*

. Oui .....	1	
. Non .....	2	525

**T12 - En cas de licenciements pour cause économique dans une entreprise, quelle est la solution qui vous semble préférable ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

. Favoriser le départ en pré-retraite des salariés de plus de 50 ans, avec une rémunération réduite .....	1	
. Favoriser le départ des salariés les plus jeunes, en les aidant à se reclasser (démarches auprès d'entreprises, stages de formation,...)	2	526
. Ne pas tenir compte de l'âge dans la sélection des personnes à licencier .....	3	

**T13 - Selon vous, quelle est, parmi les raisons suivantes, celle qui constitue le plus aujourd'hui un frein à l'embauche ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

. Le niveau du SMIC trop élevé .....	1	
. Les cotisations sociales trop élevées .....	2	
. Les difficultés pour trouver du personnel compétent .....	3	
. La réglementation du travail trop contraignante pour les employeurs .....	4	527
. La situation économique incertaine .....	5	
. Le développement de technologies économisant la main d'oeuvre .....	6	
. Autre .....	7	

**T14 - Pour lutter contre le chômage, certains proposent de ramener à 35 ou 32 heures la durée hebdomadaire de travail. A votre avis, une telle mesure créerait-elle effectivement des emplois ?**

*(Enumérez)*

- |             |   |     |
|-------------|---|-----|
| . Oui ..... | 1 |     |
| . Non ..... | 2 | 528 |

**T15 - Selon vous, pour qu'une telle mesure puisse être susceptible de créer des emplois, faudrait-il plutôt ...**

*(Enumérez - une seule réponse)*

- |   |   |     |
|---|---|-----|
| . Obliger les entreprises à appliquer la mesure .....       | 1 |     |
| . Laisser aux entreprises le choix d'appliquer la mesure .. | 2 | 529 |

**T16 - Dans le cas d'une mesure générale de réduction de la durée de travail (c'est-à-dire appliquée à l'ensemble des salariés), quelle solution vous paraîtrait préférable ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

- |  |   |     |
|--|---|-----|
| . Diminuer la durée quotidienne de travail (moins d'heures de travail par jour ..... | 1 |     |
| . Diminuer la durée hebdomadaire de travail (gagner une journée par semaine) .....   | 2 | 530 |
| . Diminuer la durée annuelle de travail (plus de congés) ..                          | 3 |     |

**T17 - Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple : contrats emploi solidarité, contrats de retour à l'emploi, conventions de conversion, stages pour les chômeurs de longue durée, ...). Selon vous, ces mesures sont-elles ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

- |                               |   |     |
|-------------------------------|---|-----|
| . Très efficaces .....        | 1 |     |
| . Assez efficaces .....       | 2 |     |
| . Peu efficaces .....         | 3 | 531 |
| . Pas du tout efficaces ..... | 4 |     |

# COLLECTION DES RAPPORTS

## Récemment parus :

Les opinions des Français en matière d'énergie, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département "Aspirations", N°142, décembre 1993.

Jugements sur la consommation d'énergie : coût, environnement (Printemps 1993), (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département Aspirations, N°143, janvier 1994.

Premiers résultats de l'enquête de fin 1993, (Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"), Département Aspirations, N°144, mars 1994.

Evaluation de la politique de développement social urbain : Le quartier de l'Argonne à Orléans, par Bruno Maresca, N°145, mars 1994.

Collectes sélectives des déchets et comportements des ménages, par Bruno Maresca et Guy Poquet, N°146, mai 1994.

Le sentiment de solitude chez les personnes âgées de 60 ans et plus, par Patricia Croutte et Robert Rochefort, N°147, juillet 1994.

Les 9-14 ans : de l'encadrement vers l'autonomie, par Denise Bauer et Marie-Odile Gilles, N°148, juillet 1994.

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

ISBN : 2-84104-013-5

# CREDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie